

MÉMOIRE SUR LA PLACE DE LA LANGUE FRANÇAISE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Automne-Hiver |
2019 - 2020

par l'Association des Étudiantes et des Étudiants de Laval inscrits aux Études Supérieures (AELIÉS)

Rédaction :

Mario Ionuț Maroșan, *Doctorant en philosophie politique*

Supervision:

Aurele Fanny Deutcha Nguelieu, *présidente*

Lynda-Marie-Clémence Agbo, *v.-p. aux études et
à la recherche*

Karine Denis, *v.-p. aux études et à la recherche*

Révision :

Comité exécutif de l'AELIÉS

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Le Québec, en tant qu'île francophone entourée d'un (très) vaste océan anglophone, constitue un petit champ de bataille linguistique: la concurrence n'est pas uniquement de nature économique et commerciale, elle est aussi et avant tout une concurrence des langues. Dans ces conditions, la mondialisation, par le perpétuel mouvement qu'elle déploie, intensifie cette concurrence linguistique, et la langue française n'y échappe absolument pas. Face à cette déferlante, il apparaît donc pertinent de (re)penser la place du français dans le contexte qui nous concerne directement, celui de notre université. Car, comme l'a démontré le philosophe Ludwig Wittgenstein, «les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde». C'est donc précisément au cœur de ce contexte concurrentiel que s'inscrit notre problématique: quelle place pour le français à l'Université Laval dans un contexte mondialisé de concurrence de langues?

Prendre le temps de réfléchir sur une question aussi fondamentale est d'autant plus pertinent du moment qu'une partie importante des universitaires québécois placent les États-Unis – et, par extension, la langue anglaise, naturellement – au centre du monde: d'un côté, beaucoup d'entre eux ont fait leurs études doctorales, postdoctorales ou des stages de recherche-enseignement dans les institutions étasuniennes et, de l'autre côté, force est de constater qu'il est implicitement admis qu'au moment de l'évaluation menant à la permanence, les publications – livres, chapitres, articles, etc. – en langue française valent moins que les publications en anglais. Or, bien qu'il puisse nous sembler adéquat de valoriser des publications internationales en anglais dans les revues les plus prestigieuses et rigoureuses, reste que nous sommes là en présence d'une situation profondément inquiétante. Pourquoi? Parce qu'il convient d'attirer l'attention sur une réalité poussée dans l'ombre par cette quête effrénée du «publish or perish», en anglais, évidemment: les universitaires, les intellectuels et les chercheurs jouent un rôle très important dans la société du moment qu'ils façonnent la culture de la nation par leurs actes de création comme d'interprétation. Ainsi, en se rapportant et en s'alignant au spectre intellectuel anglo-états-unien, ces sculpteurs de notre culture vont dès lors avoir tendance à s'appuyer sur une littérature et même privilégier des thèses développées dans un contexte différent du nôtre. Forcément, cela va avoir des effets sur les idées explorées – et l'orientation des recherches –, sans oublier les impacts sur le grand imaginaire collectif. À ce titre, force est d'admettre que ce n'est pas uniquement par le biais du contenu, mais aussi par le biais de la forme – c'est-à-dire la structure linguistique de l'anglais – que l'influence s'exerce. En somme, il n'est certainement pas question de rejeter tout usage de la langue anglaise – l'ouverture vers cette dernière peut tout à fait enrichir notre espace culturel –, mais plutôt d'asseoir une telle ouverture sur le monde sur une véritable reconnaissance et valorisation de la langue française.

C'est pourquoi il convient de ne pas aborder notre problématique comme un jeu à somme nulle: l'avantage qualitatif – via l'impact sur le développement de notre culture québécoise – de faire de la recherche et publier en français peut compenser pour un potentiel désavantage quantitatif en ce qui concerne un plus petit nombre de publications en anglais. Au final, ce n'est donc pas par des mesures restrictives que la (re)valorisation de la place de la langue française dans notre université devrait passer, car contreproductives: la mise en place de solutions proactives peut certainement encourager la recherche en français et, par extension, la contribution au développement de la culture québécoise et aussi la qualité même de la recherche se faisant en français.

Mots-clés: concurrence, culture, langue française, reconnaissance, valorisation.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé du mémoire	2
Introduction	7
1. Sur la contraction de l'horizon de reconnaissance de la langue française	8
2. Écart générationnel et promotion de la langue française	8
3. Prendre au sérieux la question de la place du français	8
4. Un mémoire, pour <i>quoi</i> faire?	10
L'arrière-fond philosophique du mémoire	11
1. Hamann-Herder-Humboldt contre Hobbes-Locke-Condillac	11
2. Par-delà les querelles entre neutralistes, pluralistes et postmodernistes	13
3. Donner présence à la pratique	15
Les principes de la démarche dialogique: la co-construction	16
1. Sur la portée démocratique du grand dialogue	17
2. Surmonter les principales objections	17
3. Réfléchir les uns avec les autres sur la place du français	18
À l'Université Laval: la place du français dans une université francophone	20
1. Des signes alarmants	20
2. Interroger la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	20
3. Un cri d'alarme?	23
4. Quelques pistes de réflexion	24
5. Sur le bilinguisme individuel et le bilinguisme institutionnel	24
6. S'exprimer – au sens fort du terme – en français	26
7. Concurrence entre les universités et <i>clientélisme</i> : une course effrénée	26
8. Dispositions relatives à l'application de la politique sur le français	27
9. Faire dialoguer nos réflexions et la littérature sur le français	29

Contributions des membres de notre communauté universitaire	30
1. Être sensible aux différentes dynamiques et aux nombreux contextes	31
2. Département de génie électrique et de génie informatique	31
3. Département de systèmes d'information organisationnels	32
4. Les réponses des répondants en quelques chiffres: les dix figures clés	33
5. Huit exemples révélateurs de contributions dans le cadre des ateliers	43
Conclusion	59
1. La question est avant tout <i>politique</i>	59
2. Le politique consiste à répondre à tout conflit avec le dialogue	60
3. Sur le dilemme	60
4. Les hérissons, <i>monistes</i> , face aux renards, <i>pluralistes</i>	61
5. L'approche théorique	62
6. L'approche athéorique	63
7. L'approche <i>pluramoniste</i> : à la fois théorique et athéorique	64
8. L'approche nihiliste	65
9. L'approche herméneutique, <i>entre monisme et pluralisme</i>	65
Les recommandations en vue de l'élaboration de politiques linguistiques	66
Bibliographie	68
Annexe 1	71
Annexe 2	74

Dans ce document, l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture
et n'a aucune intention discriminatoire.

Remerciements

Pour toi lecteur qui, portant attention à ces pages, entretient le dialogue sur notre belle langue française : car, après tout, nous n'habitons pas tant un territoire, *nous habitons avant tout une langue*. C'est-à-dire cette langue qui est la véritable maison de l'être.

Un peuple n'a pas d'idée pour laquelle il n'ait un mot : l'intuition la plus vive reste un sentiment obscur jusqu'à ce que l'âme trouve une caractéristique et, au moyen du mot, l'incorpore à la mémoire, au souvenir, à l'intelligence, et [...] à la tradition : une raison pure sans langage sur terre est une utopie.

Johann Gottfried Herder, *Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité*, traduction de Max Rouché, Paris, Aubier, 1962, 149-151.

[Il est intéressant d'attirer l'attention sur] une observation devenue courante parmi les philosophes « expressivistes » du langage. Cette observation est liée à l'idée voulant que la structure d'une langue puisse avoir un effet sur les idées qui y sont formulées. Mais la thèse expressiviste va plus loin, puisqu'elle soutient, comme l'écrivait Isaiah Berlin, que « langue » et « idées » ne sont « que diverses façons de dire la même chose ». Voilà pourquoi la langue dans laquelle l'on réfléchit, l'on formule des idées, l'on associe des arguments, etc., n'est nullement neutre à l'égard du contenu même de la pensée.

Charles Blattberg, « L'hébreu en Israël : des leçons pour le français au Québec ? », dans *Argument*, vol. 1, n° 5, automne-hiver 2002-2003, citant Isaiah Berlin, *Concepts and Categories: Philosophical Essays*, Oxford, Oxford Uni. Press, 1980, 189.

[Hans-Georg] Gadamer fait du langage l'accès obligé aux choses mêmes : « L'être qui peut être compris est langage » proclame-t-il. « L'être est langue, c'est-à-dire *autoreprésentation* » (*Vérité et méthode*, Seuil, 1976, 512). « Notre pensée prend son départ dans le centre de la langue » (*Ibid.*, 486). Gadamer rend hommage à Humboldt qui voyait dans la langue conçue comme forme la vie historique de l'esprit et sentait d'une manière particulièrement claire et vivante « combien le passé, même lointain, reste lié aux sentiments du présent, vu que la langue reste pénétrée par tout ce qu'ont ressenti les générations antérieures et en a conservé l'empreinte ». [...] Nous sommes héritiers d'une tradition que nous devons décrypter. Le sens nous précède, nous appelant à « la dignité de l'expérience herméneutique ». Si nous prenons l'interpellation du dépôt de sens dans le langage, ce qui se présente à travers la tradition finit par nous dire quelque chose. [...]

Le scientisme de la pensée moderne a conçu la méthode scientifique comme la seule capable de garantir une expérience de la vérité. Gadamer part au contraire de l'observation qui lui fait dire que dans d'autres domaines, notamment celui de l'art, l'homme fait une expérience de vérité, dans la mesure où il est réellement modifié par son rapport à l'œuvre. Cette expérience de vérité qui se donne dans l'art a, selon lui, valeur de paradigme pour toute expérience historique. La rencontre avec une œuvre d'art ou un document du passé est un fait historique nouveau qui appartient réellement à l'histoire de cette œuvre ou de ce document comme à notre histoire des interprétations. [...] [Chaque] acte interprétatif des œuvres et des documents du passé est une nouvelle médiation qui intervient dans l'élément du langage. Car c'est bien le langage qui est le moyen par lequel continue à vivre et à agir, par le biais de médiations toujours nouvelles avec le présent, les faits et les œuvres du passé, ce que Gadamer appelle la « tradition », ce qui se transmet dans et par le langage. Pour lui, le langage ne peut être considéré comme un simple instrument de la pensée comme l'a fait trop souvent la [pensée occidentale]. Il faut dire au contraire qu'il est constitutif du monde de l'homme, comme dimension irremplaçable de son expérience, dans lequel se révèle incessamment la « signification du monde ». [...]

L'histoire lui apparaît comme un dialogue ininterrompu avec les œuvres du passé, celles qui ne cessent de naître en étant le prolongement novateur. Ce dialogue s'effectue dans l'élément du langage, de l'expression, de la critique, du commentaire. [...] La langue ouvre la dimension de la profondeur, « du fond de laquelle la tradition atteint ceux qui vivent actuellement ». Pour Gadamer, dans l'expérience herméneutique, il y a indissociabilité de la forme linguistique et de son contenu. « Si toute langue est une vision du monde, elle l'est en premier lieu, non pas comme type défini de langue (c'est ainsi que le linguiste voit la langue), mais en vertu de ce qui, dans cette langue, est dit ou, plus exactement, transmis » (*Ibid.*, 465). Il y a unité de la langue et de la tradition.

France Farago, *Le langage*, Paris, Armand Colin, 1999, 76-76, citant Hans-Georg Gadamer, *Vérité et méthode*, Paris, Seuil, 1976.

INTRODUCTION

C'est ce que Heidegger entendait évoquer par la formule

célèbre où il qualifiait le langage de « maison de l'être ».

Une maison est un milieu où les choses sont aménagées en

fonction de nos choix et de nos actions; elle comporte des

pièces différentes consacrées à des usages différents, destinées

à des personnes différentes et utilisées à des moments différents

ou encore vouées au stockage de différents types d'objets.

Ainsi, la façon dont la langue que nous parlons à un moment

déterminé met les choses en relation et en dispose peut être

considérée comme une sorte d'aménagement actif.

Une telle relation est essentielle au langage.

(Charles Taylor, *L'animal langage*, 39)¹

Le 18 novembre 2019, *Le Journal de Québec*² attirait notre attention sur le dernier « sondage Léger mené pour le compte de la *Fondation pour la langue française*, et dont *Le Journal [de Québec]* a obtenu copie, [sondage qui] révèle que six Québécois sur dix sont préoccupés par la place du français[:] cette proportion grimpe à 70 % au sein de la majorité francophone »³. Or, en 1977, Camille Laurin, celui à qui on doit principalement la célèbre loi 101, faisait le pari d'une pièce législative qui « répare, redresse et redonne confiance » aux Québécois, rappelle Arnaud Koenig-Soutière, journaliste responsable de la rédaction de l'article. Quatre décennies plus tard, comme le remarque le sondeur Jean-Marc Léger, que « la situation du français se dégrade, [c'est en tout cas] ce que les Québécois pensent » : à nos yeux, il est évident que l'expérience du langage en tant qu'expérience vécue n'est pas un phénomène homogène, elle s'inscrit plutôt dans une pluralité de sensations en ce qui concerne la manière dont nous la percevons. Dans ces conditions, cette dégradation ressentie du français – dégradation de la place qu'occupe la langue française dans la nation franco-québécoise, pour être encore plus précis – peut être définie comme la contraction de l'horizon de reconnaissance et de valorisation de la langue française dans un contexte de concurrence linguistique – avec la langue anglaise naturellement, mais pas que –, où la mondialisation, par le perpétuel mouvement qu'elle déploie, intensifie cette concurrence des langues, et la langue française n'y échappe absolument pas. Mais comment pouvons-nous mesurer cette dégradation de la place qu'occupe le français ?

¹ Charles Taylor, *L'animal langage : la compétence linguistique humaine*, Montréal, Boréal, 2019, 39.

² Arnaud Koenig-Soutière, « Sondage Léger : la place du français se dégrade, jugent les Québécois », *Le Journal de Québec*, 18 novembre 2019.

³ Ibid. citant un sondage web – de la firme Léger – réalisé du 8 au 11 novembre 2019 auprès de 1008 Québécois, âgés de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. On y apprend aussi qu'« à l'aide des données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la langue maternelle, la région, le niveau d'éducation ainsi que la présence d'enfants dans le ménage, afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude », et qu'« à titre comparatif, la marge d'erreur maximale pour un échantillon de 1008 répondants est de plus ou moins 3,1 %, et ce, 19 fois sur 20 ». Pour les questions posées, les résultats obtenus et la structure méthodologique du sondage, voir l'annexe 1.

1. Sur la contraction de l'horizon de reconnaissance de la langue française

D'un point de vue subjectif, cette dégradation a de grandes chances d'avoir des effets observés vis-à-vis du ressenti des individus. Concrètement, ces derniers ressentent une double force qui s'exerce féroce sur eux : d'un côté, le français est de moins en moins valorisé et, de l'autre côté, l'anglais est de plus en plus convoité. C'est comme si l'horizon de reconnaissance venait à se consumer par les deux bouts. Dans ces conditions, l'émergence et l'activation d'un lexique de la pénurie, c'est-à-dire que le français semble prendre la forme dans l'imaginaire collectif d'une matière première consommable au même titre que le pétrole, le gaz ou encore l'uranium, ce qui le rendrait finalement dégradable, fragile et particulièrement précieux. Ce n'est donc pas anodin si les Québécois ressentent une certaine fragilité de leur langue et craignent que le déclin du français se poursuive au cours de la prochaine décennie.

D'un point de vue objectif, la contraction de l'horizon de reconnaissance et de valorisation de la langue française, dans un contexte de concurrence linguistique, peut être monitorisée par le biais d'une évolution mesurable de l'utilisation de la langue française vis-à-vis de l'utilisation de la langue anglaise, puisque « dégradation » implique ici un emploi à la hausse de l'anglais et un emploi à la baisse du français. Par exemple, il apparaît que certains commerces affichent des promotions en anglais – bien qu'il y ait obligation d'afficher en français –, les plans de cours dans la majorité des universités francophones proposent des ouvrages en anglais – même si une traduction ou un ouvrage de qualité académique analogue existe en français –, sans oublier le fait que des offres d'emplois sont affichées uniquement en anglais – même si paradoxalement elles peuvent exiger le bilinguisme pour l'embauche. Toutefois, il faut se montrer très prudent avec ces constats : dans un premier temps, parce que la récolte des données est assez limitée la plupart du temps et, dans un second temps, parce qu'on trouve toujours des contre-exemples dans des sphères de la société ayant échappé à l'analyse.

2. Écart générationnel et promotion de la langue française

Néanmoins, l'intérêt du sondage Léger révélé par Le Journal de Québec semble se situer sur un autre plan : celui de l'écart générationnel. Ainsi, selon Jean-Marc Léger, « les baby-boomers sont très préoccupés par la langue française, et ça va mal [selon eux] ; chez les jeunes, la préoccupation est là, mais pas au même niveau que les autres[:] le clivage est important »⁴. Cette disparité renforce notre thèse sur la pluralité des sensations en ce qui concerne la manière dont nous percevons la dégradation du français du moment que « la ferveur pour défendre la langue est bien présente chez les 55 ans et plus, elle s'amenuise chez les plus jeunes »⁵.

Cela étant dit, il faut savoir que dans la foulée de ces discussions qui ont fait couler beaucoup d'encre autour du dévoilement des résultats du sondage Léger, le 24 novembre 2019, Pauline Marois – péquiste, ex-première ministre du Québec qui sort de sa retraite politique afin de porter le projet de la Fondation pour la langue française –, et John Parisella – libéral, Italien anglophone et francophile – sont invités à l'émission Tout le monde en parle : « Ensemble, ils souhaitent mettre de l'avant la mission que s'est donnée la fondation, [...] qui veut promouvoir la langue afin d'éviter que son usage ne s'effrite. Le français, ils le veulent fédérateur »⁶. Ainsi, d'une manière générale, notre mémoire s'inscrit dans cette grande conscientisation à l'égard de la place du français dans notre société, bien que nos travaux de réflexion et recherche aient commencé quelques mois avant la percée médiatique de la Fondation pour la langue française et du sondage Léger révélé par Le Journal de Québec. D'une manière précise, c'est le contexte universitaire, celui plus proche de nous à l'Université Laval qui nous intéresse. À ce sujet, on peut s'appuyer sur un autre grand événement dans l'actualité.

3. Prendre au sérieux la question de la place du français

⁴ Cité par Arnaud Koenig-Soutière, op. cit.

⁵ Voir ibid.

⁶ Radio-Canada, « Pauline Marois et John Parisella : en français SVP ! », Tout le monde en parle, 24 novembre 2019.

Le 4 décembre 2019, un collectif de cheffes et chefs d'établissement d'enseignement universitaire québécois signe un texte dans *Le Droit*⁷. Selon eux :

La société québécoise doit pouvoir évoluer en s'appuyant sur des institutions solides. Or, nos établissements d'enseignement universitaire contribuent résolument à la consolidation de l'identité collective et à la prospérité de toutes les régions du Québec. Aujourd'hui plus que jamais, le Québec et la société québécoise font face à de nombreux défis, qu'il s'agisse de la pénurie de main-d'œuvre, de changements climatiques, d'acquisitions de nouvelles compétences à l'ère du virage numérique, de la relève entrepreneuriale ou de la gestion de la diversité et du vivre-ensemble. [...] En génie comme en sciences de l'éducation, en sciences sociales ou en sciences de la vie, dans les arts comme dans les sciences numériques, ils sont un moteur pour la démocratie, l'économie, le développement durable, la culture et l'amélioration des conditions de vie et de travail. En réalisant des études universitaires, on se forme pour avoir accès à des emplois stimulants et variés, pour devenir des citoyennes et des citoyens responsables, pour mieux affronter les complexités de la vie contemporaine. [...] Partout sur la planète, on vante souvent la richesse humaine du Québec : nos établissements d'enseignement universitaire y contribuent activement. L'avenir du Québec se joue en partie sur nos campus. Fréquentons-les plus que jamais ! Nos établissements d'enseignement universitaire ont besoin d'un financement adéquat pour jouer pleinement leur rôle. Appuyons-les et soyons-en fiers⁸.

Dans cette déclaration sur l'avenir du Québec et ses universités, trois éléments nous interpellent directement. Premièrement, il est tout à fait vrai que « nos établissements d'enseignement universitaire contribuent à la consolidation de l'identité collective », et que les universitaires, les intellectuels et les chercheurs jouent un rôle très important dans la société du moment qu'ils façonnent la culture de la nation par leurs actes de création comme d'interprétation. Or, en se rapportant et en s'alignant au spectre intellectuel anglo-états-unien, ces *sculpteurs* de notre culture vont dès lors avoir tendance à s'appuyer sur une littérature et même privilégier des thèses développées dans un contexte différent du nôtre. Forcément, cela va avoir des effets sur les idées explorées – et l'orientation des recherches –, sans oublier les impacts sur le grand imaginaire collectif. À ce titre, nous constatons que ce n'est pas uniquement par le biais du contenu, mais aussi par le biais de la forme – c'est-à-dire la structure linguistique de l'anglais – que l'influence s'exerce. En somme, il n'est certainement pas question de rejeter tout usage de la langue anglaise – l'ouverture vers cette dernière peut tout à fait enrichir notre espace culturel –, mais plutôt d'asseoir une telle ouverture sur le monde sur une *véritable* reconnaissance et valorisation de la langue française.

Deuxièmement, il est à la fois très étrange et révélateur que ce collectif de chefs d'établissement d'enseignement universitaire québécois écartent – que cela est fait de manière plutôt consciente qu'inconsciente, si on se réfère au contexte médiatique des jours précédant la sortie du texte qu'ils ont signé – la problématique de la place de la langue française dans la société québécoise et ses universités. *Étrange*, parce qu'en effet « aujourd'hui plus que jamais, le Québec et la société québécoise font face à de nombreux défis » : bien que la « pénurie de main-d'œuvre, [les] changements climatiques, [l']acquisition de nouvelles compétences à l'ère du virage numérique, [la] relève entrepreneuriale ou [la] gestion de la diversité et du vivre-ensemble » constituent des enjeux majeurs, prendre le temps de réfléchir un défi aussi fondamental que la dégradation de la place qu'occupe la langue française dans la nation franco-québécoise est d'autant plus pertinent que c'est précisément sur une valorisation et reconnaissance de notre langue commune qu'il sera possible d'enraciner un effort synergétique permettant de faire face aux autres défis de manière encore plus efficace. *Révélateur*, parce que cela témoigne justement d'une contraction de l'horizon de reconnaissance et de valorisation de la langue française dans un contexte de mondialisation, où on semble orienter quasiment toute notre attention, énergie et ressources pour contrer les effets néfastes de la concurrence économique comme commerciale, si bien qu'on finit par forcément écartier – voire omettre – de nous soucier de la concurrence des langues : la contraction de l'horizon de reconnaissance peut être si forte qu'il peut nous arriver de simplement oublier de penser à l'enjeu linguistique, comme semble justement en témoigner le texte dans *Le Droit* que nous venons de citer.

Troisièmement, du moment que « partout sur la planète, on vante la richesse humaine du Québec » et que « nos établissements d'enseignement universitaire y contribuent activement [:] l'avenir du Québec se joue en partie sur nos campus »,

⁷ Collectif de cheffes et chefs d'établissement d'enseignement universitaire québécois, « L'avenir du Québec et les universités », *Le Droit*, 4 décembre 2019.

⁸ Ibid.

il convient de se pencher avec sérieux sur les réalités de cette jeunesse québécoise. À ce sujet, le présent mémoire vise à forger un solide pont entre d'un côté le ressenti des Québécois vis-à-vis de la dégradation de la place du français dans la société – soit précisément à travers l'élément de l'écart générationnel qui ressort si fortement du sondage Léger et des préoccupations portées par la Fondation pour la langue française – et, d'un autre côté, de l'avenir du Québec qui se joue sur les campus universitaires, en prenant très au sérieux l'enjeu de la place de la langue française dans notre société, plus précisément dans le contexte universitaire qui nous touche de près. On est alors en droit de se poser la question suivante : un mémoire, pour quoi faire ?

4. Un mémoire, pour quoi faire ?

Le présent mémoire sur la place de la langue française à l'Université Laval a comme point de départ l'inquiétude exprimée par notre communauté universitaire à l'égard de plusieurs enjeux prioritaires en enseignement supérieur : c'est donc dans un effort de documentation, de réflexion et d'analyse que s'inscrit la présente recherche. Ainsi, l'enjeu de la « place du français aux cycles supérieurs à l'Université Laval, notamment quant au matériel de cours et à la littérature mobilisés par les enseignants », tel qu'exprimé par les membres de notre communauté universitaire lors de notre assemblée générale, constitue un point de réflexion fondamental en parallèle des enjeux d'accès aux stages, de la gratuité scolaire balisée, du financement chez les étudiants aux cycles supérieurs et des frais institutionnels obligatoires, entre autres choses.

Dans ces circonstances, le présent mémoire poursuit avant tout trois objectifs : (i) élaborer une réflexion solide sur la place du français dans notre université et, par extension, dans nos universités québécoises, mais aussi dans notre société, de manière plus vaste ; (ii) orienter la revalorisation de la place de la langue française autour d'une démarche dialogique⁹ – vis-à-vis plusieurs rencontres de discussions ouvertes à tous (du bas vers le haut) – afin que tous puissent s'exprimer et contribuer à la réflexion, et non dans une perspective monologique (du haut vers le bas) ; (iii) ouvrir un espace de dialogue – à la fois municipal et provincial, nous l'espérons – afin de viser collectivement un horizon de reconnaissance et de valorisation de la place du français, dans une optique fortement inclusive et surtout attentive aux nombreux changements.

⁹ Notre démarche vise précisément à rompre avec ce qui est généralement proposé comme orientation méthodologique dans les exercices de recherche contemporains où on remarque un certain détachement face à la réalité vécue, ce dernier aboutissant ultimement à une véritable contre-productivité dans la pratique – du moment que des « experts » imposent une analyse purement théorique depuis une tour d'ivoire. À cet effet, il convient ici de rappeler qu'un enjeu de nature linguistique, au même titre que tous les enjeux qui s'inscrivent dans le domaine des humanités (par opposition au domaine des sciences de la nature), appelle et exige non pas une démarche de type désengagée où l'expert se doit d'étudier son objet d'étude à distance, question de garder une certaine objectivité et ne pas être biaisé, mais plutôt dans une approche tout à fait contextuelle et engagée qui cherche à éliminer cette distance afin de justement réfléchir au plus près du sujet : c'est là l'orientation de notre recherche.

L'ARRIÈRE-FOND PHILOSOPHIQUE DU MÉMOIRE

Qu'est-ce que le langage ? Cette interrogation remonte à l'aube de la tradition intellectuelle occidentale : en un certain sens, elle est aussi la question des questions. Plus précisément, dans ce qu'on peut appeler la modernité – c'est-à-dire à partir du XVII^e siècle –, « les philosophes ont alimenté un débat incessant sur la nature du langage, les uns contestant les positions des autres ou s'en inspirant », et c'est pourquoi, suivant l'éminent philosophe Charles Taylor, « on peut y jeter un éclairage en classant toutes ces théories en deux grandes catégories » :

La première [celle dont l'influence a été la plus grande rassemble des idées élaborées par Locke à partir de celles de Hobbes, puis par Condillac, cherchant à expliquer le langage dans les limites de l'épistémologie de la représentation dont Descartes a établi la prédominance] regroupe celles « encadrantes » [ou dénotatives-instrumentales]. Ces théories cherchent à expliquer le langage en l'inscrivant dans une conception de la vie, du comportement, des finalités ou des facultés mentales de l'être humain qui est définie et exposée sans égard au langage. Celui-ci apparaît à l'intérieur d'un cadre et y remplit certaines fonctions, mais le cadre précède le langage, ou peut du moins être envisagé indépendamment de celui-ci. La seconde famille [avec Hamann, Herder et Humboldt, via les réflexions sur le langage menées dans les années 1790 alors que le romantisme allemand florissait] comprend les théories « constitutives » [ou constitutives-expressives]. Comme leur nom le laisse l'entendre, elles sont l'antithèse des théories encadrantes. Selon elles, le langage rend possible de nouvelles finalités, de nouveaux répertoires comportementaux et de nouvelles significations, si bien qu'on ne pourrait l'appréhender à partir d'une conception de la vie humaine conçue sans lui¹⁰.

Notre réflexion se situe donc à la fois dans la continuité des débats classiques – les théories constitutives-expressives de type « Hamann-Herder-Humboldt » versus les théories encadrantes-dénotatives-instrumentales de type « Hobbes-Locke-Condillac » – sur la compétence linguistique humaine, et des débats plus contemporains – les débats entre les tenants de l'approche neutraliste (donc moniste), pluraliste, postmoderniste (affirmant paradoxalement l'unité du monisme et la diversité du pluralisme, soit un pluramonisme) et l'approche pratique –, sur la question. Dans ces conditions, il convient, à ce stade de notre réflexion, de plonger directement au cœur de ces débats.

1. Hamann-Herder-Humboldt contre Hobbes-Locke-Condillac

Par souci de cohérence et de clarté en ce qui a trait à l'évolution historique des idées, commençons avec les débats classiques. Une question s'impose dès lors : quel rôle pour la compétence linguistique humaine, c'est-à-dire pour le langage ? À notre sens, le langage ne cartographie pas simplement notre monde, mais le crée. C'est pourquoi, entre autres choses, au cours des cent dernières années, l'intérêt philosophique pour la question linguistique est devenu, comme le démontre Taylor, « quasi-obsessionnel »¹¹. Cette obsession remonte à une remarque faite par le philosophe Wittgenstein en 1915 :

¹⁰ Charles Taylor, *L'animal langage : la compétence linguistique humaine*, traduction de Nicolas Calvé, Montréal, Boréal, 2019, 13-14.

¹¹ À ce sujet, voir : Taylor, op. cit., la première partie « La dimension constitutive du langage » (11-139) et la troisième « Autres applications » (385-458) ; Taylor, « Language and Human Nature », dans *Human Agency and Language: Philosophical Papers 1*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 215-247 ; Taylor, « The Importance of Herder », dans *Philosophical Arguments*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1995, 79-99 ; Taylor, « Overcoming Epistemology », dans *ibid.*, 1-19 ; Taylor, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, traduction de Charlotte Melançon, Montréal, Boréal, 2003, chapitre 9 ; Taylor, « "Lichtung" or "Lebensform" : Parallels between Wittgenstein and Heidegger », dans *Philosophical Arguments*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1995, 61-78. Or, il est intéressant de noter que Humboldt, inspiré par un « holisme de la signification [qui] est un des apports les plus importants de la perspective introduite par Herder » (voir Taylor, *L'animal langage*, 36 et 36n25), attire notre attention sur une comparaison de la langue à une trame : « La langue peut être comparée à une trame immense dans laquelle chaque partie est reliée à toutes les autres et où toutes le sont à l'ensemble selon une cohésion plus ou moins clairement repérable. L'homme, en parlant, et quel que soit son point de départ, ne prend contact qu'avec un élément très partiel de toute la trame ; mais il agit instinctivement comme si l'ensemble sous-jacent du système lui était, au moment où il parle, instantanément présent » (voir Wilhelm von Humboldt, *Introduction à l'œuvre sur le kavi, et autres essais*, traduction de Pierre Causat, Paris, Seuil, 1974, 210). De plus, il convient ici de suivre l'observation de Taylor selon laquelle, « il a pris sa forme la plus influente au début du XX^e siècle dans ce célèbre principe de Saussure », c'est-à-dire que « dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs » (Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1978, 166), d'où le fait que : « Selon cette formule, on peut définir la signification linguistique comme la correspondance non pas entre des sons (mots) et des choses, mais entre des sons (signifiants) et des significations (signifiés). Ainsi, en français, la distinction entre les sons /p/ et /b/ produit dans un contexte donné les significations distinctes pois et bois. Autrement dit, un mot n'obtient sa signification que dans le champ de ses contrastes. Sous cette forme, ce principe est reconnu presque universellement. Il constitue un des axiomes de la linguistique. L'image de la trame

« Les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde ». Dès lors, le langage n'est pas tellement de l'ordre d'un outil d'enregistrement et de communication des informations, mais plutôt la structure même de résistance de toutes nos connaissances et expériences.

Néanmoins, les différents grands philosophes qui se sont inspirés de la remarque de Wittgenstein ne pouvaient s'accorder sur ce que cela impliquait. Les positivistes d'entre eux voient dans le langage une étroite cartographie de faits impersonnels, rejetant tout ce qui dépasse ce cadre comme de la rhétorique, de l'émotion ou encore de la superstition. Les humanistes, au contraire, voient dans le langage une véritable force créatrice qui donne des ailes à nos perceptions et nous ouvre à l'inconnu. Pour les positivistes, pourrait-on dire, le langage s'inscrit dans la circonscription des sciences naturelles, alors que pour les humanistes, il s'agit essentiellement d'un horizon aspirant à la liberté d'un domaine comme la poésie, s'inscrivant dès lors dans les *humanités*.

L'ouvrage de Taylor démontre avec robustesse et précision historique l'intérêt aujourd'hui de l'approche humaniste – *holiste* –, par rapport à celle positiviste – *réductrice*. Taylor commence par s'attaquer à la pensée d'Étienne de Condillac, le proto-positiviste du XVIII^e siècle qui a suggéré que le langage a pris forme lorsque nos ancêtres se sont lassés de grognements et de gestes instinctifs, et ont décidé de partager leurs idées au moyen de sons vocaux artificiels. Quelques années plus tard, le proto-humaniste Johann Gottfried Herder interrogea Condillac afin de déconstruire l'argument de ce dernier à la racine : comment ses sauvages – au sens « des sauvages de Condillac » – auraient-ils su qu'ils avaient des idées à communiquer s'ils n'avaient pas *déjà* un langage pour les exprimer ? Taylor montre que le questionnement de Herder était juste : il n'y aurait pas de conscience sans un saut des cycles mécaniques de stimulus et de réponse à un nouveau plan, où la langue nous permet de *saisir ce qui est*.

Cette confrontation entre proto-positivisme et proto-humanisme implique plusieurs autres différences décisives. En premier lieu, Condillac pensait que la langue était « atomiste », imaginant que nous la captions mot par mot, mais Herder la comprenait « globalement » – c'est-à-dire de manière holiste –, reconnaissant que les mots n'ont de sens que lorsqu'ils font partie de réseaux linguistiques plus vastes. En deuxième lieu, Condillac considérait la langue comme une chose enracinée dans l'expérience privée, tandis que Herder la considérait comme une entreprise collaborative basée sur « la primauté de la conversation ». Enfin et surtout, Condillac considérait les mots comme des étiquettes sur des choses que nous pouvons déjà identifier, tandis que pour Herder certains concepts – loyauté, lois ou promesses, par exemple – n'existeraient pas si nous n'avions pas de mots précis pour les exprimer.

Taylor prend appui sur l'artillerie lourde de la philosophie du XX^e siècle – Martin Heidegger, Maurice Merleau-Ponty ainsi que Wittgenstein – pour faire valoir Herder contre Condillac. Il semble donc que la langue blanchie des sciences naturelles ne pourrait pas nous fournir ses représentations « dégagées » d'un monde objectif, si elle ne se situait pas dans un paysage coloré de pratiques linguistiques personnelles, passionnées et ludiques : selon Taylor, nous ne pouvons pas apprendre à écrire un traité avant d'apprendre à converser. Ainsi, la langue évolue avec le temps, non pas en ajoutant tout simplement des mots nouveaux, mais en utilisant la force de la narration et de la métaphore : un point illustré par l'idée classique d'égalité civique, idée qui a été transformée par la révolution américaine et française et par divers mouvements socialistes, avant de recevoir de nouvelles couleurs dans la politique contemporaine à travers la question des identités sexuelles, religieuses, culturelles et surtout nationales. Dans ces conditions, *la langue change notre monde* pour le dire plus synthétiquement : elle introduit de nouvelles significations dans nos vies. Pour reprendre l'orientation humaniste, cette dernière est une « expression de soi », par opposition à Condillac et aux positivistes, qui la réduisait à son statut de simple « véhicule d'idées ».

de Humboldt révèle que la compréhension d'un mot se situe nécessairement dans celle d'une langue considérée comme un tout ainsi que dans celle de la multitude de règles et de liens qui la définissent. Si par exemple on crée un nouveau verbe français et qu'on le termine par le suffixe -ait pour le conjuguer à l'imparfait, tous les locuteurs de cette langue comprendront la signification de cette modification. Ainsi, nous avons pour chaque mot une idée quelconque de sa relation aux autres et de la façon dont tous ces mots doivent être combinés pour qu'un syntagme ait un sens, comme en fait foi par la négative cet exemple d'absurdité popularisé par Chomsky : « D'incolores idées vertes dorment furieusement. » Dans une autre de ses images célèbres, Humboldt compare la prononciation d'un mot au jeu d'une note de musique : celle-ci fait résonner tout l'instrument (Humboldt, op cit., 138-139) » (Taylor, *L'animal langage*, 36-37). À notre avis, ces précisions éclairent notre réflexion.

2. Par-delà les querelles entre neutralistes, pluralistes et postmodernistes

Du moment que ces débats classiques constituent l'arrière-fond de nos propres discussions sur la place de la langue, il convient de ne surtout pas négliger l'impact sur la direction même de nos querelles contemporaines, mais plutôt de les inscrire solidement dans une continuité philosophico-historique afin de pouvoir jeter un coup d'œil critique sur le vaste paysage qui s'offre à nous. Nous pouvons dès lors tourner notre regard vers notre présent, présent qui gagne à être interprété à la lumière des débats entre les tenants de l'approche neutraliste, pluraliste, et postmoderniste.

Charles Blattberg, professeur de philosophie politique à l'Université de Montréal, attire notre attention sur l'influence croissante de l'approche neutraliste :

L'histoire a connu plusieurs cas de sociétés plurilingues gouvernées en une seule langue ou en un petit nombre de langues dominantes – le latin dans l'Empire romain, le perse dans l'Empire mongol, l'anglais, le français et l'allemand dans la Communauté européenne d'aujourd'hui, etc. Mais c'est seulement depuis l'influence croissante de la philosophie politique neutraliste qu'on a voulu donner une justification théorique à cette réalité. Prenant comme modèle le principe de la séparation entre l'Église et l'État, les neutralistes soutiennent qu'une société juste doit être fondée sur une théorie unifiée et systématique de la justice. Or, lorsqu'elles cherchent à intégrer les questions de politique linguistique, de telles théories ont tendance à accorder à une langue ou à un nombre restreint de langues le statut de langue(s) officielle(s) de l'État. Pour un neutraliste comme Pierre Trudeau, par exemple, la *Loi des langues officielles du Canada* eut le mérite d'associer le statut privilégié de l'anglais et du français à l'idée de justice, plutôt que d'en faire seulement le résultat d'arguments de *Realpolitik* reconnaissant, par exemple, à chaque groupe linguistique dominant la capacité de détruire le pays (pouvoir que n'auraient pas les Canadiens ukrainiens, ou iroquois, etc.). Il est d'ailleurs bien connu que pour Trudeau, la thèse des deux nations était précisément une forme de *Realpolitik* à laquelle il opposait l'idée que la fédération canadienne unissait en son sein deux communautés linguistiques¹².

Ainsi, il est tout à fait naturel de se poser la question suivante : que vaut l'argument des tenants de l'approche neutraliste ? Quelle valeur faut-il lui accorder ? Blattberg insiste :

Car que l'on parle de nations ou de communautés linguistiques, il n'en demeure pas moins que la langue principale de quelques-uns – et non pas de tous – reçoit un statut spécial, et cela, semble-t-il, requiert une explication. Que faut-il répondre, par exemple, à ceux qui demandent pourquoi seul le français, parmi les langues minoritaires canadiennes, devrait avoir un statut officiel équivalent à l'anglais ? Voici la réponse de Trudeau : « Certains critiquent le bilinguisme et considèrent qu'il s'agit là d'un privilège accordé aux Canadiens français. C'est peut-être

un privilège, mais je pense que d'un point de vue historique, les francophones d'ici sont en nombre suffisant et qu'ils sont établis depuis longtemps. De plus, il y a une espèce d'entente depuis le début à l'effet qu'on reconnaît leurs droits. Alors, privilégions les francophones ! » Il est clair, toutefois, que les raisons données ici par Trudeau – la population, la profondeur historique, une entente – n'ont rien à voir avec les véritables critères du neutralisme. D'ailleurs, le neutraliste conséquent ne devrait-il pas y voir de simples contingences historiques qui résultent elles-mêmes de la *Realpolitik*¹³ ?

En effet, si on est là en présence d'une théorie qui se fonde sur l'idée d'une justice neutre – particulièrement, souligne Blattberg, « si, comme le faisait Trudeau, elle fait un absolu des valeurs associées au respect de l'individu »¹⁴ –, cette dernière ne peut de manière cohérente favoriser une (ou plusieurs) langue(s) au détriment d'une autre. Pourquoi ? Parce que cela

¹² Charles Blattberg, « L'hébreu en Israël : des leçons pour le français au Québec ? », dans *Argument*, vol. 1, n° 5, automne-hiver 2002-2003, citant P. E. Trudeau, « Quebec and the Constitutional Problem », *Federalism and the French Canadians*, Toronto, Macmillan Press, 1968, 31.

¹³ Blattberg, op. cit., citant Trudeau, Max et Monique Nemni, « Entretien avec Pierre Elliott Trudeau », dans *Cité libre*, vol. 1, n° 25, 1997, 17. Pour Blattberg, « Will Kymlicka, qui lui aussi défend une théorie libérale et neutraliste de la justice, est néanmoins prêt à reconnaître de façon explicite les communautés nationales. Il croit pouvoir le faire, parce qu'il pense que de telles communautés, lorsqu'elles sont au cœur des questions de justice, peuvent néanmoins être théoriquement réconciliées avec le respect de l'individu. Toutefois, cette attitude ne maintient pas la possibilité que la communauté et l'individu puissent, de façon justifiable, entrer en un conflit dont la réponse n'est pas toujours de donner une priorité absolue à l'individu ». À cet effet, voir : Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship : A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

¹⁴ Blattberg, op. cit., faisant référence à Trudeau, *Trudeau : l'essentiel de sa pensée politique*, Montréal, Le jour, 1998.

favoriserait les individus dont la langue d'usage reçoit le statut officiel. Dès lors, la proposition de Blattberg se trouve tout à fait renforcée du moment que « les neutralistes canadiens qui refusent de se taire sur la question de la politique linguistique devraient ne favoriser ni l'anglais ni le français, mais bien l'espéranto[:] puisqu'il est inutile d'insister sur le caractère irréaliste d'une telle proposition, il faut revenir à ma suggestion première[, c'est-à-dire que] le seul apport valable des neutralistes en matière de politique linguistique serait d'admettre qu'ils n'ont rien à dire »¹⁵. Or, en face des tenants de l'approche neutraliste, on retrouve ceux qui prennent leur distance avec ce projet : c'est l'approche pluraliste.

Cette dernière a un point de départ bien précis : pour les tenants de l'approche pluraliste, il convient d'attirer l'attention sur la facticité d'une conception neutraliste en ce qui a trait au domaine de la politique linguistique. À ce sujet, Blattberg introduit pour illustrer son propos, un penseur tout à fait pluraliste, soit Alan Patten, pour qui :

« le désengagement ne peut pas être la meilleure réponse des institutions publiques face au pluralisme linguistique, parce qu'un tel désengagement est impossible ». Au lieu d'appliquer une théorie systématique, Patten cherche donc, de manière typiquement pluraliste, à distinguer avec soin les diverses valeurs en jeu. Il associe ensuite ces valeurs distinctes à des modèles politiques spécifiques, précisant qu'en cas de conflit, il faudra rechercher un équilibre, ce qui veut dire des compromis. Face aux conflits véritables que peut susciter toute politique linguistique, Patten, comme tout pluraliste, nous porte donc à conclure que les valeurs en jeu sont des entités autonomes qui « tirent dans des directions différentes », de sorte qu'il faille « faire des choix difficiles » qui visent néanmoins « à ne pas trop compromettre aucune d'entre elles »¹⁶.

Si au premier coup d'œil l'approche pluraliste nous apparaît comme tout à fait tenable – c'est surtout parce qu'elle affirme le pluralisme des valeurs, et surtout l'incommensurabilité de ces dernières –, elle repose toutefois « sur une prémisse injustifiée qui porte à considérer tout conflit comme un jeu à somme nulle entre adversaires irréductibles, ce qui élimine dès le départ tout espoir d'un rapprochement véritable qui n'impliquerait aucun compromis »¹⁷ : autrement dit, peut-être qu'il est possible de viser plus haut, c'est-à-dire plus haut que les compromis et le geste du négociateur, pour faire de la place – du moins, tenter de – à un geste dialogique plus ouvert, celui propre à la conversation, certes fragile, mais tout à fait souhaitable.

C'est pourquoi, pour Blattberg, il est tout à fait envisageable que « l'on peut (au moins quelquefois) éviter [l'idée de compromis, c'est-à-dire de considérer tout conflit comme un jeu à somme nulle entre adversaires irréductibles], si l'on reconnaît que les valeurs – ou mieux, que les biens – ne sont pas, conceptuellement, tels des atomes distincts qui se heurtent ou entrent en collision lorsqu'ils sont en conflit[:] au contraire, ils font partie d'un tout qui peut parfois être transformé d'une façon qui accroît l'intégration, et donc la réconciliation, de ses diverses parties[, c'est pourquoi] cette conception holiste nous fait mieux voir que les conflits moraux et politiques admettent parfois des solutions synergistes qui ne reposent pas sur l'idée de compromis »¹⁸. En ce sens, l'orientation du présent mémoire, qui vise à ne surtout pas aborder la question de la place de la langue française à l'Université Laval comme un jeu à somme nulle, repose concrètement sur l'étude de voies d'actions de types proactives, surtout que celles restrictives sont contreproductives du moment qu'elles sapent la liberté académique : il convient de valoriser les publications en français – soutenir aussi la professionnalisation des plateformes de publication francophones –, financer les activités de partage des recherches en français (colloques, conférences, ateliers, etc.), et valoriser les publications en français pour le processus d'octroi de la permanence.

Pour ce qui est de l'approche postmoderniste, elle s'efforce d'affirmer, et ce de manière tout à fait *paradoxe*, l'esprit de l'approche neutraliste et pluraliste. En tentant de concilier l'un et le divers, il n'est pas surprenant pour Blattberg que l'approche postmoderniste – qu'on pourrait aussi qualifier de *pluramoniste*, en raison de l'affirmation du *monisme* et du *pluralisme* –, ouvre sur une série de contradictions :

Considérons par exemple le très intéressant texte de Daniel M. Weinstock sur les droits linguistiques. Arrivé à mi-parcours, Weinstock affirme nous avoir « reconduit sur le territoire familial, cher à [Isaïah] Berlin, du pluralisme des valeurs ». Mais ce

¹⁵ Blattberg, op. cit.

¹⁶ Ibid., citant Alan Patten, « Political Theory and Language Policy », dans *Political Theory*, vol. 5, n° 29, 2001, 693 et 710 (la traduction est de Blattberg).

¹⁷ Blattberg, op. cit.

¹⁸ Ibid.

constat s'accompagne d'une critique de l'idée qu'on peut affirmer une langue comme un bien intrinsèque, puisque selon Weinstock, il ne faudrait pas compter la langue en elle-même dans le nombre limité des valeurs légitimes. Or, cette attitude n'est certainement pas d'esprit pluraliste, et ce d'autant moins qu'elle s'appuie sur la prémisse voulant que seules soient légitimes les valeurs qui se ramènent finalement aux intérêts de l'individu. Car pour Weinstock, tout « ce qui contrevient au principe individualiste du libéralisme », tel qu'il le conçoit, doit être considéré illégitime et être rejeté. Nous voilà ramenés non pas au pluralisme, mais bien plutôt sur le territoire propre au libéralisme neutraliste. Et encore, pas tout à fait, puisque le libéralisme de Weinstock ne semble pas fondé sur une théorie systématique de la justice, les valeurs individualistes prônées étant elles-mêmes vues comme plurielles et en conflit, nous forçant à faire des choix et des compromis. Aucune hiérarchisation de ces valeurs, qu'elle soit cardinale, ordinale ou autre, n'est établie. Il faut dès lors se demander quel est le fondement, philosophique ou autre, du primat qu'accorde Weinstock aux valeurs individualistes lorsqu'elles entrent en conflit avec d'autres valeurs, telle la langue, qui ne peut leur être réduite. Et d'ailleurs, qu'est-ce qui justifie d'emblée la distinction si radicale entre les valeurs individualistes et non-individualistes ? Weinstock ne nous dit rien sur ce point. On est donc quelque peu étonné de voir Weinstock conclure par un appui aux politiques qui érigent la langue de la majorité en langue officielle de l'État. Mais ses arguments étonnent plus encore. L'antinomie relevée plus haut, et d'autres encore, l'amène en effet à cette analogie : l'institution d'une langue officielle, que tous les citoyens pourraient parler, aiderait la coordination des politiques étatiques et constitue donc un facteur d'efficacité au même titre, précise-t-il, que la décision (déterminée arbitrairement) d'exiger que tous conduisent dans la même direction sur un même côté de la rue. Or, il m'apparaît qu'il y a ici un hiatus étrange entre les arguments *de jure* et *de facto*. D'une part, toute politique qui, *de jure*, favorise une ou des langues particulières portera nécessairement, nous dit Weinstock, la tache de l'arbitraire, puisque donner un statut privilégié à telle ou telle langue en raison de son importance sociale ou historique ne fait en réalité que récompenser le colonialisme. Mais il semble d'autre part que justifier *de facto* les mêmes politiques préserverait d'une telle accusation¹⁹.

Ainsi, l'affirmation d'une politique linguistique d'orientation postmoderniste, à la Weinstock, se présente à nous de manière assez paradoxale – voire pas très utile et assez abstraite vu l'importance d'être sensible, lorsqu'il est question d'un enjeu comme celui linguistique, aux changements et éléments avant tout pratiques : mais surtout, en nous appuyant sur les travaux de Blattberg, on constate que l'attitude postmoderniste se veut « neutre à l'égard des diverses conventions linguistiques qui pourraient être adoptées dans une communauté politique complexe et hétérogène, et pourtant, malgré ou à cause de cela – il est difficile d'en être certain –, sans rapport avec l'idée de justice[.] or, ni l'un ni l'autre n'est vrai [du moment que] contrairement à la coordination des automobilistes, la politique linguistique met en jeu des valeurs importantes qui peuvent entrer en conflit avec l'objectif d'efficacité ; dès lors, il s'agit bien d'une question de justice »²⁰. Dans ces conditions, ni l'approche des neutralistes, ni celle des pluralistes ou des postmodernistes ne convient pour notre réflexion.

3. Donner préséance à la pratique

Pourquoi ? En somme, c'est avant tout parce que les trois approches négligent une chose tout à fait essentielle : *le primat de la pratique*. À cet effet, la réflexion philosophique de Blattberg attire notre attention sur le fait que « la politique linguistique ne doit être déterminée ni par l'application d'une théorie systématique de la justice, ni (seulement) par l'équilibre recherché entre des valeurs conçues abstraitement, ni par une affirmation paradoxale de ces deux premiers [car] au bout du compte, [les trois approches] ne paraissent pas avoir compris que pour établir une politique linguistique (ou autre) adéquate, il faut rester fidèle, autant qu'il est possible, à la tradition ouverte et changeante d'une communauté politique »²¹. Alors, une question s'impose naturellement à nous : comment procéder ? Comment devrions-nous alors aborder la question de la place de la langue française, si aucune des trois voies n'est adéquate ?

Nous pensons que la réponse ne se trouve pas dans le registre d'un effort de contemplation abstrait, d'un effort théorique visant à unifier et figer une vérité, ni même dans une entreprise visant à peaufiner davantage un modèle théorique

¹⁹ Ibid. citant Daniel Weinstock, « The Antinomy of Language Policy », dans *Political Theory and Language Policy*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

qui éventuellement, arrivé à un stade élevé de sophistication, pourra *mathématiquement* résoudre notre problème : qui, rappelons-nous, n'est pas un problème mathématique ou scientifique, mais s'inscrivant plutôt dans l'*instabilité des affaires humaines*. Il convient ici de souligner cela, notamment en raison du fait qu'il s'agit là de l'argument ultime d'autorité avancé la plupart du temps par les théoriciens, pour qui la réponse se trouve dans *plus* de théorisation, dans le perfectionnement du modèle théorique qui éventuellement, si on le peaufine assez, pourra débloquer la situation.

Or, il semble que notre problématique dépasse le registre théorique. Elle ne se prête pas à l'exercice spéculatif du moment qu'elle se situe sur un autre plan, celui non pas théorique, mais *pratique*. Dès lors, pour revenir à nos interrogations, les artisans d'une politique linguistique dialogique doivent plutôt s'inscrire dans une démarche visant à demeurer sensible aux particularités du contexte, ce qui constitue le véritable angle mort des trois approches que nous venons d'analyser, et qu'il convient de rejeter.

Dans ces conditions de changement de registre, il n'est plus possible d'espérer résoudre le problème dans sa tour d'ivoire en faisant appel à un coffre à outils conceptuels : il faut plutôt prendre le pouls de la situation sur le terrain, interroger les individus, organiser des espaces de discussions, permettre aux interprétations et aux discours d'entrer en dialogue, et ultimement, à partir de là, orienter une politique linguistique contextualisée, légitime, mais surtout ouverte et fidèle autant qu'il est possible à la tradition complexe et changeante de notre communauté. C'est alors qu'on pourra vraiment *donner préséance à la pratique*, pour reprendre les mots de Blattberg.

LES PRINCIPES DE LA DÉMARCHE DIALOGIQUE : LA CO-CONSTRUCTION

Or, comment pouvons-nous concrètement donner préséance à la pratique dans notre contexte ? Autrement dit, comment répondre de manière rigoureuse et pertinente aux nombreuses interrogations de notre communauté universitaire – c'est-à-dire à l'enjeu de la « place du français aux cycles supérieurs à l'Université Laval, notamment quant au matériel de cours et à la littérature mobilisés par les enseignants », tel qu'exprimé par nos membres lors de notre assemblée générale –, tout en ne nous enfermant pas dans l'exercice théorique totalisant et métacontextuel, par-delà toutes les particularités du contexte ?

Nous pensons qu'il convient de recourir au dialogue ouvert – une sorte de « surplus » de démocratie, ou du moins viser une telle situation – afin de faire participer et surtout d'inclure le plus grand nombre d'individus dans notre démarche réflexive autour de la place de la langue française dans notre université et, par extension, dans notre société, plus largement. La raison d'être d'une telle démarche dialogique, qu'on pourrait aussi qualifier de *co-constructive* du moment que la construction même de notre réflexion s'enracine dans un processus tout à fait ouvert sur les contributions des uns et des autres, est d'ouvrir sur une conversation démocratique autour de la manière dont nous souhaitons procéder pour étendre l'horizon de reconnaissance et de valorisation de la langue française dans notre contexte actuel.

Cela étant dit, notre démarche dialogique ne se réduit pas à un simple sondage d'opinion des membres de notre communauté autour de questions de type : « Est-ce que la valorisation de la langue anglaise au détriment du français vous fait peur ? » ou « L'université devrait-elle forcer les membres du corps professoral, les chercheurs et les étudiants à déployer leurs activités uniquement en français ? ». Si de telles questions peuvent convenir à certaines études qui s'articulent autour d'une démarche partant du haut vers le bas, où la méthode du sondage vise à confirmer ou infirmer des cadres théoriques préalablement choisis par des *experts* – car, selon eux, les réponses aux sondages constituent des données précieuses pour alimenter les études scientifiques –, elles ne conviennent cependant pas à l'orientation herméneutique de notre étude.

1. Sur la portée démocratique du grand dialogue

Pourquoi ? Parce que notre démarche co-constructive invite plutôt à construire collectivement une réflexion non pas désengagée du contexte, mais engagée dans celui-ci à travers le primat de la pratique : dans ces conditions, notre

démarche nécessite l'élaboration de réponses développées et argumentées à des questions tout à fait complexes, afin d'éventuellement déboucher sur des recommandations à la fois démocratiquement légitimes et pertinentes, dans l'optique de faire dialoguer la pluralité des valeurs affirmées par les individus. Pluralité qui ne signifie toutefois pas que ces valeurs se percutent comme des atomes irréconciliables, précisément du moment où il est possible de tendre vers une mise en dialogue *synergétique* (du moins quelquefois).

À partir de là, on peut dire que les principes de notre démarche dialogique, ou de co-construction, posent les fondations d'une certaine légitimité démocratique : qui vient à son tour renforcer des recommandations claires visant à éclairer l'orientation concrète des politiques linguistiques dans notre communauté universitaire. C'est là toute la portée de notre projet de mémoire sur la place de la langue française à l'Université Laval : donner la parole aux membres de notre société, à ceux qui, la plupart du temps n'ont pas droit au chapitre, et ainsi renforcer le geste démocratique. Pourquoi ? Parce que l'avenir du français n'est pas seulement l'affaire d'une poignée d'experts, *il nous concerne tous et tous peuvent contribuer au dialogue*.

2. Surmonter les principales objections

Certaines précisions méritent ici d'être soulignées : car « [d]ès lors que l'on fait intervenir le public dans un processus de consultation et de participation sur des problématiques sociales controversées, il faut s'assurer que ce processus soit conduit de façon à éviter les risques habituellement associés à l'exercice démocratique »²². D'abord, il y a l'objection de l'ignorance : cette dernière est celle qu'on entend le plus souvent chez les critiques²³. Pour ces derniers, l'ignorance est ce qui caractérise le public : le public serait également dépourvu des outils conceptuels nécessaires pour comprendre les débats scientifiques et y inscrire le moindre projet argumentaire robuste. Ensuite, il y a l'objection du populisme : « selon cette objection, la participation du public non qualifié peut être l'occasion d'une manipulation démagogique qui flatte les préjugés populaires et peut conduire à l'adoption de propositions déraisonnables, hostiles au progrès social, voire tyranniques à l'égard des minorités »²⁴. Enfin, selon les travaux de la Déclaration de Montréal, « [s]i les préjugés et une tendance à l'irrationalité ne peuvent pas être complètement éliminés chez les individus (y compris chez les experts), il est possible de surmonter ces biais de manière collective[, car] dans des conditions favorables, les individus non experts peuvent participer à des débats complexes sur les problèmes sociaux, [et c'est pourquoi] nous pouvons identifier quatre conditions nécessaires pour que le processus de coconstruction ne soit pas détourné par les biais cognitifs des participants : la diversité épistémique, l'accès à une information pertinente, la modération, l'itération »²⁵.

Dès lors, une réflexion sur ces quatre conditions constitue, entre autres choses, l'arrière-plan méthodologique de l'orientation des principes constitutifs de notre démarche dialogique et co-constructive : démarche soucieuse de s'inscrire de la manière la plus rigoureuse et robuste possible dans une analyse sérieuse sur la place du français.

22 Les principes de notre démarche dialogique (de co-construction) s'inspirent des mécanismes de délibération des travaux de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle, Déclaration qui a joué un rôle important sur le plan méthodologique dans les travaux récents faisant appel à un processus de consultation et de participation du public, et ce, sur des problématiques sociales controversées allant de l'intelligence artificielle, à la question théologico-politique et à l'enjeu des accommodements raisonnables, entre autres choses. Cela étant dit, bien que notre réflexion s'inspire de l'esprit démocratique et dialogique de l'orientation méthodologique de la Déclaration de Montréal, une différence importante doit ici attirer notre attention : en raison de notre angle phénoménologique qui s'inscrit dans une reconnaissance du fait que ce n'est pas la méthode qui dicte le chemin pour l'étude de l'objet, mais plutôt la spécificité et la nature même de la chose étudiée – la place du français, en ce qui nous concerne – qui oriente le chemin que la réflexion se doit d'emprunter, dès lors notre approche méthodologique diffère de celle de la Déclaration de Montréal du moment que l'objet étudié lui-même diffère, et c'est pourquoi il convient d'emprunter un chemin d'étude différent aussi, chemin qui se doit d'être le plus fidèle possible aux besoins de notre problématique. Pour la citation, voir Bengio, Yoshua, Marc-Antoine Dilhac, Mario Ionuț Maroșan, et al. Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle, Montréal, Dépôt institutionnel de l'Université de Montréal, 2018, 47.

23 La Déclaration de Montréal attire notre attention sur le fait que la « littérature mettant en cause les compétences politiques des citoyens a connu un regain d'intérêt ces dernières années », voir la note en bas de page numéro 21 à la page 47 du document de la Déclaration : à titre d'exemple, voir entre autres choses, les ouvrages de Ilya Somin, *Democracy and Political Ignorance*, Stanford, SUP, 2013 et Jason Brennan, *Against Democracy*, Princeton, PUP, 2016.

24 Ibid.

25 Ibid.

Concrètement, la diversité épistémique renvoie vers un souci du fait que « les groupes délibérants manifestent la plus grande diversité interne, en termes de milieu social, de genre, de génération, ou d'origine ethnique. Cette diversité n'est pas seulement requise par l'idée que l'on se fait d'une démocratie inclusive, elle est aussi nécessaire pour augmenter la qualité épistémique des débats. Cela signifie simplement que chacun apporte une perspective différente sur le sujet débattu et enrichit la discussion »²⁶. Or, du moment que la diversité épistémique ne constitue pas une condition suffisante dans notre démarche co-constructive – puisque des individus, bien que divers, auront beaucoup de difficultés à s'inscrire dans un dialogue fécond du moment qu'ils ne maîtrisent pas un minimum de tendances et dynamiques à l'œuvre (à savoir, dans notre contexte, les conclusions des dernières études provinciales et fédérales sur la place de la langue française au Québec et dans les universités francophones). Un exercice dialogique décontextualisé peut alors déboucher sur une amplification des opinions polarisantes: c'est pourquoi, nous pensons qu'il est intéressant de précéder nos ateliers de co-construction d'une *phase d'information*, où il sera question de poser des bases communes entre les individus par le biais d'informations accessibles, pertinentes et surtout fiables.

Ainsi, une modération est nécessaire en plus de la diversité épistémique et d'un accès à une information fiable: il est nécessaire que les participants raisonnent librement, c'est-à-dire d'abord sans être entravés par des biais cognitifs. On appelle biais cognitifs, les distorsions de la pensée rationnelle par des mécanismes intuitifs. L'un des plus communs et des plus problématiques dans [un dialogue] est le biais de confirmation: on a tendance à n'admettre que les opinions qui confirment nos propres croyances, et à rejeter celles qui vont à l'encontre de ce que nous croyons déjà. Il y a des dizaines de biais cognitifs qui peuvent déformer le cours logique de notre réflexion. Mais il existe aussi des biais propres [au dialogue lui-même], comme la tendance à adopter des positions de plus en plus radicales: si le groupe qui [dialogue] est initialement méfiant à l'égard [par exemple, de la place de plus en plus importante de l'anglais], il est probable qu'il y soit tout à fait hostile à la fin du processus de [dialogue]. C'est pour éviter ce genre de résultat mécanique qu'il est important de s'assurer de la diversité épistémique du groupe délibérant et de mettre en place une instance de modération[: par exemple, sous] la forme d'une intervention personnelle par un modérateur [à des moments clés pour encadrer le dialogue]²⁷.

C'est là le rôle central du moment de la modération. Si on prend un peu de distance, nous remarquons que les trois conditions que nous venons de décrire posent un certain problème: comment pouvons-nous les aligner – ou du moins tenter de les concilier – avec une volonté de donner la parole à tous les membres de notre communauté universitaire, que nous chiffrons en milliers d'individus (voire des millions si on pense à une échelle plus grande, celle de notre société, plus largement)?

Nous pensons qu'une telle chose n'est pas réaliste. Toutefois, puisque ces conditions se déploient de manière pertinente et adéquate au sein de groupes à échelle réduite, soit l'équivalent d'une salle de cours, une solution se pointe à l'horizon pour nous faire sortir du cul-de-sac: multiplier les rencontres (on peut qualifier cette phase de *phase d'itération* au sein de notre processus de co-construction).

3. Réfléchir les uns avec les autres sur la place du français

Concrètement, il convient non seulement de multiplier les rencontres, mais il convient aussi de multiplier les endroits où se déroulent ces rencontres. Pourquoi? Parce que différentes circonstances permettent différents discours. Plus précisément, le contexte extérieur à partir duquel un discours se déploie n'est pas neutre à l'égard de ce dernier. À cet effet, nous avons choisi – question aussi d'être pertinent avec le contexte de notre campus – de multiplier les rencontres à plusieurs endroits sur le campus, dans l'optique aussi de permettre à plusieurs publics de prendre part au dialogue: la bibliothèque Jean-Charles-Bonenfant, le Café FOU AELIÉS, les résidences universitaires Alphonse-Marie-Parent et les salles de cours.

Dans ces conditions, c'est précisément à la lumière d'une importante réflexion commune sur ces quatre conditions,

²⁶ Ibid., 48.

²⁷ Ibid., 48.

en tant qu'arrière-fond méthodologique de l'orientation des principes constitutifs de notre démarche co-constructive, que nous avons choisi la forme des groupes de dialogue : ces groupes réunissent des étudiants, des employés, des chercheurs, des chargés de cours, des professeurs, ceux qui travaillent sur les questions linguistiques, ceux qui travaillent sur des questions annexes (politiques, philosophiques, historiques), ceux qui ne travaillent pas sur ces questions, mais qui souhaitent contribuer au débat, des associations étudiantes et certains acteurs politiques (qui suivent avec grande attention les débats sur la place du français).

Concrètement, le déroulement des groupes de dialogue est ouvert et surtout flexible : les formats diffèrent en fonction des lieux du dialogue (une conversation dans un café étudiant requiert une prise en compte et une configuration différente, aussi bien sur la forme que sur le fond que, par exemple, une conversation lors d'un forum étudiant ou dans une bibliothèque), mais aussi via les intérêts et les interventions des participants. C'est donc sur un geste d'adaptation de la démarche vis-à-vis des spécificités du contexte que l'entreprise dialogique du mémoire repose.

Cela étant dit, dans un souci de complexifier et de renforcer notre mémoire, autant qu'il nous soit permis en raison des contraintes financières comme temporelles, plusieurs autres types de consultations vont servir à éclairer et renforcer notre propos (rappelons ici que le socle méthodologique de notre étude demeure le dialogue et la démarche co-constructive, car notre problématique appelle au primat de la pratique) : rencontres avec des professeurs qui travaillent sur la question – de manière directe ou indirecte – ; discussions avec la direction de l'université ; questionnaires en ligne et en personne lors des rencontres de l'AELIÉS (Forum, AG, etc.) ; échanges avec des acteurs-clés.

C'est pourquoi, le présent mémoire sur la place du français à l'Université Laval dans un contexte de concurrence des langues ne constitue pas un simple enregistrement des propos recueillis durant les groupes de dialogue : il se veut avant tout soutenu par une réflexion ouverte, sensible aux spécificités du contexte, robuste sur le plan méthodologique et légitime sur le plan des recommandations formulées. Ces recommandations ne sont pas le fruit d'une spéculation théorique du haut vers le bas, mais s'inscrivent plutôt dans une multiplicité de dialogues et d'une démarche de co-construction visant à réfléchir *les uns avec les autres* sur la place du français.

Principales étapes de la réflexion sur la place de la langue française à l'Université Laval



À L'UNIVERSITÉ LAVAL : LA PLACE DU FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ FRANCOPHONE

Quelle est la situation de la langue française à l'Université Laval et, par extension, dans les universités francophones du Québec ? Est-il même pertinent de poser une telle question dans le contexte d'une université de fait francophone ? La langue française, n'est-elle pas après tout confortablement installée chez elle, au Québec, et dans les institutions *de facto* de langue française ? Et si le français était à l'abri, immunisé ?

Toutes ces interrogations – et bien d'autres similaires –, témoignent d'une dynamique à l'œuvre bien ancrée dans notre société: la langue française, en tant que langue officielle à l'Université Laval et dans les universités francophones du Québec, semble échapper, du fait de sa position en apparence confortable, à l'horizon des inquiétudes – ou du moins, la question de sa situation ne nous apparaît pas assez urgente pour qu'on s'en occupe ici et maintenant. Autrement dit, le français – aux yeux de ceux pour qui ce n'est même pas pertinent de poser la question de sa place par rapport à l'anglais dans le contexte d'une université et société francophone – n'est pas la question de l'heure, comme en témoigne la déclaration citée dans la section « Prendre au sérieux la question de la place du français », sur l'avenir du Québec et ses universités.

Le devant de l'agenda de nos inquiétudes est si chargé que la question linguistique ne peut même plus se frayer une place dans nos priorités. Ainsi, on préfère l'écarter pour plus tard, voire la rayer complètement de nos priorités: c'est là, malheureusement, l'expression d'une indifférence.

1. Des signes alarmants

Or, depuis déjà quelques années, force est de constater, comme le soulignent Claude Simard – professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval – et Claude Verreault – professeur titulaire du Département de langues, linguistiques et traduction de l'Université Laval –, que des « signes alarmants se multiplient selon lesquels l'anglais est de plus en plus utilisé dans les universités francophones du Québec »²⁸. À titre d'exemple, on constate qu'en 2012, le HEC affilié à l'Université de Montréal décide de proposer un programme de deuxième cycle entièrement en anglais. Depuis, plusieurs universités francophones du Québec ont décidé d'offrir des formations tantôt entièrement, tantôt partiellement en anglais, tantôt officiellement, tantôt officieusement: on peut également noter que « des étudiants de l'Université de Montréal [et de l'Université Laval dans notre cas, comme en témoignent les nombreuses interventions à l'AG de l'AELIÉS] ont déploré que des professeurs permettent à leurs étudiants [...] de remettre des travaux ou des examens en anglais et que cette langue prenne une place grandissante dans le matériel pédagogique »²⁹.

Concrètement, l'exemple de l'Université Laval est assez révélateur: se déclarant fièrement « la première université francophone en Amérique » dans son texte de présentation sur son site officiel, depuis l'automne 2011, elle offre « un MBA appelé « Global Business », que les étudiants peuvent suivre tout en anglais[:] il ne s'agit donc pas d'une tendance isolée, mais d'une orientation qui se dessine dans l'ensemble du réseau universitaire francophone »³⁰. Dans ces conditions, l'exemple de notre propre université renvoie vers une certaine ambiguïté institutionnelle: si d'un côté l'Université Laval se présente comme la première université francophone en Amérique (ce qui renvoie vers une valorisation de son identité francophone), on constate que d'un autre côté, elle n'hésite pas à angliciser certains programmes (cela renvoie plutôt vers une valorisation des études en anglais).

2. Interroger la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

²⁸ Claude Simard et Claude Verreault, « Statut du français au Québec: l'exemple inquiétant des universités francophones », dans Québec français, n° 172, 2014, 12.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval

Préparation : Bureau du secrétaire général
Révision : Bureau du secrétaire général
Approbation : Conseil d'administration
Cadre juridique : Statuts de l'Université Laval, articles 67 et 153



À ce sujet, on constate que le Conseil d'administration de l'Université Laval a effectivement adopté à sa séance du 23 novembre 2004 *une politique sur l'usage du français*, politique qui a été préparée et révisée par le Bureau du secrétariat général. Seize ans plus tard, c'est-à-dire au moment de la rédaction du présent mémoire, cette politique nous apparaît en décalage avec l'ambiguïté institutionnelle constatée.

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*

Texte adopté par le Conseil d'administration de l'Université Laval à sa séance du 23 novembre 2004 (CA-2004-150)

* Les dispositions relatives à l'application de cette politique en précisent les moyens et mesures d'évaluation.

La Politique sur l'usage du français à l'Université Laval s'inscrit dans le prolongement des travaux réalisés par la *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec*. Elle est partie prenante d'une volonté de valorisation et de promotion de la langue française comme moyen de production, de diffusion et de rayonnement de la culture scientifique, artistique, littéraire et professionnelle. Plus particulièrement, elle prévoit un partage des responsabilités et la détermination de pratiques propres à assurer la qualité du français utilisé à l'Université Laval.

- g) Les enseignants et les chercheurs veillent généralement à intégrer des activités de transposition en français dans les cas où le matériel pédagogique est rédigé dans une autre langue, afin de favoriser l'apprentissage de la terminologie française.
- h) Les enseignants et les chercheurs utilisent, à qualité scientifique et à portée égales, les canaux francophones pour la diffusion des résultats de leurs travaux scientifiques.

Énoncé de la politique

1. Fondements

Le français est la langue d'usage à l'Université Laval. Il est la langue normale d'enseignement et d'apprentissage, la langue de communication et la langue de travail.

L'Université Laval s'assure de l'utilisation d'un français de qualité, qu'elle valorise et dont elle fait la promotion dans toutes ses sphères d'activité. La qualité de la langue comprend trois principaux aspects :

- 1) la maîtrise de la terminologie française et le respect des conventions propres aux échanges et aux écrits dans un ou plusieurs domaines du savoir;
- 2) l'expression claire et cohérente des idées;
- 3) la connaissance du code linguistique (orthographe, morphologie, syntaxe et vocabulaire).

2. Enseignement et recherche

2.1 Personnel enseignant et chercheurs

- a) Les enseignants et les chercheurs ont la responsabilité de s'exprimer dans un français de qualité.
- b) Les enseignants et les chercheurs non francophones doivent travailler à la consolidation de leurs habiletés langagières en français et recourir aux ressources mises à leur disposition à cette fin.
- c) Les enseignants et les chercheurs jouent un rôle important dans l'appropriation que se font les étudiants d'une langue de qualité; ils leur proposent des moyens pour y parvenir.
- d) Les enseignants et les chercheurs font connaître dans leurs plans de cours leurs attentes par rapport à la qualité de la langue utilisée dans les examens et les travaux, ainsi que les règles de notation qu'ils comptent appliquer dans leur évaluation de la qualité de la langue.
- e) Les enseignants et les chercheurs privilégient, à qualité scientifique et pédagogique égales, l'utilisation de manuels, de recueils de textes et d'outils didactiques en français.
- f) Les enseignants et les chercheurs utilisent un français de qualité dans les notes de cours qu'ils mettent à la disposition des étudiants, dans les instruments qu'ils produisent au moyen de divers supports médiatiques et dans les instruments d'évaluation qu'ils élaborent.

2.2 Étudiants

- a) Les étudiants utilisent une langue de qualité dans le cadre de leurs productions écrites et orales ainsi que lors de leurs échanges scientifiques et professionnels. Ils doivent s'approprier la terminologie française propre à leurs champs d'études et travailler, à l'intérieur de leur formation, à la consolidation de leurs habiletés langagières.
- b) Les étudiants francophones sont présumés avoir acquis la maîtrise du code écrit du français dans les ordres d'enseignement antérieurs. Lorsque cela est nécessaire, ils doivent recourir de façon autonome aux ressources mises à leur disposition. Les directions de programme se chargent de les conseiller au besoin.
- c) Les étudiants non francophones doivent recourir aux ressources mises à leur disposition afin de surmonter les difficultés d'ordre linguistique qu'ils rencontrent.
- d) Les étudiants rédigent leur essai, mémoire ou thèse en français, à moins d'une autorisation spéciale de leur direction de programme. Dans les cas de mémoires ou de thèses dans lesquels sont insérés des articles soumis pour publication, ou déjà publiés dans divers périodiques scientifiques dont la langue n'est pas le français, les parties autres que les articles sont rédigées en français.
- e) Les étudiants chercheurs privilégient, à qualité scientifique et à portée égales, les canaux francophones pour diffuser les résultats de leurs travaux scientifiques.

3. Communications officielles

3.1 Documents officiels

- a) L'administration de l'Université Laval, dans toutes ses composantes, veille à diffuser des documents officiels dans un français de qualité.
- b) Les diverses instances administratives de l'Université Laval s'assurent de la qualité du français de tout document officiel relevant directement de leur responsabilité.
- c) L'Université Laval applique les mêmes critères de qualité que ceux employés pour le français lorsqu'elle fait usage d'une autre langue à des fins d'information, de développement et de rayonnement.

3.2 Moyens de communication électroniques

L'Université Laval est attentive à la qualité du français et à celle des autres langues utilisées dans les médias de communication électroniques. Elle s'assure que la langue y présente la même qualité que dans les documents imprimés, particulièrement dans les différents sites Internet institutionnels, et incite tous les membres du personnel à soigner les écrits transmis par courriel.

Certes, si cette « politique sur l'usage du français à l'Université Laval s'inscrit dans le prolongement des travaux réalisés par la *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec* », et qu'elle « fait partie prenante d'une volonté de valorisation et de promotion de la langue française comme moyen de production, de diffusion et de rayonnement de la culture scientifique, artistique, littéraire et professionnelle », force est de constater qu'elle ne prévoit *concrètement* aucune mesure : nous pensons ici aux mesures proactives qui ont émergé de nos ateliers de co-construction – par exemple, valoriser les publications en français, soutenir la professionnalisation des plateformes de publications francophones, financer les activités de partage des recherches en français (colloques, conférences, ateliers, etc.), valoriser les publications en français pour le processus d'octroi de la permanence. Ces mesures auraient l'avantage, contrairement à celles restrictives qui sont contreproductives du moment qu'elles sapent la liberté académique, d'encourager la recherche en français et, par extension, la contribution au développement de la culture québécoise et aussi à la qualité même de la recherche se faisant en français.

4. Langue de travail

- a) L'Université Laval incite tous les membres de son personnel à employer un français de qualité dans l'exécution de leurs tâches courantes et à utiliser des instruments de travail en français lorsque ces derniers existent.
- b) L'Université Laval veille à ce que les personnes n'ayant pas le français comme langue première se familiarisent avec cette langue et atteignent le degré de compétence langagière requis pour l'exercice de leurs fonctions.

5. Responsabilités de l'université

- a) L'Université Laval, dans toutes ses composantes, veille à valoriser la qualité de la langue orale et écrite utilisée par l'ensemble de la communauté universitaire.
- b) L'Université Laval, dans toutes ses composantes, assure un rôle de vigilance et de conseil auprès de la communauté universitaire en ce qui a trait à l'usage et à la qualité du français et des autres langues.
- c) L'Université Laval, dans toutes ses composantes, veille à responsabiliser les membres du personnel enseignant et les chercheurs par rapport à leur rôle de soutien auprès des étudiants dans l'appropriation qu'ils se font d'un français de qualité.
- d) L'Université Laval, dans toutes ses composantes, soutient les étudiants dans le développement de leur capacité de comprendre, de concevoir et de produire des exposés et des textes dans un français de qualité.
- e) L'Université Laval veille à ce que le professeur non francophone effectue une démarche de francisation et à ce que son unité s'assure qu'il est en mesure de rédiger des notes de cours dans un français de qualité, en lui offrant de l'aide si nécessaire.

3. Un cri d'alarme ?

Naturellement, l'Université Laval ne représente pas un phénomène isolé. Il suffit de visiter l'offre des programmes, en croissance faut-il le remarquer, en langue anglaise dans toutes les universités francophones du Québec : on peut alors étendre notre constat d'ambiguïté institutionnelle isolée à un constat d'ambiguïté structurelle répandue dans nos institutions. Pourtant, cette situation ne fait pas couler beaucoup d'encre (déjà que la question linguistique est rarement au-devant de la scène médiatico-politique ; lorsqu'elle fait une percée dans notre quotidien, elle se présente la plupart du temps comme subordonnée aux discours identitaires). Si aujourd'hui – en 2020 –, telle est la situation, en 2014, Simard et Verreault soulignaient déjà que :

[m]algré les lourdes conséquences de ce phénomène d'anglicisation, aucune critique ni aucune inquiétude n'a été sérieusement exprimée de la part des directions des universités ni de collectifs d'étudiants ou de professeurs. Les cris d'alarme qui ont été lancés proviennent seulement de quelques étudiants ou de quelques professeurs isolés (cf. *Le Devoir*, 29 janvier 2014 et 27 février 2012). Tout se passe comme si les administrateurs, les professeurs et les étudiants ne se sentaient pas interpellés par le statut du français dans leur propre institution. Pis encore, les réactions entendues le plus souvent viennent de gestionnaires qui tentent de rassurer l'opinion publique en tenant un discours publicitaire sur l'excellence de leurs programmes ou en invoquant la mondialisation, l'ouverture sur le monde et la diffusion internationale de l'anglais. Une telle désaffection a de quoi inquiéter en raison de l'importance de la question linguistique au Québec et du rôle de critiques et d'éveilleurs des esprits que doivent exercer les universitaires »³¹.

C'est précisément au cœur de cette indifférence et imprévoyance de la communauté universitaire que notre mémoire sur la place du français tente de se frayer un chemin

4. Quelques pistes de réflexion

Une question semble alors naturellement se présenter à nous : comment pouvons-nous expliquer cette situation si particulière de désintérêt et détachement vis-à-vis le statut de la langue française dans notre université et nos universités, plus largement ? Répondre à cette question dépasse le cadre restreint du présent mémoire.

Toutefois, à travers notre réflexion, à la lumière des consultations avec les membres de la communauté universitaire et de la littérature secondaire sur la question, il est intéressant d'ouvrir sur deux éventuelles explications, sans toutefois trop les déplier. Si dans un premier temps on pourrait « avancer que, pris dans leurs nombreuses activités professionnelles et enfermés dans leurs spécialités respectives, les professeurs et les étudiants n'ont plus le temps ni l'intérêt de participer activement aux divers débats qui animent la société, ce qui laisserait supposer un regrettable désengagement de nos intellectuels », se pourrait-il que dans un deuxième temps, « les professeurs et les étudiants aient si bien intériorisé le discours de la suprématie de l'anglais qu'ils en soient arrivés à considérer comme normal que cette langue devienne, dans leur propre institution, une langue d'enseignement au même titre que le français »³² ?

Une telle hypothèse peut apparaître assez troublante pour ceux d'entre nous pour qui les universitaires, les intellectuels et les chercheurs jouent un rôle très important dans la société du moment qu'ils façonnent la culture de la nation par leurs actes de création et d'interprétation. Ainsi, en se rapportant et en s'alignant au spectre intellectuel anglo-états-unien, ces sculpteurs de notre culture vont dès lors avoir tendance à s'appuyer sur une littérature et même privilégier des thèses développées dans un contexte différent du nôtre. Cette situation, qui fait partie de la réalité académique de l'Université Laval (si on fait état des conversations durant les groupes de dialogue organisés), mais aussi des autres universités francophones du Québec, est assez inquiétante. En plus des pistes de réflexion qui ont émergé de nos ateliers de co-construction sur le campus et dont nous avons fait état jusqu'à présent, se pourrait-il qu'un autre élément du contexte linguistique puisse nous avoir échappé ?

5. Sur le bilinguisme individuel et le bilinguisme institutionnel

À cet effet, il est intéressant de faire appel à la littérature secondaire, car toujours selon Simard et Verreault, l'ambiguïté institutionnelle que nous avons constatée à l'Université Laval pourrait s'expliquer par une autre forme d'ambiguïté :

Dans toute cette question, on confond souvent le bilinguisme individuel, celui qui concerne un individu capable de s'exprimer dans deux langues, et le bilinguisme institutionnel, celui qui renvoie à l'emploi de deux langues dans les institutions publiques.

31 *Ibid.*

32 *Ibid.*

Ces deux types de bilinguisme ne sont pas du tout de même nature et ils ont une portée sociale bien différente. Quand on parle de la maîtrise de l'anglais ou de toute autre langue étrangère par les étudiants francophones, on renvoie forcément au bilinguisme individuel puisqu'il est alors question de la capacité d'un individu à communiquer dans une autre langue que sa langue maternelle. Mais lorsque, dans une université francophone [comme dans certains cours et séminaires à l'Université Laval], on offre aux étudiants la possibilité de faire des travaux et des examens en anglais, voire de suivre tout un programme dans cette langue, on est en présence d'une situation de bilinguisme institutionnel, où le français et l'anglais se voient tous les deux conférer un statut officiel de langue d'enseignement. Même si le français demeure prédominant dans l'ensemble des programmes, la langue anglaise se trouve officialisée du seul fait qu'elle est utilisée comme langue d'enseignement dans un programme où elle n'est pas étudiée pour elle-même, comme dans un baccalauréat en études anglaises, mais où elle sert plutôt à la communication courante pour la transmission des connaissances³³.

Dès lors, si au premier coup d'œil la question du bilinguisme se présente comme une question personnelle, voire pas très importante à l'échelle de notre communauté universitaire, il est tout à fait pertinent de prendre de la distance et faire la distinction entre bilinguisme individuel et bilinguisme institutionnel. Pourquoi? Parce que cela permet de saisir un volet important du statut du français à l'Université Laval, tout en inscrivant notre problématique dans un débat plus large, celui de la concurrence linguistique.

Il convient ici de rappeler que le Québec, en tant qu'île francophone entourée d'un (très) vaste océan anglophone, constitue un petit champ de bataille linguistique: la concurrence n'est pas uniquement de nature économique et commerciale, elle est *aussi et avant tout* une concurrence des langues. Dans ces conditions, la mondialisation, par le perpétuel mouvement qu'elle déploie, intensifie cette concurrence linguistique, et la langue française n'y échappe absolument pas. Cela étant dit, « [l]e statut qui est effectivement attribué à une langue dans les différentes sphères de la société, aussi bien dans le monde du travail que dans celui de l'enseignement, détermine son pouvoir d'attraction »³⁴. Dès lors, nous pouvons peut-être voir se profiler à l'horizon un début de réponse en ce qui concerne notre interrogation sur le *pourquoi* et le *pour quoi* de cette situation assez inquiétante: ce n'est donc pas en dévalorisant la place de la langue française dans nos universités – afin de valoriser l'anglais – que nous allons encourager les jeunes chercheurs, les professeurs de demain, et les citoyens d'aujourd'hui à s'exprimer et à mener leurs réflexions dans la langue qui constitue l'architecture même de notre identité, voire notre véritable maison, au sens d'une habitation et non d'un simple logement, pour reprendre les réflexions de Heidegger.

C'est pourquoi, en inscrivant notre réflexion et notre mémoire dans un effort visant à être sensible aux particularités du contexte de notre université, nous estimons important de donner le primat à la pratique et attirer l'attention sur la complexité de la situation. À ce titre, « [s]'opposer à l'usage de l'anglais comme langue d'enseignement dans les universités francophones n'implique absolument pas, comme certains le croient ou cherchent à le faire croire, que l'on rejette le bilinguisme individuel et que l'on nie l'avantage pour les francophones du Québec de pouvoir s'exprimer dans une autre langue que le français[:] il s'agit de deux questions différentes qui exigent chacune un examen et des réponses spécifiques »³⁵. Si les membres de notre communauté universitaire ont certainement intérêt à bien maîtriser d'autres langues que le français (que ce soit l'anglais en raison du nombre impressionnant d'articles dans les revues anglophones, le latin et le grec pour ceux qui s'intéressent aux textes classiques, l'hébreu et l'arabe pour ceux qui se penchent sur la question sioniste et le conflit israélo-palestinien, ou encore l'allemand pour comprendre les importants travaux de Kant, Hegel et Heidegger, etc.), nous pensons que le fait de basculer d'un bilinguisme – ou multilinguisme – individuel vers un qui serait de nature institutionnelle, ce qui semble être lentement mais sûrement le cas dans de plus en plus de départements et facultés, « c'est augmenter la fragilité du français et c'est diminuer sa valeur en tant que langue de communication du savoir »³⁶.

6. S'exprimer – au sens fort du terme – en français

Dans ces conditions, on pourrait vraisemblablement renverser la question qui est sous-entendue par notre

33 *Ibid.*

34 *Ibid.*, 13.

35 *Ibid.*

36 *Ibid.*

réflexion : la langue française, n'est-elle pas adéquate pour exprimer l'ensemble des phénomènes qui nous intéressent dans les différents domaines d'étude, de recherche et culturels ? N'est-elle pas apte à transmettre des savoirs dans tous les champs d'études universitaires ? Si nous pensons que la langue française *est capable* de tout cela, comme elle l'a été jusqu'à présent, il n'y a alors aucune raison valable pour laquelle il ne faudrait pas contribuer à étendre l'horizon de valorisation de cette langue. Si nous pensons qu'elle *n'est plus capable* d'exprimer certaines réalités, puisque « [c]onfier à l'anglais le rôle de langue d'enseignement peut suggérer, mais à tort [selon Simard et Verreault], que le français n'a plus la syntaxe ni le lexique requis pour transmettre les connaissances relatives aux diverses sphères professionnelles ou scientifiques et que, par conséquent, il faut lui substituer l'anglais, considéré comme supérieur non plus seulement sur le plan social, mais aussi sur le plan de l'expression de la pensée », c'est précisément parce qu'on ne l'emploie pas assez dans les domaines où elle semble faire défaut : chose qui ne fait que renforcer la nécessité de contribuer à étendre l'horizon de valorisation de cette langue. Il convient ici de rappeler qu'après tout, nous n'habitons pas tant un territoire, *nous habitons avant tout une langue*.

7. Concurrence entre les universités et *clientélisme* : une course effrénée

Dans ces conditions, c'est bien le phénomène *concurrentiel* qui constitue l'arrière-fond de cette situation inquiétante. Pourquoi ? Car, ceux qui mettent de l'avant le besoin d'angliciser les formations à l'Université Laval et dans les autres universités francophones du Québec « insistent beaucoup sur le recrutement d'étudiants étrangers » : ils « citent notamment ceux de la Chine ou de l'Inde, où l'anglais domine comme langue seconde ou étrangère »³⁷. Ainsi, notre portrait se complexifie : on peut alors parler non seulement d'une concurrence des langues, mais bien d'une concurrence entre les universités et d'un certain *clientélisme*. À ce sujet, rappelons que « le réseau universitaire québécois comprend à la fois un secteur francophone et anglophone, tous les deux bien développés et réputés »³⁸ :

Dans ce contexte, on saisit mal pourquoi les universités francophones devraient recourir à l'anglais comme langue d'enseignement pour attirer des étudiants provenant de pays où cette langue est déjà répandue. Si ces étudiants ne désirent pas participer pleinement à la culture d'expression française en étudiant dans une université francophone, ils ont tout le loisir de s'inscrire dans une université anglophone. Quand des dirigeants déclarent que nos universités « perdraient » des étudiants étrangers si on n'acceptait pas l'anglais comme langue d'enseignement, ils omettent de préciser que ce sont les universités du secteur francophone qui pourraient les « perdre » au profit des universités du secteur anglophone, éventualité bien sûr incompatible avec leur course effrénée aux « clientèles étudiantes ». Cette concurrence, loin de découler de la mission éducative de l'université, émane d'une vision marchande des études et du savoir, et ne peut que desservir tout notre réseau universitaire. Pourquoi l'Université de Montréal ou l'Université Laval devraient-elles disputer aux universités anglophones du Québec les étudiants étrangers qui sont plus proches du monde anglo-saxon ? Le gouvernement du Québec consent d'énormes efforts pour financer les deux secteurs de notre réseau universitaire. Ainsi, selon les données du ministère de l'Éducation et selon les états financiers des universités, il attribue aux universités du secteur anglophone environ 25 % du budget global consacré à l'enseignement supérieur, alors que la communauté de langue anglaise représente seulement 12 % de la population totale du Québec. Ne peut-on pas espérer qu'avec de telles ressources financières les universités anglophones puissent pleinement jouer leur rôle d'enseignement et de recherche auprès des communautés auxquelles elles se rattachent linguistiquement, sans devoir subir la concurrence, culturellement et financièrement injustifiée, des universités francophones³⁹ ?

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est essentiel de ne pas mélanger les phénomènes, une fois de plus. Si on mélange souvent le bilinguisme individuel et le bilinguisme institutionnel – de manière consciente comme inconsciente –, et qu'il convient d'attirer l'attention sur les dangers (contraction de l'horizon de valorisation de la langue française ; envoi de messages contradictoires aux jeunes chercheurs et étudiants, ainsi qu'à toute la communauté universitaire ; dilution des efforts de ceux qui tentent de contribuer à la promotion de notre langue ; etc.) d'un discours qui tend à mélanger les deux registres, alors il est également important de distinguer entre la mission éducative de nos universités et la vision marchande – que certains transforment en *mission marchande* de l'université – des études, des connaissances et des savoirs, précisément en

37 Ibid.

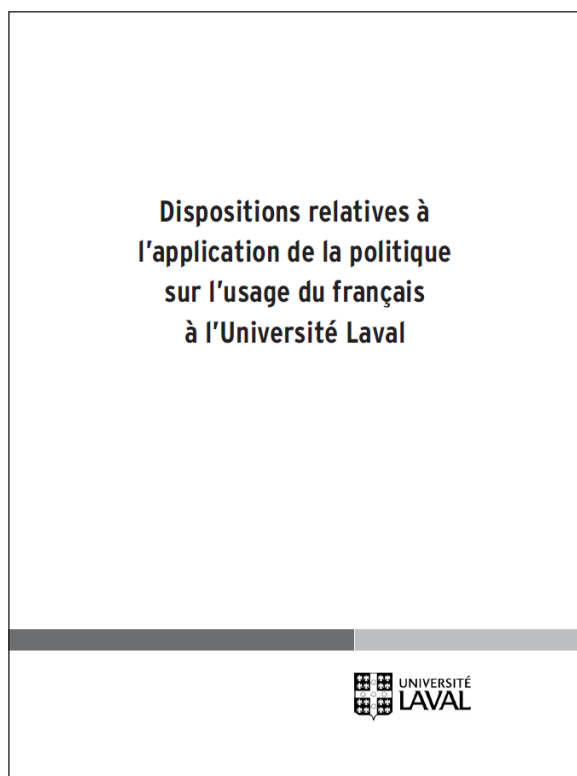
38 Ibid.

39 Ibid.

raison des nombreux dangers qui y sont associés : compétition sauvage entre les étudiants et les chercheurs qui débouche la plupart du temps sur des situations de crise⁴⁰ ; esthétisation des études, des recherches et plus généralement du cursus académique ; dévalorisation des formations dites *inutiles* pour le marché du travail.

8. Dispositions relatives à l'application de la politique sur le français

Les participants des ateliers de co-construction ont dans un premier temps insisté sur un besoin de clarification du bilinguisme individuel et du bilinguisme institutionnel, puis dans un second temps attiré l'attention, sur la nécessité pour le Conseil d'administration de l'Université Laval de mettre à jour ses politiques linguistiques à la lumière non pas de la situation telle qu'elle se présentait à nous en 2004, mais bien en 2020. À ce sujet, on retrouve le texte « Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval », texte adopté par le Conseil d'administration de l'Université Laval à sa séance du 23 septembre 2004 et modifié par le Conseil universitaire à sa séance du 18 septembre 2007, à sa séance du 9 juin 2009, à sa séance du 2 février 2010 et à sa séance du 9 juin 2015.



40 Le 13 février 2020, Le Journal de Québec attirait notre attention sur le « marché noir de pilules contre le TDAH à l'Université Laval [où] des étudiants vendent leurs médicaments d'ordonnance à des collègues ». Ainsi, *la vision marchande des études* alimente un phénomène de compétition tout à fait sauvage et dangereux : « la problématique est à ce point connue que même un directeur de programme l'a déjà soulevée. Daniel Gardner [écrivait en avril 2019 à l'attention de ses étudiants dans un courriel qu'a obtenu Le Journal de Québec] : « Je suppose que de vendre des petites pilules dans le [pavillon] De Koninck, ce n'est pas grave non plus ? » Un revendeur a également accepté de se confier sous le couvert de l'anonymat sur les habitudes de consommation des étudiants : « Il y a quatre grosses périodes de vente pendant l'année scolaire. Aux mi-sessions et aux fins de sessions », confie le jeune homme, qui se prive lui-même de médication dans les périodes de forte demande. Tous les programmes seraient touchés, assure celui qui vend ses comprimés de 5 \$ à 7 \$ l'unité : « Il y a des *pushers* dans pas mal toutes les facultés », lance-t-il. Une étudiante laisse d'ailleurs entendre que la problématique se répand de plus en plus rapidement vu la compétition qui règne entre les étudiants dans certains programmes : « Les gens se mettent tellement de pression pour avoir les meilleurs stages, les meilleurs jobs. Ils se disent : si la personne à côté de moi prend du *Concerta*, pourquoi moi je ne le ferais pas pour atteindre les mêmes standards », s'inquiète cette étudiante ». Voir Pierre-Paul Biron, « Marché noir de pilules contre le TDAH à l'Université Laval », *Le Journal de Québec*, 13 février 2020. Dans la même journée, on constate que le « vice-recteur exécutif de l'Université Laval, Robert Beauregard, a confirmé les informations dévoilées par Le Journal de Québec selon lesquelles la revente de médicaments de la famille du *Ritalin* avait cours sur le campus. Selon nos informations, c'est un étudiant de droit qui a comparu devant le comité de discipline de l'établissement avant les Fêtes », et on y apprend que « outre le cas d'un étudiant de droit épinglé avant les Fêtes, des sources ont affirmé que des revendeurs étaient présents *dans toutes les facultés* ». Voir Pierre-Paul Biron, « Marché noir de pilules contre le TDAH : l'Université Laval confirme le phénomène et invite les gens à dénoncer les contrevenants », *Le Journal de Québec*, 13 février 2020.

Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

Texte adopté par le Conseil d'administration de l'Université Laval à sa séance du 23 novembre 2004 (CA-2004-151) et modifié par le Conseil universitaire à sa séance du 18 septembre 2007 (CU-2007-79), à sa séance du 9 juin 2009 (CU-2009-78), à sa séance du 2 février 2010 (CU-2010-17) et à sa séance du 9 juin 2015 (CU-2015-72).

1. Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Pour chacune des quatre principales habiletés langagières, la qualité du français est mesurée en insistant sur les aspects liés à la cohérence des idées et aux conventions scientifiques propres au champ d'études, et selon les principes suivants :

- a) la maîtrise de la terminologie et des conventions propres aux échanges et aux écrits scientifiques dans un domaine du savoir est mesurée à l'intérieur des cours et des séminaires;
- b) la maîtrise de l'expression claire et cohérente des idées est mesurée par des épreuves du type synthèse de documents, exposés oraux, etc., développées dans les facultés;
- c) la maîtrise du code linguistique du français est mesurée au moyen du *Test de français Laval Montréal* (TFLM).

1.1 Soutien aux étudiants

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez un étudiant, ils lui offrent le soutien approprié :

- a) en cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- b) en cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- c) en cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

2. Moyens d'évaluation de la connaissance du français

L'Université Laval considère que l'apprentissage du français à des fins de formation commence dans les ordres d'enseignement antérieurs et qu'il se poursuit à l'Université. Pour assurer la poursuite harmonieuse du développement de la connaissance du français, la maîtrise des exigences linguistiques requises pour la poursuite d'études de niveau universitaire doit être certifiée par l'une ou l'autre des attestations suivantes :

- a) tout diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu après 1997 dans un établissement francophone;
- b) la réussite du test du ministère de l'Éducation du Québec utilisé jusqu'en 1998;
- c) les attestations émises par d'autres universités francophones ayant des exigences de connaissance générale du français équivalentes à celles en vigueur à l'Université Laval;

- d) la réussite de tout test ou cours – pour francophones ou pour non-francophones – approuvé à cette fin par l'Université, étant entendu que, lorsqu'il s'agit de cours de mise à niveau, les crédits ainsi acquis ne comptent dans aucun programme;

- e) l'obtention d'un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

mod. CU-2010-17

2.1 Études de 2^e et de 3^e cycle

L'Université pose également des exigences linguistiques particulières pour les études de 2^e et de 3^e cycle. Celles-ci sont fixées par les directions de programme et mesurées en fonction de leurs demandes et attentes. Les recommandations qui découlent des résultats aux épreuves ont pour but de diriger les étudiants vers des cours ou activités de formation répondant aux besoins particuliers en expression orale ou en rédaction que suppose la poursuite d'études ou d'activités scientifiques de 2^e ou de 3^e cycle.

2.2 Programmes de formation initiale des enseignants

L'Université reconnaît que les enseignants, en tant que modèles dans les établissements scolaires, doivent avoir une excellente connaissance de la langue d'enseignement. Par conséquent, comme le prévoit la résolution CU-2003-96 du Conseil universitaire, des exigences particulières s'appliquent aux programmes de formation initiale des enseignants au primaire et au secondaire ainsi qu'aux étudiants inscrits à ces programmes :

- a) tout programme de formation initiale des enseignants pose comme exigence que les étudiants aient déjà, au moment de leur admission, une très bonne connaissance du français, qu'ils pourront perfectionner par la suite;
- b) tout programme de formation initiale des enseignants sensibilise les futurs enseignants à l'importance de la transmission d'une langue de qualité et leur procure les moyens de perfectionner leur connaissance du français.

2.3 Règles de fonctionnement en matière de programmes de formation initiale des enseignants

Les étudiants des programmes de formation initiale à l'enseignement devront satisfaire aux exigences suivantes relatives au Test de français Laval-Montréal (TFLM) et au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) :

Test de français Laval-Montréal (TFLM)

- a) Les étudiants n'ayant pas obtenu 60 % au TFLM devront réussir deux cours correctifs en français.
- b) Les étudiants ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % au TFLM devront réussir un cours correctif en français.
- c) Les étudiants ayant obtenu 75 % et plus au TFLM n'ont à suivre aucun cours correctif en français.
- d) Pour le baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (BEALS), les étudiants n'ayant pas obtenu 60 % au TFLM devront réussir un cours correctif en français. Les étudiants ayant obtenu 60 % et plus n'ont à suivre aucun cours correctif.

Or, on y apprend surtout que l'Université Laval se penche sur des mesures d'évaluation de la qualité du français et des moyens d'évaluation de la connaissance du français. Deux questions se présentent alors à nous, la deuxième se situant dans la continuité de la première: (i) bien que ces mesures d'évaluation soient essentielles, ne se pourrait-il pas qu'il soit tout aussi essentiel de mettre en place des mesures *proactives* pour la valorisation de la langue française? ; (ii) ces dispositions ne devraient-elles pas faire l'objet de modifications – et surtout d'*ajouts* – à la lumière des phénomènes propres au contexte en 2020, du moment qu'une politique linguistique se doit d'être sensible au primat de la pratique, flexible, et adaptable vis-à-vis d'un contexte qui est en perpétuel changement?

Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

- e) Pour le baccalauréat en enseignement secondaire – français, langue première, la réussite du TFLM avec une note d'au moins 60 % est une condition d'admission au programme. Les étudiants ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % au TFLM devront réussir un cours correctif en français durant la première session. Les étudiants ayant obtenu 75 % et plus au TFLM n'ont à suivre aucun cours correctif en français.

La réussite des cours correctifs en français est une condition de poursuite des études. Elle est préalable à la passation du Test de certification en français écrit pour l'enseignement.

Test de certification en français écrit pour l'enseignement

Les Modalités relatives au test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) s'appliquent aux étudiants des programmes de formation initiale à l'enseignement. La réussite du TECFÉE est une condition de poursuite du programme.

mod. CU-2007-79; CU-2009-78; CU-2010-17; CU-2015-72

2.4 Personnes non francophones

L'Université Laval reconnaît la spécificité des besoins linguistiques des personnes non francophones et adopte un certain nombre de dispositions à leur égard. Ainsi, une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens. Pour les fins de cette politique, est considérée comme non francophone la personne qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français.

Note

Cette politique ne s'applique pas aux étudiants des programmes en langues étrangères.

mod. CU-2010-17

Publié par le Bureau du secrétaire général

9. Faire dialoguer nos réflexions et la littérature sur le français

Dès lors, dans l'optique de faire dialoguer les fruits de nos ateliers de co-construction avec ce qu'on retrouve dans la littérature sur la question linguistique, il est pertinent de nous appuyer sur les réflexions de Simard et Verreault, pour qui :

[Il faudrait] insister sur les faits suivants, abondamment attestés par la [littérature sur la question linguistique]: 1) une langue ne se maintient que si son utilité et son prestige sont assurés dans la société; 2) les institutions, telles les universités, exercent, aussi bien dans leurs pratiques que dans leurs politiques, une influence décisive sur la valeur d'une langue; 3) il est tout à fait possible de favoriser le bilinguisme des individus sans pour autant réduire l'importance de la langue première dans l'espace public. Chaque fois que le français perd sa primauté sur le plan social et institutionnel au profit de l'anglais, par exemple en tant que langue d'enseignement à l'université, il s'en trouve affaibli. Les francophones du Québec doivent se rappeler constamment qu'ils vivent dans une situation précaire où les deux langues en présence ne bénéficient pas de la même valorisation. Aussi, pour sauvegarder leur langue, doivent-ils en affirmer la prédominance comme langue officielle et comme langue de pratique professionnelle dans toutes les sphères publiques, à l'université comme ailleurs. Sinon, la situation sociolinguistique, dans laquelle ils vivent et veulent se développer en français, jouera inévitablement en faveur de l'anglais à cause de la valeur considérable dont cette langue est aujourd'hui investie. Les francophones du Québec doivent toujours penser et agir avec la conviction que leur langue, le français, est une grande langue de civilisation à diffusion internationale, encore et toujours apte à la communication dans les tous les domaines du savoir et de l'activité humaine, y compris et surtout dans les plus hautes sphères du savoir⁴¹.

⁴¹ Simard et Verreault, *op. cit.*, 13.

On peut alors revenir à nos interrogations de départ : quelle est la situation de la langue française à l'Université Laval et, par extension, dans les universités francophones du Québec ? Est-il même pertinent de poser une telle question dans le contexte d'une université francophone ? La langue française, n'est-elle pas après tout confortablement installée chez elle, au Québec, et dans les institutions *de facto* de langue française ? Et si le français était à l'abri, immunisé ? À la suite de cette exploration au cœur de la littérature sur la question linguistique et sur le statut de la langue française à l'Université Laval, force est d'admettre qu'il est tout à fait pertinent de poser la question de la place du français, surtout dans le contexte d'une université francophone comme la nôtre. Après tout, comme nous l'avons montré, celle-ci n'est pas à l'abri. Elle serait même dans une posture assez délicate : c'est comme si elle échappait du fait de sa position en apparence confortable à l'horizon des inquiétudes. Elle semble avoir un statut assez *officiel* pour que la question de sa position ne nous apparaisse pas assez urgente afin qu'on s'en occupe ici et maintenant. Or, nous pensons que les universitaires, les intellectuels et les chercheurs jouent un rôle très important dans la société du moment qu'ils façonnent la culture de la nation par leurs actes de création et d'interprétation. Ainsi, en se rapportant et en s'alignant au spectre intellectuel anglo-états-unien, ces sculpteurs de notre culture vont dès lors avoir tendance à s'appuyer sur une littérature et même privilégier des thèses développées dans un contexte différent du nôtre. Forcément, cela va avoir des effets sur les idées explorées – et l'orientation des recherches –, sans oublier les impacts sur le grand imaginaire collectif. En somme, il n'est certainement pas question de rejeter tout usage de la langue anglaise – l'ouverture vers cette dernière peut tout à fait enrichir notre espace culturel –, mais plutôt d'asseoir une telle ouverture sur le monde sur une véritable reconnaissance et valorisation de la langue française : reconnaissance qui passe par des mesures (proactives) concrètes.

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES DE NOTRE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

À ce sujet, plusieurs contributions des membres de notre communauté universitaire apportent un éclairage fort intéressant – et une véritable structure de soutien – à notre réflexion. Par exemple, pour une doctorante en relations industrielles :

Dans [son] programme (doctorat en relations industrielles), et aussi à la maîtrise en relations industrielles, environ 90 % des lectures sont en anglais. Les travaux doivent toutefois toujours être rédigés en français et les présentations en français. Il est aussi clairement inscrit lors de l'application au programme que la maîtrise de l'anglais est nécessaire. Je sais que plusieurs étudiant.e.s sont moins à l'aise avec les textes en anglais dû à la maîtrise de la langue. Plusieurs professeurs portent attention à sélectionner plus de textes en français lorsque cela est possible (ex : les textes de méthodologie, etc.).⁴²

À la lumière de ce contexte, la doctorante attire notre attention sur quelques constats :

Étant personnellement bilingue, ça ne me pose pas de problème. Je comprends qu'à ce niveau de spécialisation tous les textes pertinents ne peuvent pas tous être traduits. Je sais aussi que cela peut varier en fonction de l'origine de notre champ de recherche (ex : pour nous beaucoup de littérature « classique » provient du UK, USA), il me semble normal que plusieurs textes originaux soient en anglais. La prévalence des textes en anglais semble concorder avec la nature très « internationale » de la recherche qui est (malheureusement) quasiment toujours publiée en anglais. Je préfère lire en anglais des textes pertinents à ma formation que lire des textes moins pertinents parce qu'un professeur « devrait » offrir des lectures en français. Je ne considère pas que c'est une bonne chose en soi, mais il me semble que dans plusieurs champs de recherche, il est impossible de ne pas se référer à la littérature anglophone. J'étais surprise de voir que des nouveaux étudiant.e.s ne pensaient pas que l'anglais était aussi important en recherche, ça me semblait traduire une incompréhension de notre champ de recherche (cela peut évidemment différer d'un champ à l'autre). Le système académique nous encourage à publier dans les « meilleures revues » (qui sont souvent anglophones) afin de bonifier notre *curriculum vitae*⁴³.

En s'appuyant sur ses constats personnels, la doctorante recommande à l'université :

⁴² Contribution de la part d'une doctorante en relations industrielles au dialogue sur la place du français à l'Université Laval, dans le cadre de notre démarche visant à ouvrir un véritable espace de dialogue sur la place du français.

⁴³ *Ibid.*

Je pense qu'évidemment les professeurs devraient prioriser la littérature en français lorsque cela est possible, mais pas à tout prix (ex: pas de quotas de lectures en français). Je pense que les étudiant.e.s devraient être mieux informé.e.s de la nécessité de l'anglais lors de l'application dans les programmes (québécois et internationaux). Je pense qu'une mise à niveau en anglais de niveau académique pourrait être offerte pour les étudiant.e.s qui en ressentent le besoin⁴⁴.

Dans la lignée de ces remarques, un autre membre de notre communauté universitaire, médecin résident en gériatrie et candidat à la maîtrise en philosophie, insiste :

En fait, je trouve qu'à l'Université Laval, comme pour les autres universités francophones, le français est bien respecté. Or, dans les associations médicales et de recherche canadiennes, c'est tout le contraire. En tant que médecin et chercheur, je trouve que c'est un grave problème soit d'indifférence ou carrément de manque de respect des droits linguistiques des francophones. En vous remerciant pour votre démarche plus que nécessaire à l'heure actuelle⁴⁵.

1. Être sensible aux différentes dynamiques et aux nombreux contextes

Ainsi, il est important d'attirer l'attention, à ce stade de notre réflexion, sur une idée centrale au cœur de notre démarche : les interrogations, les réponses et la question de la place de la langue française ne devraient pas, à notre avis, prendre la forme d'un bloc unifié. Autrement dit, il convient d'être sensible aux différentes dynamiques et aux différents contextes qui structurent les nombreuses facultés et nombreux départements de notre université – notre réflexion doit aussi prendre en compte les différences entre les cycles d'études, sans oublier des distinctions qu'il faut garder en tête entre le personnel enseignant, les chercheurs, les étudiants et les réalités des différents membres de notre communauté. C'est précisément pourquoi nous avons cherché à diversifier et à multiplier les espaces de dialogue. À titre d'exemple, on peut appuyer notre réflexion sur quelques contributions au dialogue : contributions qui nous éclairent.

2. Département de génie électrique et de génie informatique

Ainsi, au Département de génie électrique et de génie informatique de la Faculté des sciences et de génie de l'université, à la question «selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.)? », un doctorant répond :

Participation à des recherches dont le questionnaire est en anglais ; étudiants étrangers incapables de faire leurs études en français ; examens et corrigés bilingues ; manuel du cours en anglais alors qu'un équivalent existe en français ; énoncés tirés d'un livre qui ne sont pas traduits ; francophones qui font leurs présentations ou leurs affiches en anglais pour un public francophone ; description de séminaire en anglais quand le présentateur est francophone ; sites internet des unités de recherche en anglais seulement ; l'AEGSEG qui modifie ses statuts pour obliger les convocations, ordres du jour et rapports annuels bilingues ; professeur(s) utilisant des anglicismes ; discours du party de Noël en anglais seulement ; musique de Noël en anglais seulement ; absence d'obligation de cours de français pour les étudiants étrangers ; conditions d'admission qui indiquent français OU anglais [il était question avant de français et anglais] ; obligation pour les étudiants du bac de réussir un test d'anglais pour leur diplôme, alors que les universités anglophones n'ont pas la contrepartie. La langue de travail des laboratoires conjoints semble être l'anglais aussitôt qu'une université anglophone fait partie du consortium. Les francophones ont la permission de rédiger leur mémoire ou leur thèse en anglais (on va prétexter un membre de comité hors Québec ou le désir d'utiliser la thèse pour la faire connaître hors Québec) ; livres rédigés en anglais (https://www.forac.ulaval.ca/publications/liste_par_type/livres/) ; distribution de documentation en anglais quand il existe une version française ; utilisation de logiciels en anglais quand il existe une version française⁴⁶.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Contribution de la part d'un membre de notre communauté universitaire, médecin résident en gériatrie et candidat à la maîtrise en philosophie.

⁴⁶ Contribution de la part d'un membre de notre communauté universitaire, doctorant en génie électrique.

3. Département de systèmes d'information organisationnels

Pour un autre étudiant, qui est inscrit au Département de systèmes d'information organisationnels de la Faculté des sciences de l'administration, il « y a une utilisation trop importante de documentation en langue anglaise pour les lectures obligatoires », et « il n'est pas acceptable selon [l'étudiant] que l'enseignant utilise du texte en langue anglaise dans sa présentation, même si la référence est rédigée en langue anglaise[, du moment que] l'enseignant devrait traduire le contenu de sa présentation en langue française »⁴⁷.

On constate que plusieurs contributions de la part des membres de notre communauté universitaire semblent aller dans ce sens, plus précisément en se situant sur un certain spectre où, d'un côté, certains sont plus inquiets, alors que d'autres moins : toutefois, on observe que ce qui est partagé, c'est la volonté d'avoir une instance qui pourrait prendre la forme d'un Bureau de la protection, de l'appréciation et de la valorisation de la langue française à l'Université Laval (permanent, financé et structurellement intégré dans la politique linguistique et la vision de notre université).

⁴⁷ Contribution de la part d'un membre de notre communauté universitaire, étudiant inscrit au Département de systèmes d'information organisationnels de la Faculté des sciences de l'administration.

4. Les réponses des répondants en quelques chiffres : les dix figures clés

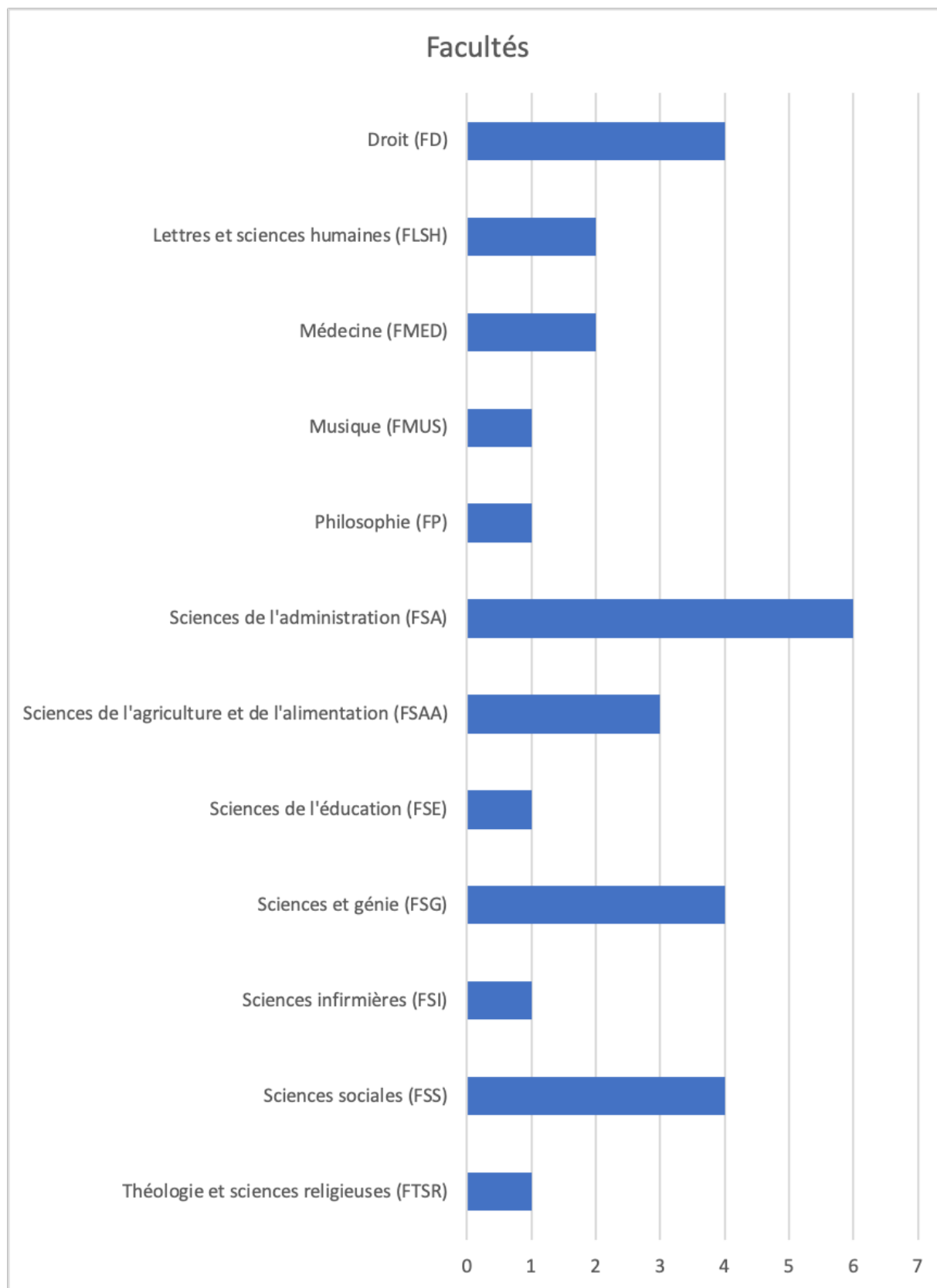


Figure 1 : Répartition des répondants à la démarche dialogique et co-constructive selon les facultés d'appartenance

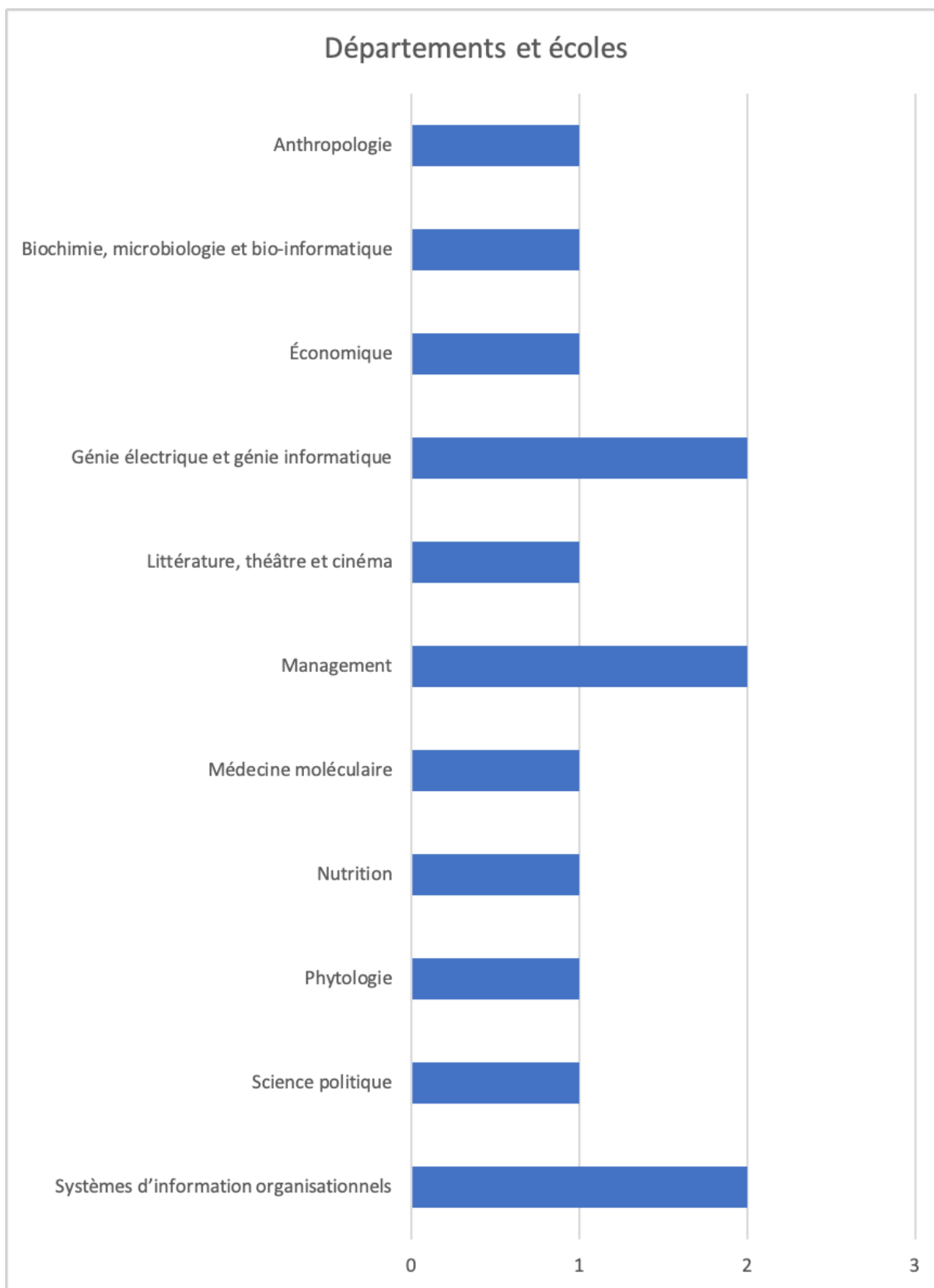


Figure 2: Répartition des répondants à la démarche dialogique et co-constructive selon les départements et les écoles d'appartenance

Réponses à la question: « Comment évaluez-vous votre niveau de français ? »

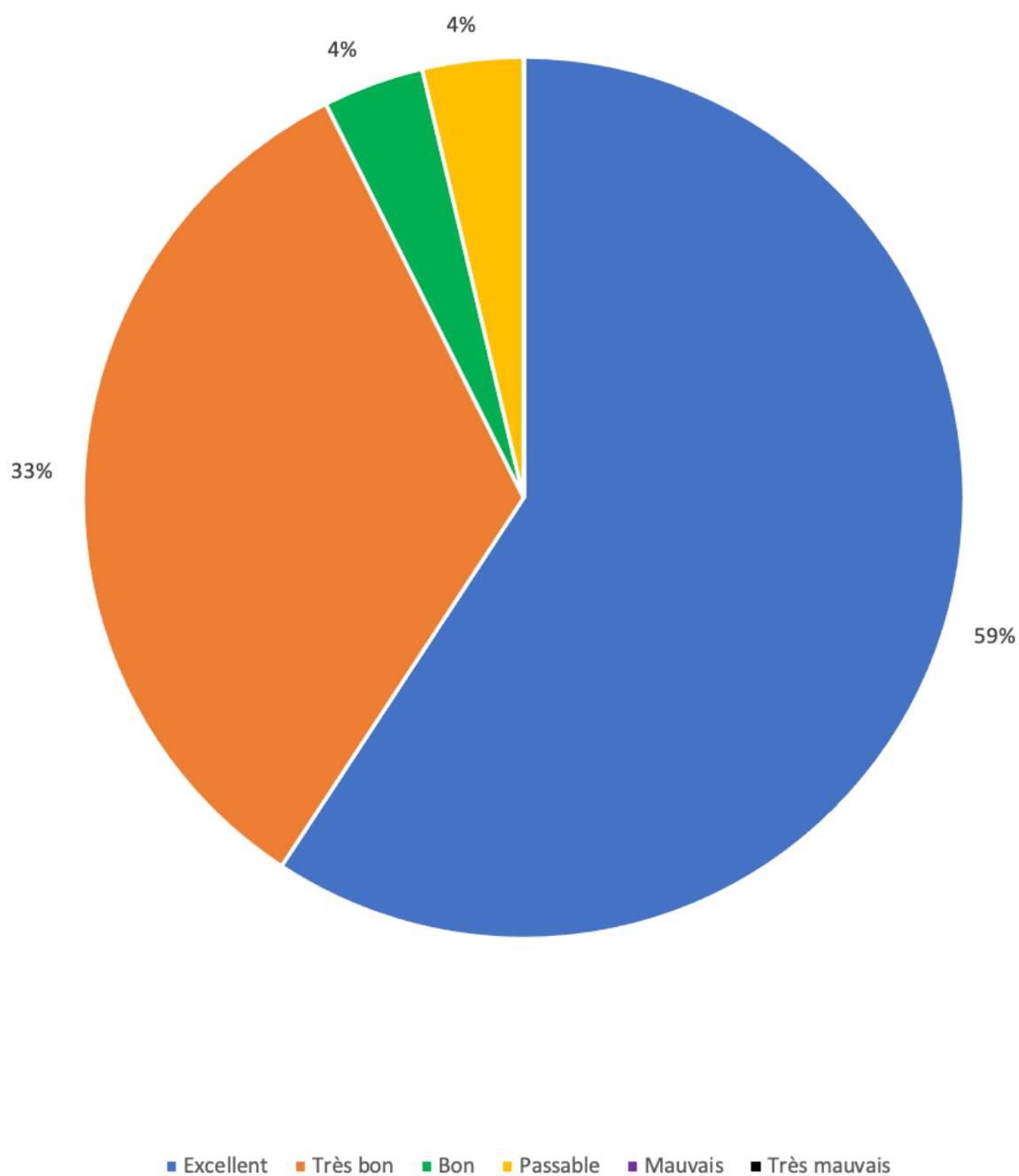


Figure 3: « Comment évaluez-vous votre niveau de français ? »

Réponses à la question: « Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources visant la valorisation du français sur le campus ? »

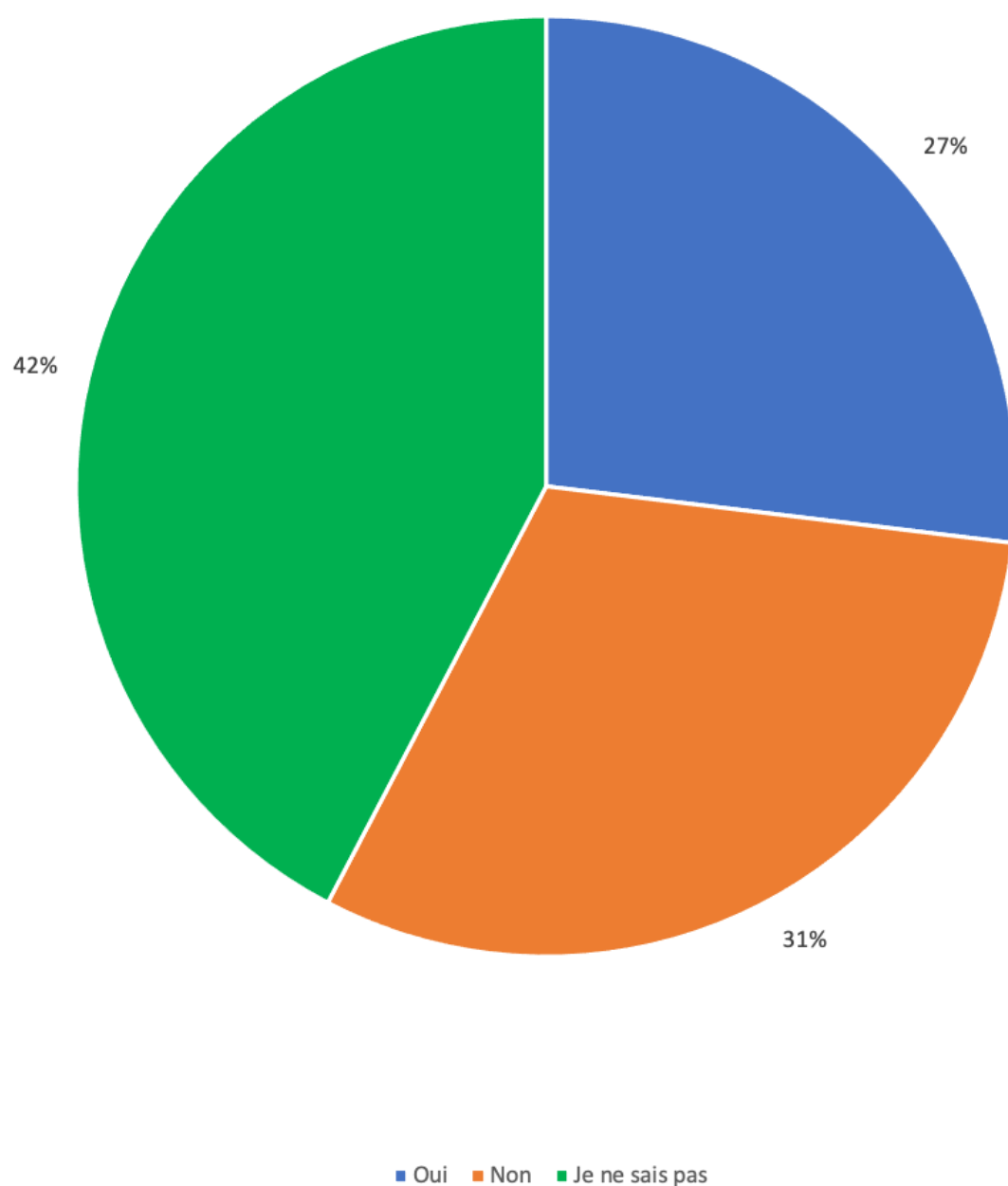


Figure 4: « Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources visant la valorisation du français sur le campus ? »

Réponses à la question: « Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ? »

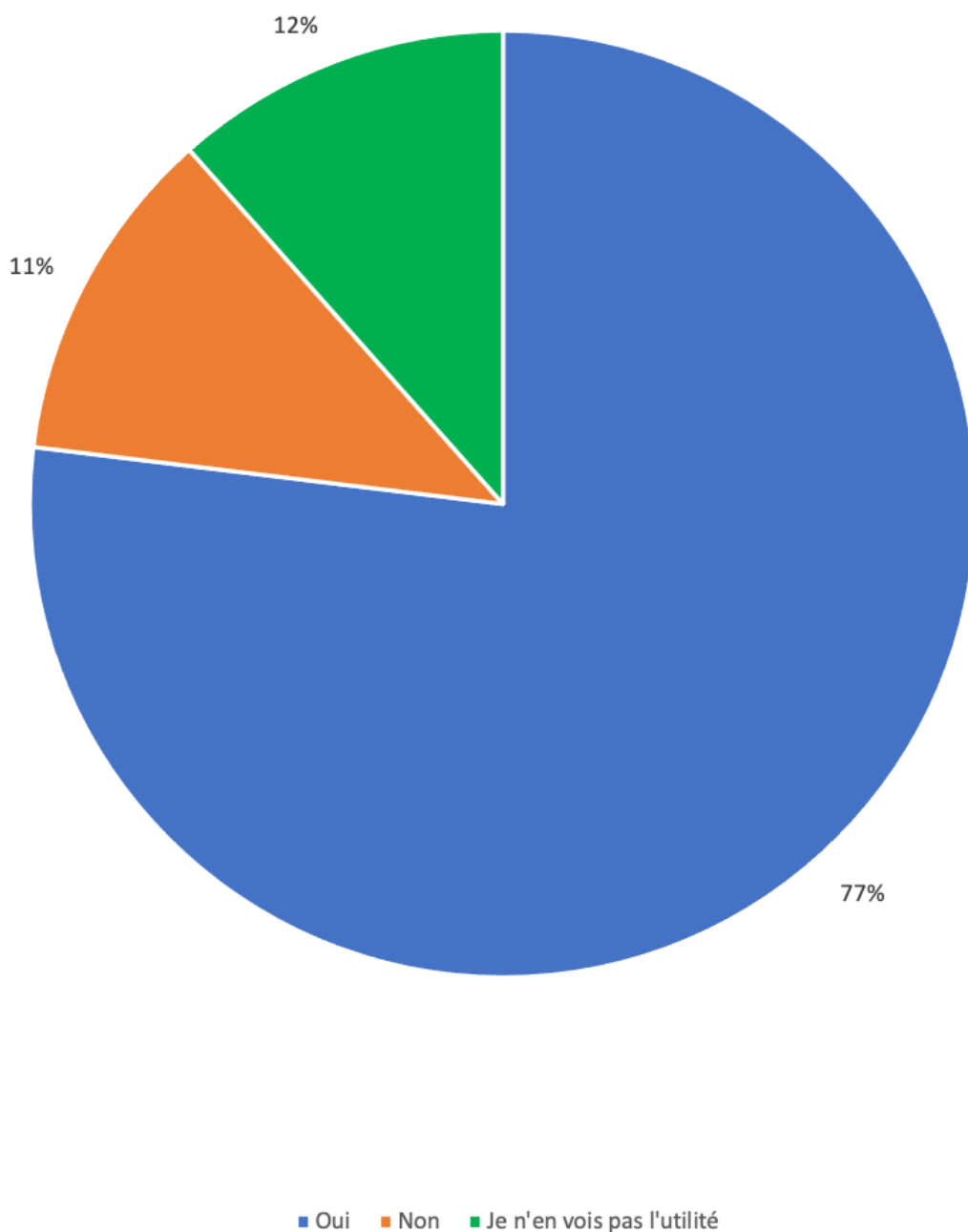


Figure 5: «Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval?»

Réponses à la question: « Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement orale est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ? »

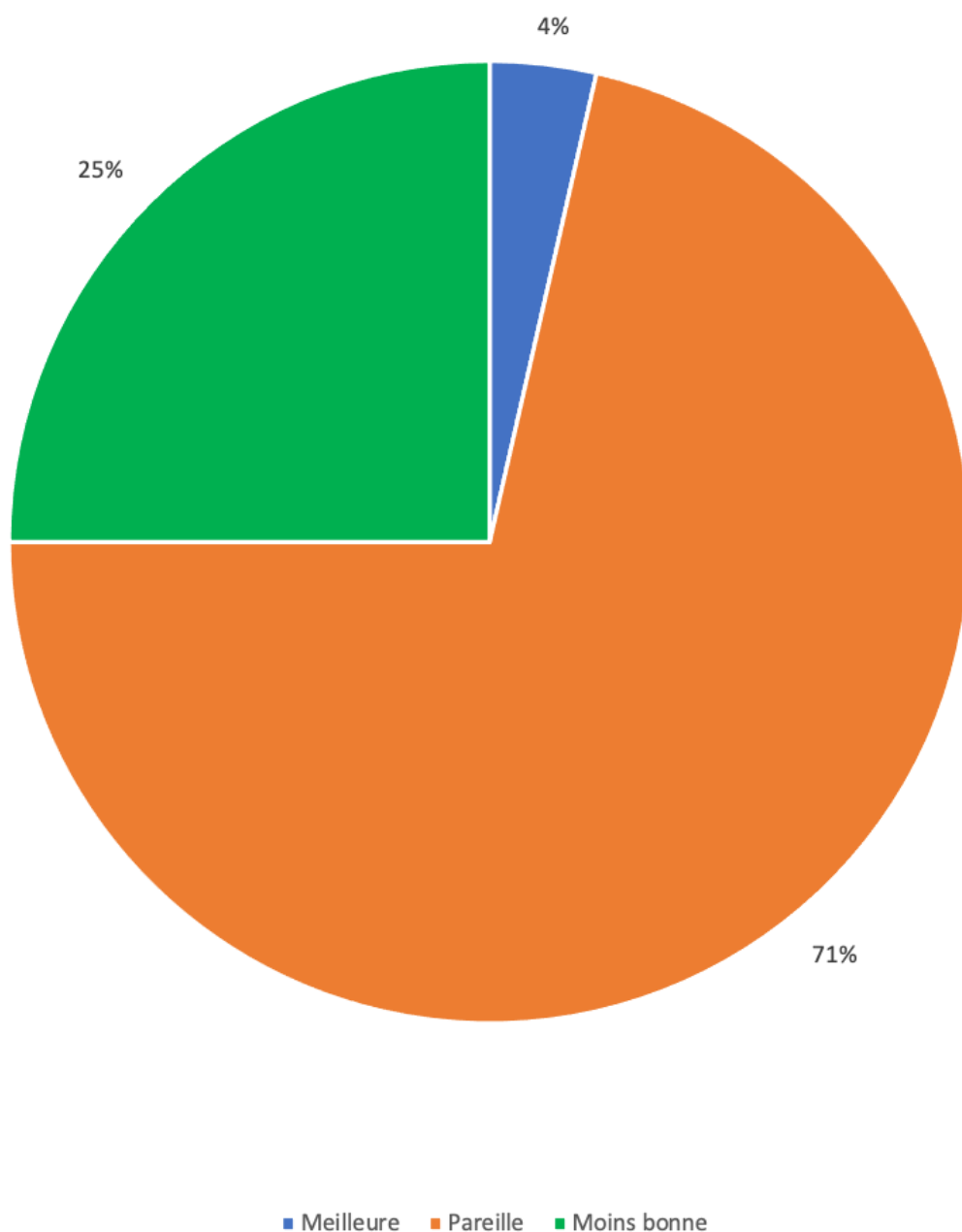


Figure 6: « Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ? »

Réponses à la question: « Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plans de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ? »

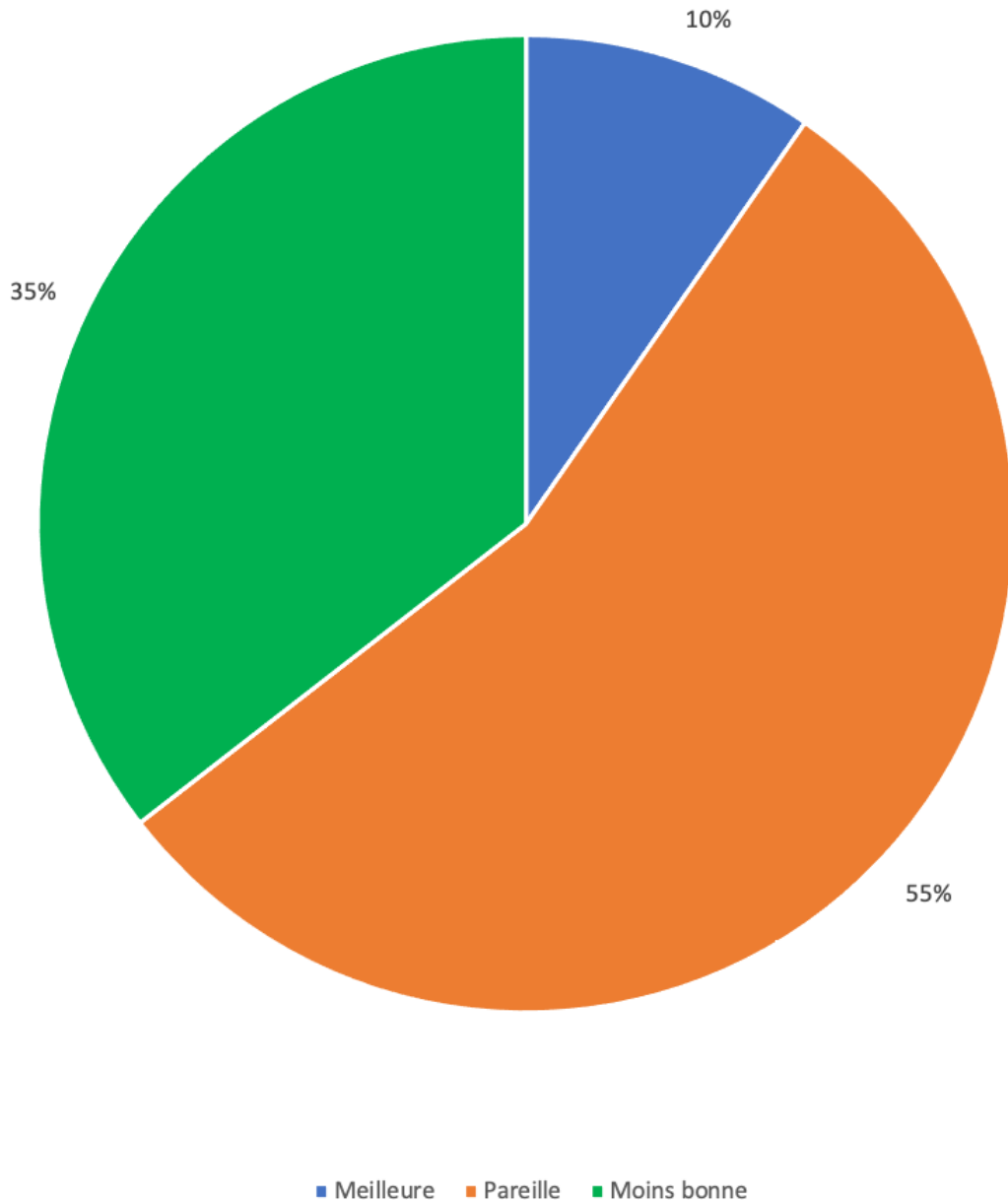


Figure 7: « Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plans de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ? »

Réponses à la question: « Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ? »

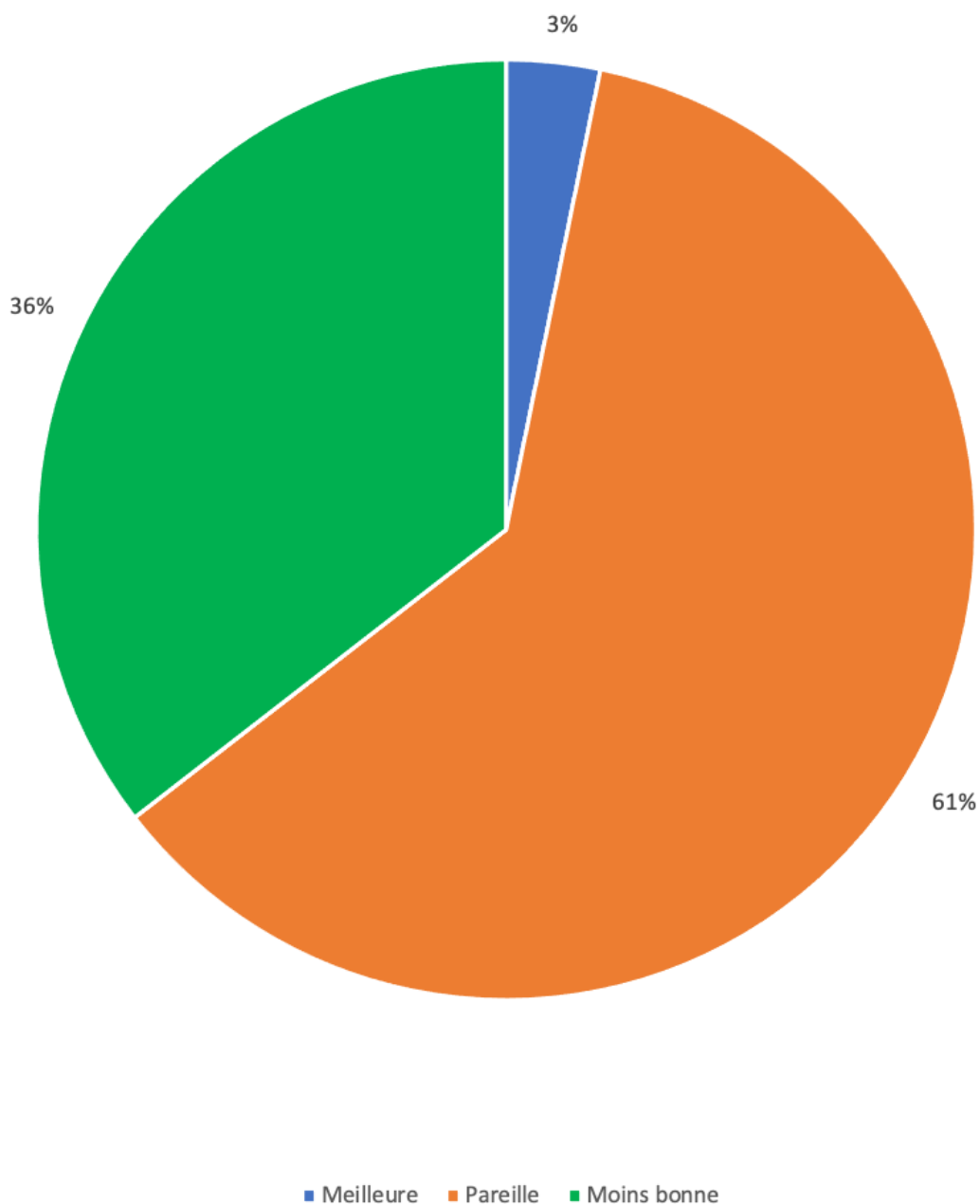


Figure 8: « Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ? »

Réponses à la question: « Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement ? »

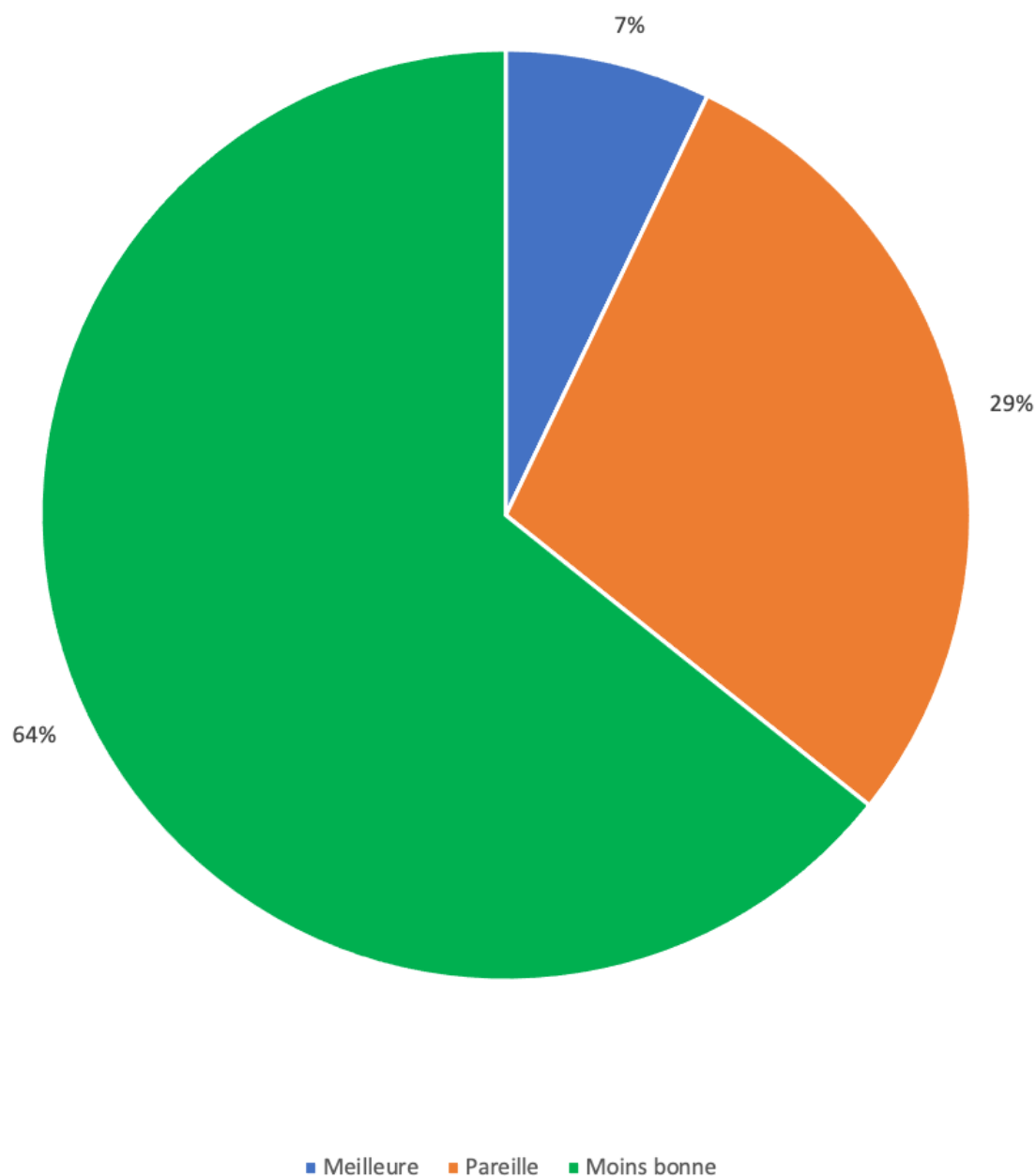


Figure 9 : « Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement ? »

Réponses à la question: « Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement ? »

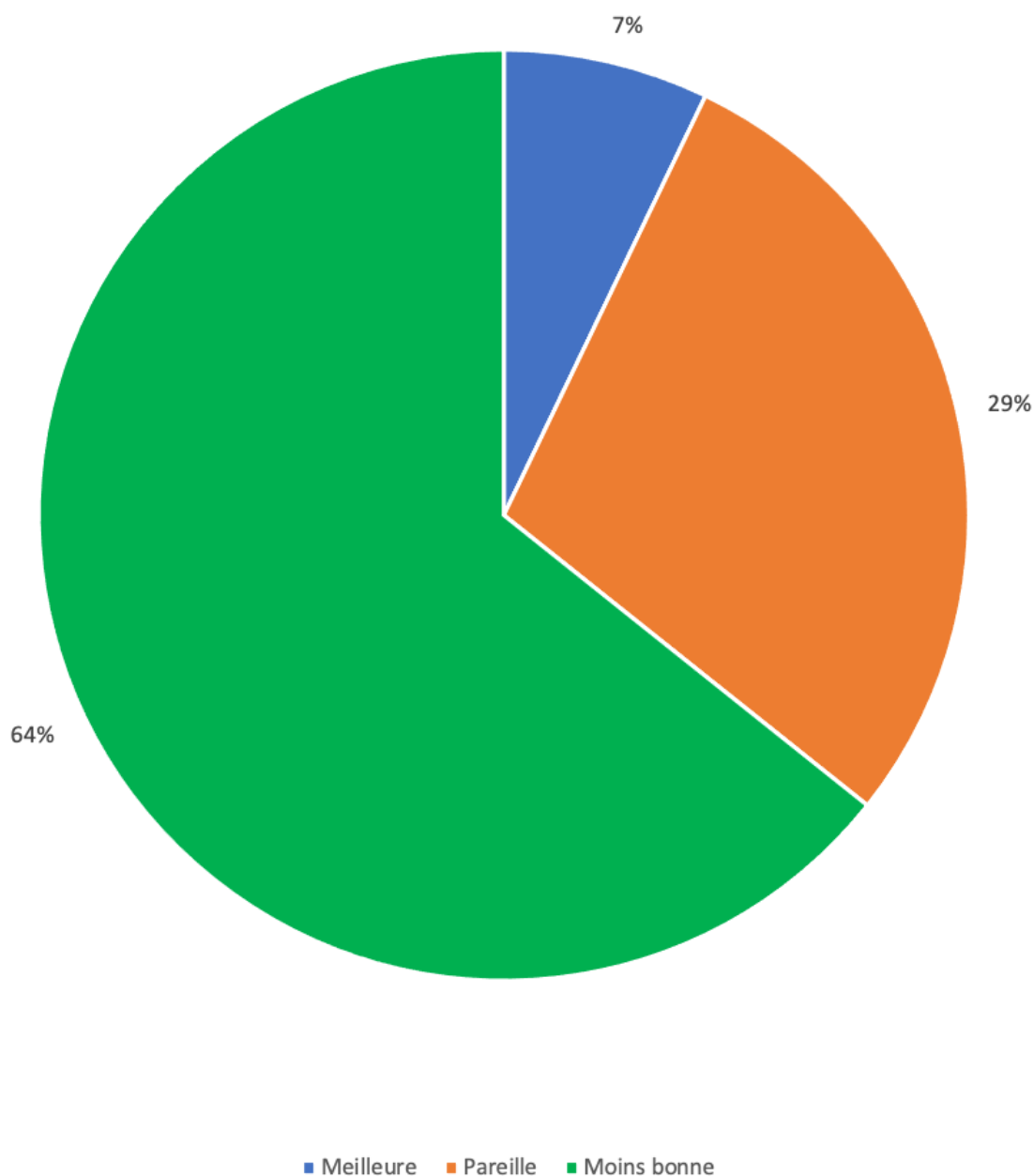


Figure 10: « Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française à l'Université Laval ? »

5. Huit exemples révélateurs de contributions dans le cadre des ateliers

PREMIER EXEMPLE : FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

- Comment évaluez-vous votre niveau de français ?

Très bon.

- Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources œuvrant à la valorisation de la langue française à l'Université Laval ?

Non.

- Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.) ?

Assez bonne. Le français est valorisé dans notre programme. Les professeur.e.s en témoignent à travers leur enseignement (belle élocution, vocabulaire recherché et varié, etc.), et les exigences de français sont marquées dans l'évaluation des examens et des travaux longs.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Il n'y a pas de changement significatif.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plan de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Aucun changement n'a été perçu.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

• Précisez :

Même quantité de lecture en français.

• Comment voyez-vous la place de la langue française à l'Université Laval dans vos activités de recherche (centres de recherche, chaires, instituts, etc.)?

Le français a une place importante comme langue de rédaction, malgré le fait qu'il est encouragé que les étudiant.e.s aux cycles supérieurs lisent les auteurs étudiés dans leur langue originale.

• Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement?

Pareille.

• Précisez :

Dans le contexte de la philosophie, il me semble qu'elle sera pareille.

• Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française dans notre université?

Très préoccupé.

• Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et valorisation de la langue française sur notre campus?

Des actions qui permettraient aux étudiants d'apprécier-connaître plus leur langue.

DEUXIÈME EXEMPLE : FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

- Comment évaluez-vous votre niveau de français ?

Très bon.

- Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources œuvrant à la valorisation de la langue française à l'Université Laval ?

Non.

- Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.) ?

Il y a une utilisation trop importante de documentation en langue anglaise pour les lectures obligatoires.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Il n'y a pas de problématique à ce niveau, mis à part lorsque le cours se donne en langue anglaise uniquement.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plan de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Il n'est pas acceptable, selon moi, que l'enseignant utilise du texte en langue anglaise dans sa présentation, même si la référence est rédigée en langue anglaise. L'enseignant devrait traduire le contenu de sa présentation en langue française.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

L'enseignant utilise trop souvent du matériel en langue anglaise lors des lectures obligatoires. C'est d'autant plus préoccupant lorsqu'il s'agit de recueils. Je crois qu'il y a suffisamment d'ouvrages en français dans le domaine de l'administration pour proposer ceux pertinents au cours. De plus, on devrait valoriser la rédaction (ou du moins, la traduction) d'ouvrages en langue française par la communauté universitaire.

- Comment voyez-vous la place de la langue française à l'Université Laval dans vos activités de recherche (centres de recherche, chaires, instituts, etc.)?

[Aucune réponse.]

- Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement?

Moins bonne.

- Précisez :

Dans la société, l'usage de la langue française recule d'année en année en raison d'un manque de valorisation et d'appréciation.

- Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française dans notre université?

Très préoccupé.

- Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et valorisation de la langue française sur notre campus?

Exposer mes préoccupations à la direction.

TROISIÈME EXEMPLE : FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE

- Comment évaluez-vous votre niveau de français ?

Excellent.

- Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources œuvrant à la valorisation de la langue française à l'Université Laval ?

Non.

- Aimerez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.) ?

Participation à des recherches dont le questionnaire est en anglais; étudiants étrangers incapables de faire leurs études en français; examens et corrigés bilingues; livre du cours en anglais alors qu'un équivalent existe en français; énoncés tirés d'un livre qui ne sont pas traduits; francophones qui font leur présentation ou leur affiche en anglais pour un public francophone; description de séminaire en anglais quand le présentateur est francophone; sites internet d'unités de recherche en anglais seulement; l'AEGSEG qui modifie ses statuts pour obliger les convocations, ordres du jour et rapports annuels bilingues; professeur(s) utilisant des anglicismes; discours du party de Noël en anglais seulement; musique de Noël en anglais seulement; absence d'obligation de cours de français pour les étudiants étrangers; conditions d'admission qui indiquent français OU anglais; obligation pour les étudiants du bac de réussir un test d'anglais pour leur diplôme, alors que les universités anglophones n'ont pas la contrepartie. La langue de travail des laboratoires conjoints semble être l'anglais aussitôt qu'une université anglophone fait partie du consortium. Les francophones ont la permission de rédiger leur mémoire ou leur thèse en anglais (on va prétexter un membre de comité hors Québec ou le désir d'utiliser la thèse pour la faire connaître hors Québec); livres rédigés en anglais (https://www.forac.ulaval.ca/publications/liste_par_type/livres/); distribution de documentation en anglais quand il existe une version française; utilisation de logiciels en anglais quand il existe une version française.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Moins bonne.

- Précisez :

Utilisations d'anglicismes par de jeunes professeurs.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plan de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Moins bonne.

• Précisez :

Un cours que j'ai enseigné au bac : le livre obligatoire était en anglais alors qu'il existe un équivalent en français.

• Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

• Précisez :

Les articles scientifiques sont en anglais. Les diapos sont en français.

• Comment voyez-vous la place de la langue française à l'Université Laval dans vos activités de recherche (centres de recherche, chaires, instituts, etc.) ?

Doit être la langue normale de travail et de recherche ; les articles en anglais devraient être traduits (ou résumés) en français. Un programme de bourse doit être créé pour l'apprentissage intensif du français aux étudiants internationaux (ex. : bourse Monbusho). Le français doit être la langue de travail des consortiums.

• Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement ?

Moins bonne.

• Précisez :

Si ça continue, les cours finiront par se donner en anglais. Cheval de Troie : les cours conjoints avec des universités anglophones, laboratoires conjoints.

• Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française dans notre université ?

Très préoccupé.

• Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et valorisation de la langue française sur notre campus ?

Surveillance (inspection) des sites Web ; compilation des activités en anglais dont je suis témoin ; apporter des solutions réalistes ; participer à une refonte de la politique linguistique de l'UL.

QUATRIÈME EXEMPLE : FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

- Comment évaluez-vous votre niveau de français ?

Excellent.

- Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources œuvrant à la valorisation de la langue française à l'Université Laval ?

Non.

- Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.) ?

Il y a certainement un niveau minimal de français vu la passation d'un test de langue obligatoire pour tous les étudiants débutant les cycles supérieurs. Or, pour également faire de la correction de travaux d'étudiants au baccalauréat, il est évident que malgré la politique de langue de la faculté (jusqu'à 10 % de pénalité pour les fautes), le niveau des étudiants qui souhaitent débiter des études supérieures ne doit pas aller en s'améliorant. Malheureusement, il n'y a pas de ressources facultaires pour soutenir les étudiants quant aux enjeux du français.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

De façon générale, les enseignants utilisent un français adéquat, ne sont pas trop familiers et dénotent pour la majorité le bagage d'études et d'opportunités de communications scientifiques derrière eux.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plan de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Il y a peu de fautes dans les présentations des professeurs ou dans les documents faits maison.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

• **Précisez :**

Les textes publiés sont généralement exempts de fautes de français. Par contre, on note une augmentation de la proportion des lectures en anglais dans les cours de maîtrise et de doctorat en comparaison au baccalauréat (le fait que la science soit majoritairement produite en anglais explique en partie ceci).

• **Comment voyez-vous la place de la langue française à l'Université Laval dans vos activités de recherche (centres de recherche, chaires, instituts, etc.)?**

Cela dépend beaucoup du contexte ; selon l'activité de recherche en question, la modalité de présentation, la revue visée ou le congrès envisagé, on nous propose l'anglais ou le français pour la rédaction de matériel scientifique. Néanmoins, personne ne nous empêche de rédiger d'abord en français pour ensuite traduire.

• **Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement ?**

Moins bonne.

• **Précisez :**

Puisque le niveau de français des étudiants au baccalauréat semble se détériorer, j'imagine que ces mêmes étudiants plus faibles en français arriveront prochainement dans les programmes de cycles supérieurs. Et, puisque de plus en plus de mesures d'accommodations sont disponibles, il ne serait pas étonnant que l'on tolère un niveau de langue plus faible.

• **Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française dans notre université ?**

Assez préoccupé.

• **Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et valorisation de la langue française sur notre campus ?**

(Selon mes disponibilités, évidemment) Offrir mes services pour révision de documents, participer aux discussions facultaires quant aux révisions et à l'application des politiques sur le français, présenter les ressources offertes sur le campus servant à la révision linguistique.

CINQUIÈME EXEMPLE : FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

- Comment évaluez-vous votre niveau de français ?

Excellent.

- Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources œuvrant à la valorisation de la langue française à l'Université Laval ?

Je ne sais pas.

- Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.) ?

Respectée entre nous, mais les normes informelles valorisent l'écrit d'articles scientifiques en anglais. De plus, notre revue de relations industrielles vient d'être déclassée à l'international puisqu'entre autres, plusieurs articles y sont publiés en français et sont donc moins lus et cités.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Difficile à dire.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plan de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Sensiblement pareil à l'œil nu, sans avoir fait d'analyses réelles pour répondre adéquatement.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Moins bonne.

• Précisez :

En lien avec ma réponse précédente, puisque les chercheurs.euses écrivent de plus en plus en anglais, les lectures également s'anglicisent. Il faudrait que l'Université Laval valorise par dans sa gestion de la performance, l'écriture d'article en français. Ça aiderait la cause il me semble....

• Comment voyez-vous la place de la langue française à l'Université Laval dans vos activités de recherche (centres de recherche, chaires, instituts, etc.) ?

[Aucune réponse.]

• Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement ?

Pareille.

• Précisez :

Vraiment difficile à dire !

• Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française dans notre université ?

Assez préoccupé.

• Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et valorisation de la langue française sur notre campus ?

Bourse pour présentation de ses travaux dans des réseaux scientifiques francophones.

SIXIÈME EXEMPLE : DÉPARTEMENT DE BIOCHIMIE, DE MICROBIOLOGIE ET DE BIO-INFORMATIQUE

- Comment évaluez-vous votre niveau de français ?

Excellent.

- Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources œuvrant à la valorisation de la langue française à l'Université Laval ?

Non.

- Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.) ?

Le français est utilisé à l'oral. Les réunions de mon laboratoire se déroulent plutôt en anglais. La rédaction des articles scientifiques visant une publication est également rédigée en anglais. Par contre, le mémoire est rédigé en français et les différentes journées de la recherche organisées à l'université se déroulent en français.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Meilleure.

- Précisez :

Au début de mon Bac en biologie, j'ai eu des professeurs dont la langue maternelle n'était pas le français et dont c'était leur première année au Québec.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plan de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Très bien en général.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

• Précisez :

Très bien.

• Comment voyez-vous la place de la langue française à l'Université Laval dans vos activités de recherche (centres de recherche, chaires, instituts, etc.)?

[Aucune réponse.]

• Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement?

Pareille.

• Précisez :

[Aucune réponse.]

• Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française dans notre université?

Assez préoccupé.

• Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et valorisation de la langue française sur notre campus?

M'exprimer en français quotidiennement. Inciter les étudiants étrangers à parler et écrire en français.

SEPTIÈME EXEMPLE : DÉPARTEMENT DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET DE GÉNIE INFORMATIQUE

- Comment évaluez-vous votre niveau de français ?

Excellente.

- Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources œuvrant à la valorisation de la langue française à l'Université Laval ?

Je ne sais pas.

- Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.) ?

De plus en plus de rencontres/soutenances/séminaires/cours se font exclusivement en anglais.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Je choisis « pareille » puisque jusqu'à maintenant le professeur peut encore répéter en français ce qu'il vient de dire : mais beaucoup de l'enseignement se fait en anglais.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plan de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Moins bonne.

- Précisez :

Je pense qu'il y a de moins en moins d'efforts pour offrir du matériel pédagogique en français aux cycles supérieurs.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Moins bonne.

• Précisez :

Idem.

• Comment voyez-vous la place de la langue française à l'Université Laval dans vos activités de recherche (centres de recherche, chaires, instituts, etc.)?

Elle est de moins en moins présente ; ce n'est pas par volonté de tasser le français, mais simplement parce que de plus en plus d'étudiants gradués ne parlent pas du tout français et ne l'apprennent pas.

• Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement ?

Moins bonne.

• Précisez :

Je ne vois pas pourquoi ça évoluerait différemment.

• Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française dans notre université ?

Très préoccupé.

• Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et valorisation de la langue française sur notre campus ?

À titre personnel, je ne vois pas vraiment ce qui pourrait être fait. À titre collectif, il faudrait au moins que la situation actuelle soit connue.

HUITIÈME EXEMPLE : DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE, THÉÂTRE ET CINÉMA

- Comment évaluez-vous votre niveau de français ?

Excellent.

- Selon vous, est-ce qu'il existe suffisamment de ressources œuvrant à la valorisation de la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Aimeriez-vous qu'une instance valorise la langue française à l'Université Laval ?

Oui.

- Selon vous, quelle est la place de la langue française à l'Université Laval dans votre contexte d'étude-recherche (votre faculté, votre département, votre unité de recherche, etc.) ?

Toutes les activités se déroulent en français, excepté celles relevant des programmes d'études anglaises ou espagnoles. La recherche s'effectue aussi en français, mais certains projets nécessitent d'accéder à de la documentation en anglais, car la critique littéraire anglaise couvre un plus large éventail de sujets et est diffusée plus facilement à l'international.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans l'enseignement oral est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Je n'ai pas remarqué de différence.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans le matériel de cours (plan de cours, supports visuels, etc.) est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

- Précisez :

Je n'ai pas remarqué de différence : tout est en français au sein de mon département.

- Selon vous, est-ce que la place de la langue française à l'Université Laval dans les lectures obligatoires est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'au début de vos études ?

Pareille.

• Précisez :

Dans mon département, tout est en français à l'exception des programmes d'études anglaises et espagnoles, évidemment.

• Comment voyez-vous la place de la langue française à l'Université Laval dans vos activités de recherche (centres de recherche, chaires, instituts, etc.)?

Tous les centres de recherche et instituts que j'ai côtoyés tenaient leurs activités en français. Même les appels à proposition d'universités partenaires sont en français.

• Selon vous, est-ce que dans dix ans la place de la langue française à l'Université Laval sera meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement?

Pareille.

• Précisez :

Certains départements resteront intrinsèquement francophones en raison de leur nature et de leur rapport à la culture et à la société. J'estime que la question se pose davantage dans les facultés de sciences (comme la FSG), car l'information circule plus facilement en anglais en sciences. Je me rappelle avoir suivi un cours de biochimie, et aucune traduction française n'existait pour le livre de référence.

• Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage de la langue française dans notre université?

Assez préoccupé.

• Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et valorisation de la langue française sur notre campus?

Je crois que la protection du français passe par sa valorisation, et par l'acceptation qu'il existe plusieurs registres de langue qui méritent tous d'être reconnus : un registre soigné est requis lors de communication scientifique, mais une création artistique peut très bien nécessiter un registre courant, plus familier. Il faut donc, à mon avis, s'assurer que : 1- tous les services soient offerts en français en tout temps ; 2- la communauté universitaire bénéficie d'une plateforme francophone de diffusion et de vulgarisation de sa recherche ; 3- la communauté universitaire puisse se réaliser et s'identifier dans des activités sociales et culturelles en français.

CONCLUSION

Devant une telle situation où nombreuses de nombreux constats, observations, opinions, recommandations, expériences et anecdotes nous éclairent sur l'usage – et la place – de la langue française à l'Université Laval et, par extension, dans notre société, plus généralement, une question s'impose naturellement à nous : que pouvons-nous faire une fois que nous avons compilé, analysé et mis en relation ces pluralités de voies, voies qui renferment toutes d'authentiques traces de vérités ?

1. La question est avant tout politique

On pourrait reformuler cette interrogation de manière encore plus précise : quel est donc le véritable nerf de la guerre ici ? À notre avis, si on est vraiment attentif à ce que les membres de notre communauté universitaire ont exprimé lors des ateliers de dialogue, c'est-à-dire à un certain « ton qui exige qu'on s'affine l'oreille pour pouvoir l'entendre »⁴⁸, force est de constater que le nerf de la guerre est *avant tout politique*. C'est certainement ce que les nombreux participants aux ateliers de dialogue, sondages et diverses discussions pensent. C'est aussi ce qui semble émerger des débats dans la littérature.

Ainsi, de manière plus générale, la question des politiques linguistiques – et surtout la direction qu'elles devraient emprunter (répressives, coercitives, proactives, ouvertes, strictes, flexibles, tantôt émergeant *du haut vers le bas*, tantôt *du bas vers le haut*, etc.) – semble être la question de l'heure dans les débats médiatiques sur la place du français : sur ce point, ce n'est pas anodin si l'ex-première ministre du Québec, Pauline Marois, choisit de sortir de sa retraite politique et réintégrer cette sphère politique en portant le projet de la Fondation pour la langue française.

De manière plus précise, soit à l'échelle des universités francophones du Québec – dans notre cas, l'Université Laval –, c'est la même question qui se pose ultimement : c'est-à-dire celle de la *politique sur l'usage du français à l'Université Laval* et des *dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval*⁴⁹. C'est pourquoi, en

48 Hans-Georg Gadamer, *L'actualité du beau*, traduction de Elfie Poulain, Aix-en-Provence, Éditions Alinéa, 1992, 166. Il est intéressant d'insérer le geste gadamérien dans son contexte philosophique original, c'est-à-dire avant tout en tant que geste interprétatif – herméneutique – vis-à-vis d'un autre geste, celui poétique de Paul Celan, ce qui semble ouvrir grandes les portes à une réceptivité complète et assez forte à l'égard de la parole d'autrui. Ainsi, on peut citer le poème « Atemwende » de Paul Celan dans *Gesamelte Werke*, Francfort, Suhrkamp Verlag, 1983, 14 :

Dans les fleuves, au nord de l'avenir

je jette le filet qu'avec hésitation, toi,

tu lestes

d'ombres

écrites par des pierres.

Or, l'interprétation gadamérienne attire notre attention sur une question importante : « Mais posons-nous à présent la question générale : de quoi parle-t-on ici et qui parle ici ? Quel Je jette ici le filet ? Est-ce le Je du poète ? [...] Et ce Je est un pêcheur. Jeter le filet, c'est une action d'attente extrême. [...] Pêcher, c'est l'attente pure. Lorsque le pêcheur a disposé son filet, il ne peut rien faire d'autre qu'attendre. [...] Que signifie donc que le Je, à savoir l'homme, jette son filet ? À présent, c'est clair : aucun homme ne peut envisager l'avenir autrement qu'en espérant toujours. [...] Un poème véritable [...] nous fait faire l'expérience d'une *proximité*. Et il le fait de telle sorte que cette proximité se maintient grâce à ce poème et à la forme de parler qu'il prend. [...] Si l'on doit y maintenir quelque chose, c'est que cette chose qu'on doit maintenir est fugace et cherche à se dérober. L'expérience fondamentale que nous faisons comme être humain consiste en effet en ce que toutes les choses se dérobent à nous, que tous les contenus de notre vie s'en vont, pâlisant de plus en plus jusqu'à se perdre dans les souvenirs les plus lointains et ne plus pouvoir y jeter qu'une lueur quasi irréaliste. Mais le poème, lui, ne pâlit pas. La parole poétique arrive en quelque sorte à faire s'arrêter le temps qui se dérobe. [...] Il se peut que ce soit cette puissance de la parole poétique qui mette le poète au défi de transformer en parole ce qui semble fermé à toute sphère de la parole ». Dans Gadamer, *op. cit.*, 167-169, 198. L'italique est de l'auteur.

49 Voir les pages 43, 44 et 45 de notre mémoire pour le document « Politique sur l'usage de français à l'Université Laval », ainsi que les pages 56, 57 et 58 pour le document « Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval ».

dehors des murs de notre campus, comme à l'intérieur, le débat sur la place du français – et, par extension, de l'anglais – est un débat politique, avec tout ce que cela implique. Or, cela implique quoi? Poser la question des implications suppose à son tour une autre question, question fondamentale et centrale dans notre mémoire sur la place du français : *qu'est-ce que le politique?*

2. Le politique consiste à répondre à tout conflit avec le dialogue

Nous pensons qu'il convient de poser comme point de départ le conflit, c'est-à-dire que le politique consiste à répondre à tout conflit avec le dialogue : dialogue qui se décline soit en une forme très réceptive par le biais de la conversation, ou en une forme moins réceptive, mais toujours dialogique, c'est-à-dire à travers la négociation⁵⁰. En d'autres mots, cela revient à dire que lorsque les valeurs des individus entrent en conflit, si ces derniers souhaitent traiter ce conflit de manière politique, ils doivent s'écouter plutôt que d'user de la violence : cette dernière sert plutôt de socle à la guerre, et c'est pourquoi son emploi nous fait sortir des frontières du politique⁵¹.

Puisque nous avons répondu à la deuxième question, soit « qu'est-ce que le politique? », on peut alors tenter d'esquisser une réponse à la première, c'est-à-dire celle des implications. Dans ces conditions, du moment que le point de départ de tout débat politique est le conflit – et que le politique consiste à répondre à ces conflits par le biais du dialogue –, il y a incommensurabilité et pluralité des valeurs, du moins jusqu'à un certain niveau : c'est précisément parce que ces dernières sont incommensurables qu'il arrive que les valeurs des individus entrent en conflit. Sinon, si les valeurs étaient harmonieusement emboîtables et commensurables, il n'y aurait pas vraiment de conflit – ou bien si ce dernier persistait, il ne serait qu'une illusion (une apparence), voire de l'ordre d'une question technique, car il faudrait trouver la bonne méthode pour arriver à faire correspondre la pratique à l'unité de la théorie. Dès lors, il convient donc de nous pencher sur cette question des implications⁵².

3. Sur le dilemme

On peut affirmer que c'est justement depuis l'affirmation célèbre de Nicolas Machiavel selon laquelle le prince doit apprendre « comment ne pas être bon »⁵³, qu'on peut retracer les origines de l'idée selon laquelle toute pratique politique implique de se salir les mains, à un niveau ou à un autre : le point de départ du politique est donc le conflit – c'est le constat d'incommensurabilité et pluralité des valeurs –, et il faut accepter, voire apprendre à faire des choix. Ainsi, tenter de faire autrement – soit nier ce salissement des mains et le fait qu'il faut faire des choix – va nous mener au désastre selon Machiavel, aussi bien pour soi que pour ceux impliqués dans notre sphère politique, de près ou de loin. Si dans la littérature de philosophie politique on s'appuie généralement sur le scénario de la bombe à retardement⁵⁴ pour illustrer le dilemme

⁵⁰ À ce sujet, voir (surtout le chapitre d'introduction, aux pages 1-18) dans Mario Ioniț Maroșan, *L'esprit de la philosophie de Martin Buber*, Montréal, Dépôt institutionnel de l'Université de Montréal, 2019.

⁵¹ Il faut ici noter, suivant l'observation de Blattberg dans *Patriotic Elaborations: Essays in Practical Philosophy*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2009, aux pages 3-4, qu'il est ici question de conflits dans la sphère publique, ce qui explique le fait qu'on se situe en territoire *politique* : la sphère privée renvoie plutôt à l'*éthique*. Cela étant dit, les conflits éthiques à l'échelle privée, tout comme les conflits politiques à l'échelle publique, nécessitent l'emploi du dialogue.

⁵² Notre propos et tout ce qui va suivre dans la conclusion, incluant différents exemples clés, tirent son inspiration – il est très important de le spécifier – de l'article de Blattberg, « Dirty Hands: The One and the Many », dans *The Monist*, vol. 101, n° 2, 2018, 150-169.

⁵³ Tout dépendamment des éditions et des traductions, le propos de Machiavel attire notre attention sur le fait qu'il « faut donc qu'un prince qui veut se maintenir apprenne à ne pas être toujours bon, et en user bien ou mal, selon la nécessité ». On trouve cette citation à la page 61, dans Nicolas Machiavel, *Le Prince*, dans le cadre de la collection « Les classiques des sciences sociales », développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 2007 [1515]. Édition électronique réalisée à partir de la traduction française de Jean-Vincent Périès, Paris, Le monde en 10-18, 1962.

⁵⁴ Par exemple, les agents du service canadien du renseignement de sécurité capturent un terroriste possédant des informations sur plusieurs bombes cachées qui vont bientôt exploser dans plusieurs grandes villes canadiennes et blesser, voire tuer, un grand nombre d'individus. Quoi faire alors? Est-ce qu'il faudrait autoriser la torture afin d'obtenir les informations permettant de désamorcer les bombes? Or, pour beaucoup de Canadiens, la torture constitue une voie erronée. Pour d'autres, la responsabilité de protection envers les potentielles victimes innocentes constitue un argument qui pèse davantage dans la balance. Que faut-il faire? Va-t-on avoir les mains sales ou propres, en fin de compte?

des mains sales, il est tout aussi pertinent, dans le contexte du présent mémoire sur la place de la langue française, d'attirer l'attention sur un autre dilemme, cette fois vis-à-vis des dispositions relatives à l'application d'une politique linguistique à l'université :

Bien sûr, on peut soutenir qu'il est souvent nécessaire que des professeurs qui se soucient de l'influence internationale de leurs idées – aspect important dans l'évaluation de leur valeur académique – ne publient pas uniquement dans d'autres langues que l'anglais. Il y a là un constat indéniable qui pourrait d'ailleurs nous faire prendre conscience d'un véritable dilemme. Même si l'on reconnaît, d'une part, que ceux qui contribuent aux innovations conceptuelles dans une langue jouent un rôle important dans le développement de la communauté qui parle cette langue, on ne peut nier, d'autre part, que l'anglais accroisse ou accélère la diffusion et l'influence de la pensée de celui qui en fait l'usage⁵⁵.

Quoi faire alors ? Est-ce qu'il faudrait uniquement publier en anglais – c'est bien ce que certains professeurs et chercheurs font ? Pour beaucoup de membres de notre communauté universitaire, la recherche en langue française ne doit pas disparaître. Pour d'autres, il faudrait mener ses activités de recherche et d'enseignement exclusivement en français. Que faut-il faire ? Quel est le bon choix à faire ici ? À notre avis, on retrouve généralement quatre grandes réponses à ces questions dans notre tradition philosophique. Il convient alors de les exposer, le plus fidèlement possible, et tenter d'ouvrir la voie à une cinquième, qui est sensible *au primat de la pratique*⁵⁶.

4. Les hérissons, monistes, face aux renards, pluralistes

Pour ce faire, il convient d'éclairer notre réflexion par la fameuse distinction proposée par Isaiah Berlin dans son grand essai intitulé « Le hérisson et le renard »⁵⁷ : que fait donc Berlin dans cet essai ? Il classe les poètes, théoriciens de la société, essayistes, historiens et philosophes, bref tous ceux qui pensent les affaires humaines, en deux catégories que l'auteur appelle habilement les hérissons et les renards, en faisant directement référence au célèbre vers du premier poète lyrique grec Archiloque, datant de VIIe siècle avant J.-C. : πόλλ'οἶδ' ἄλῳπτηξ, ἀλλ' ἕχινος ἓν μέγα⁵⁸.

Il existe plusieurs traductions : « il sait bien des tours le renard, le hérisson n'en connaît qu'un, mais il est fameux » ou « le renard connaît beaucoup de choses, tandis que le hérisson n'en connaît qu'une grande ». Ainsi, si à la Renaissance, Érasme ressuscite le vers grec sous un habit latin – *multa novit vulpes, verum echinus unum magnum* – en opposant les

55 Blattberg, « L'hébreu en Israël : des leçons pour le français au Québec ? », dans *Argument*, vol. 1, n° 5, automne-hiver 2002-2003.

56 Notre interprétation s'appuie sur Blattberg, « Dirty Hands », dans *International Encyclopedia of Ethics*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2015, où l'auteur explore trois réponses à la question des mains sales (i. l'approche moniste, qu'on pourrait qualifier de théorique, et que nous allons identifier au hérisson ; ii. l'approche pluraliste, qu'on pourrait qualifier d'athéorique, et que nous allons identifier au renard ; iii. l'approche paradoxale de ceux qui affirment simultanément le monisme (théorie) et le pluralisme (athéorie), et que nous allons identifier à une créature hybride mi-hérisson mi-renard, soit une attitude *pluramoniste*). À ces trois réponses, l'auteur ajoute trois ans plus tard deux autres réponses à la question des mains sales (iv. l'approche nihiliste ; v. l'approche herméneutique *entre* monisme et pluralisme) : Blattberg, « Dirty Hands : The One and the Many », dans *The Monist*, vol. 101, n° 2, 2018, 150-169.

57 Dans Isaiah Berlin, *Les penseurs russes*, traduction de Daria Olivier, Paris, Albin Michel, 1984, 57-118. Sur ce point, l'exploration de Roland Labrégère, « Irène Tamba, Le hérisson et le renard : une piquante alliance », dans *Lectures*, Les comptes rendus, 2013, peut nous éclairer : « C'est dans un vers d'un recueil satirique d'Archiloque que l'auteur [Irène Tamba] débute la première référence du « bestiaire symbolique » de ce couple improbable formé du renard et du hérisson : « le renard sait beaucoup de choses, mais le hérisson une seule grande ». Quelque 800 ans plus tard, Plutarque cite ce vers « au statut proverbial incertain » comme un exemple de « l'intelligence rusée du hérisson ». La littérature grecque et la littérature latine ignorent cependant l'association du hérisson « en tant que symbole de l'unité » et du renard « en tant que symbole de la diversité ». Dans différents corpus de fables le renard personnifie les comportements liés à la ruse alors que le hérisson n'est associé à aucun type humain. Le renard est le héros préféré des fabulistes, devant le lion. Il faut attendre la fin du Moyen Âge pour que le hérisson apparaisse dans les fables et les contes. Au XVIIe siècle La Fontaine mentionne le hérisson dans une seule fable « Le renard, les mouches et le hérisson ». (XII, 13). Une image positive, un « symbolisme fixe » font du renard un animal « maître des ruses, curieux et ingénieux, sachant réagir vite en s'adaptant à n'importe quelle situation quitte même à changer d'apparence pour tromper l'adversaire » (p. 18). Il en est tout autrement du hérisson qui incarne des symboles différents au gré des époques et les cultures. Créature satanique dans l'imagerie chrétienne, il est dans un roman contemporain, représenté comme un animal « faible et impur ». Le couple « proverbial de l'Antiquité grecque » est sorti de l'oubli par Isaiah Berlin qui publie un essai en référence au vers d'Archiloque cité plus haut. À partir des dispositions du renard à l'imagination et de l'unique ressource défensive du hérisson, il souligne les différences, qui, selon lui, « divisent les écrivains, les penseurs et peut-être les humains en général ». S'ensuit un classement typologique des grands écrivains russes en particulier. Il fera ainsi de Tolstoï un renard alors que Dostoïevski est rangé dans la catégorie des hérissons ».

58 Archiloque, *Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

multiplier les ruses du renard à l'unique, mais imparable stratégie du hérisson, qui se roule en boule, au XXe siècle, Berlin réhabilite l'image d'Archiloque pour distinguer deux catégories tout à fait distinctes : les hérissons, monistes, face aux renards, pluralistes.

Ainsi, si le poète Archiloque penche plutôt du côté des hérissons, car, écrit Berlin, les hérissons s'inscrivent dans une « vision unique, centrale, un système, un principe organisateur universel, dans les termes duquel tout ce qu'ils sont et disent prend son sens, et uniquement là », Berlin lui-même penche plutôt du côté des renards qui « poursuivent plusieurs fins, souvent sans liens, sinon contradictoires entre elles », et qui déploient une pensée qui s'inscrit « sur plusieurs niveaux, saisissant l'essence d'une grande variété d'expériences et d'objets pour ce qu'ils sont en eux-mêmes, sans chercher à les intégrer dans ou à les exclure de quelque vision intérieure, immuable et embrassant tout »⁵⁹.

En d'autres mots, si, d'un côté, le hérisson incarne le monisme, cette vision théorique du monde où il convient d'organiser la vie et la pensée en fonction d'un seul et unique système englobant tout, de l'autre côté, le renard incarne le pluralisme, soit une vision du monde athéorique où on ne cesse de multiplier les pistes, poursuivant plusieurs fins à la fois, souvent contradictoires.

Dans un séminaire que Berlin donna à Princeton le 19 février 1973 sur la distinction entre la tradition française et celle allemande vis-à-vis de la notion d'histoire de la culture, il insiste sur le fait suivant : bien que toute dichotomie représente quelque chose d'assez général, dogmatique – et que si on la prend trop au sérieux, elle risque de déformer la réalité –, elle peut cependant nous éclairer d'une manière assez intéressante (même si forcément limitée)⁶⁰. C'est donc en ce sens que la dichotomie monisme-pluralisme, hérisson-renard peut éclairer notre réflexion : elle va aussi nous permettre d'étirer notre argumentation de manière à insérer des distinctions utiles et pertinentes.

5. L'approche théorique

Première réponse : c'est l'approche moniste des hérissons, qu'on pourrait en somme qualifier de théorique. Pour les théoriciens, aussi divers soient-ils, les dilemmes – comme celui de l'orientation des politiques linguistiques qui nous concerne dans le présent mémoire – ne constituent pas nécessairement un problème, car il existe déjà une solution « propre » à chaque conflit : ou, sinon, nous pourrions changer le monde pour qu'il puisse y en avoir (ainsi, par des actes de création, les théoriciens tentent de faire précisément cela). Cela signifie que nous n'aurons jamais à compromettre une valeur ou un bien moral, ou encore que le fait de faire ce compromis peut être annulé.

Nous arrivons à la solution en suivant la bonne théorie, parce qu'unifiées, de la morale ou de la justice. Certains suivent alors Platon, pour qui notre effort de théorisation est intrinsèquement imparfait. Et d'autres voient un problème du monde de la pratique plutôt que de la théorie : Martha Nussbaum, par exemple, estime que nous ne pourrions *probablement jamais* surmonter tous les obstacles et rendre le monde pratique conforme à la théorie, tandis que Charles Taylor ne va pas plus loin qu'espérer que nous pourrions un jour le faire. En revanche, la majorité des théoriciens sont plus optimistes quant à notre capacité à formuler une théorie unifiée et à agir d'une manière pleinement conforme à celle-ci.

Ils estiment donc que, s'il convient peut-être de ressentir des regrets pour des actions inévitables qui semblent en apparence impliquer un compromis, il n'y a pas besoin de ressentir de la *culpabilité*, de la *honte* ou des *remords*, car si nous avons suivi la bonne théorie, nous ne pouvons avoir fait quelque chose de mal. Bien sûr, il se peut que nous ne soyons pas assez intelligents pour suivre cette bonne théorie, voire de mauvaise volonté ou tout simplement méchants : pour les théoriciens, cette bonne théorie existe quelque part, il suffit de la saisir – tel un fruit qu'il faudrait cueillir –, et ensuite de l'appliquer au monde pratique.

⁵⁹ Berlin, « Le hérisson et le renard », *Les penseurs russes*, traduction de Daria Olivier, Paris, Albin Michel, 1984, 57-118.

⁶⁰ Le titre original du séminaire : « Two Notions of the History of Culture : The German versus the French Tradition ». La précision de Berlin : « a dichotomy, like all dichotomies, is over-general, over-dogmatic, and if taken too seriously will certainly distort the facts, but which nevertheless is perhaps in a limited way useful ».

Les tenants de l'éthique de la vertu, qui s'appuient particulièrement sur Aristote, font partie de ceux qui approuvent cette position. La théorie d'Aristote qui met l'accent sur le genre de personne que l'on devrait être, regroupe les vertus ainsi que le raisonnement pratique nécessaire pour atteindre le bien-être ou « eudaimonia ». Eudaimonia est ici le bien suprême qui contient et ordonne tous les autres. C'est pourquoi on ne peut pas avoir une vertu pleinement sans avoir les autres. Tandis que les éthiciens de la vertu contemporains comme Alasdair MacIntyre n'acceptent pas une version forte de cette doctrine de « l'unité des vertus » (qu'Aristote partage notamment avec Platon et Thomas d'Aquin), ils croient néanmoins que chaque acte vertueux contribue à l'ensemble, au bien-être de l'acteur ainsi qu'au bien commun de sa communauté politique. Ceux qui partagent cette vision peuvent donc sans risque supposer que, face à un dilemme comme celui sur la place du français, s'ils parviennent à prendre pleinement en compte les détails et agir comme une personne vertueuse le ferait, alors leur action sera louable et il n'y aura pas de tache sur leur caractère. En d'autres mots, il n'y aura pas de salissement de mains : elles seront plutôt propres.

Les conséquentialistes tels que les utilitaristes rejettent également ce salissement de mains et le conflit, sur la base d'une théorie unifiée. Pour eux, cependant, toute justification dépend en fin de compte du fait d'atteindre un certain état de choses, soit la maximisation du bonheur ou de l'utilité pour le plus grand nombre. Les utilitaristes diffèrent quant à savoir si on devrait se concentrer directement sur les actes qui produisent le plus d'utilité ou sur des règles dont l'observation générale y conduira. Néanmoins, tous approuvent l'idée selon laquelle l'utilité est la source ultime des obligations morales : c'est cette utilité qui peut être invoquée pour décider entre elles lorsque leurs demandes sont incompatibles. En affirmant l'utilité comme valeur maîtresse, l'unité de toute éthique et politique est assurée et, tant que tout ce que l'on fait contribue à maximiser cette utilité, alors tout compromis fait en cours de route devrait être considéré comme propre.

Pour les théoriciens déontologistes tels que les kantien, en revanche, faire le bien exige de respecter certaines règles, quelles qu'en soient les conséquences. Ceux qui s'appuient sur cette approche soutiennent également qu'il n'y a pas de salissement des mains et de conflit en politique. Kant pensait cela parce qu'il subordonnait la politique à sa théorie morale, raison pour laquelle il pouvait affirmer qu'en théorie, c'est-à-dire objectivement, il n'y a absolument aucun conflit entre la morale et la politique. Ainsi, les kantien contemporains qui avancent des théories de la justice ont tendance à les distinguer de la morale, et pourtant cela ne constitue qu'un autre moyen de rejeter le salissement des mains. John Rawls, par exemple, considère sa théorie comme unifiée non pas parce qu'elle implique l'affirmation d'une valeur ou d'un principe maître unique, mais parce que ses deux principes sont systématiquement imbriqués.

Pourquoi ? Parce qu'ils sont classés de manière lexicale ou sérielle, ce qui signifie que le premier principe doit être pleinement rempli avant même d'envisager le second. L'effort d'équilibre et de compromis se situe alors uniquement entre les valeurs affirmées par un seul principe. C'est pourquoi ceux qui respectent ce principe n'ont pas sali leurs mains. En effet, leurs mains peuvent être maintenues propres même quand ils doivent essayer de respecter la théorie dans des circonstances non idéales, c'est-à-dire lorsque ses prescriptions ne sont pas généralement respectées (c'est pourquoi les enjeux de crime, de guerre et la lutte contre de profondes difficultés sociales ou économiques sont des questions qui pour Rawls tiennent d'une « théorie non idéale »). Pourquoi ? Parce que la théorie idéale peut tout de même leur fournir une image raisonnablement claire de ce qui est juste, et ainsi de ce qu'ils devraient s'efforcer de faire.

6. L'approche athéorique

Deuxième réponse : il s'agit de l'approche pluraliste des renards, qu'on pourrait en somme qualifier d'athéorique. C'est aussi, en un sens, l'opposé de la première réponse. Elle affirme que les mains sales sont et doivent être omniprésentes en éthique et en politique – par exemple, dans notre dilemme sur l'orientation des politiques linguistiques en ce qui concerne les dispositions relatives à l'application des politiques sur l'usage du français –, car le fait de faire face à de véritables conflits de valeurs ne peut jamais être guidé par une théorie. Le fait de suivre une théorie peut même aggraver les choses, car, les valeurs étant de nature incommensurable, une telle théorie ne pourra pas être fidèle à toutes les valeurs. En conséquence, nous devons rejeter toute théorie et reconnaître qu'aucune valeur ou ensemble de principes ne peut nous guider.

Même lorsqu'une valeur ou un principe n'est en conflit qu'avec lui-même, le fait que sa manifestation dans un contexte donné sera toujours unique implique que l'échanger contre plus de cette «même» valeur ou principe ailleurs entraînera toujours une perte réelle. Selon cette approche, tout compromis qui doit être trouvé en réponse à un conflit donné doit être considéré comme plus ou moins sale, car il ne peut pas être annulé: il y aura toujours un certain reste moral. Il peut ici être juste de faire un tort, mais seulement tant que les bons aspects de l'action l'emportent sur ceux mauvais. Et pour le déterminer, nous devons nous engager dans une forme de raisonnement pratique qui, encore une fois, n'a pas de place pour la théorie. De telles déterminations ne seront pas toujours possibles. Cependant, et dans de tels cas, nous n'aurons pas d'autre choix que de choisir une des options sales à notre portée de main.

Parmi les partisans de cette approche figurent des pluralistes de valeurs tels que Isaïah Berlin, Stuart Hampshire et Bernard Williams. Ainsi, le pluralisme des valeurs nous fait assumer une conception à somme nulle ou très adverse de la raison pratique: selon laquelle les principes impliqués dans un conflit donné doivent être pesés les uns par rapport aux autres dans le but de trouver un équilibre approprié aux circonstances.

Et chaque fois qu'on donne moins de poids à une valeur ou un principe, ce qui veut dire qu'il y a donc compromis, nous avons raison de parler d'un degré d'immoralité, et donc de saleté, ce qui est le cas même si l'action en question est finalement la bonne dans l'ensemble.

Cela étant dit, suivant Blattberg, nous estimons que cette conception de la raison pratique est assez limitée: elle ne devrait être engagée qu'après qu'une réconciliation plus synergétique a échoué, c'est-à-dire une réconciliation qui vise à intégrer les valeurs en transformant le sens de l'ensemble (non unifié) dont elles font toujours partie. Or, parce que les pluralistes conçoivent les valeurs de manière atomistique, chacune étant la base potentielle d'une prétention morale absolue qui contient son propre sens et s'explique d'elle-même, les tenants du pluralisme tendent à concevoir les conflits des valeurs en termes de collision, par rapport à des valeurs qui sont d'habitude des entités séparées.

C'est ce qui explique que le meilleur que nous pouvons faire pour les pluralistes consiste à peser et équilibrer les valeurs les unes contre les autres, ce qui, en définitive, fait qu'on a toujours les mains sales. Ainsi, il nous apparaît que les pluralistes ont tort d'ignorer l'approche réconciliatrice, ce qui produit une politique linguistique qui est plus sale qu'elle ne devrait l'être.

7. L'approche pluramoniste: à la fois théorique et athéorique

Troisième réponse: c'est l'approche de ceux qui sont paradoxalement à la fois et en même temps renard et hérisson, qui affirment simultanément le pluralisme et le monisme, et c'est pourquoi on pourrait les appeler des *pluramonistes*. Des penseurs comme Michael Ignatieff et Michael Walzer croient à la fois à la théorie unifiée, d'une part, et à l'idée qu'il peut être nécessaire de passer outre cette théorie, de l'autre. Dans la théorie, comme on pourrait s'y attendre, tout est propre. Cela est aussi vrai, disons, des choix politiques difficiles qu'un politicien doit faire tout en se conformant à la théorie de la justice distributive de Walzer, comme pour le soldat qui est tout à fait en droit de tuer les combattants ennemis selon une théorie de la guerre juste à la Walzer.

Ainsi, en ce qui concerne la guerre, Walzer a toujours prétendu qu'il peut exister des occasions d'urgence suprême où il convient de passer outre ces règles de la guerre juste et de combattre injustement: par exemple, en bombardant des civils. Cette approche, avec son affirmation paradoxale à la fois de l'unité de la théorie et de la pluralité des exceptions, a des racines dans le judaïsme rabbinique, où on trouve déjà des traces claires de la question des mains sales en termes d'un équilibre paradoxal entre les aspects inévitables et inexcusables d'une action: le premier aspect étant représenté par les obligations plurielles et tragiquement contradictoires contenues dans la Bible hébraïque, et le deuxième aspect découlant du besoin de réconciliation avec Dieu, l'Un. L'unité de Walzer et Ignatieff est celle d'une théorie laïque plutôt que de la divinité transcendante, mais leur travail a néanmoins consisté à affirmer, explicitement et implicitement, cette métaphysique paradoxale de l'un et du multiple, *ensemble*.

8. L'approche nihiliste

Quatrième réponse: il s'agit de l'approche de ceux qui ne sont ni renard ni hérisson, qui affirment plutôt la présence d'un vide, et c'est pourquoi on pourrait les appeler des nihilistes. Pour le nihiliste, pour qui rien n'a vraiment d'importance, il n'y a pas seulement rien entre les parties pour justifier des espaces de collision entre les valeurs, mais aussi rien pour entrer en conflit dans un premier temps. Où sont alors les mains sales ? Nous devons cependant distinguer ceux qui sont nihilistes sur l'ensemble de la pratique supposant donc qu'il n'y a pas de vraies valeurs, d'une part, et ceux pour qui seuls certains contextes pratiques circonscrits devraient être conçus de cette manière, de l'autre. Judith Shklar, par exemple, est une pluraliste quand il est question des affaires politiques, mais quand il s'agit de la guerre, elle est plutôt nihiliste.

Ainsi, pour Paul Fussell, un historien américain et un vétéran de la Seconde Guerre mondiale, il faut remercier Dieu pour la bombe atomique, et pour Chris Hedges, écrivain et ancien correspondant de guerre, il convient d'affirmer que la guerre a lieu dans un autre univers, soit un *vide moral*. Ils croient donc que nous ne devrions pas avoir de scrupules moraux à faire tout ce qui est nécessaire pour y mettre un terme et ainsi effacer (en fermant violemment, pas en comblant) le trou massif de la morale qu'il représentent. Quand nous faisons cela, nos mains ne seront ni propres ni sales: comme les nihilistes ont toujours prétendu, *tout va*.

9. L'approche herméneutique, entre monisme et pluralisme

Ayant à présent exploré ces quatre réponses, et ayant surtout attiré l'attention sur ce qu'elles portent en elles de problématique, les unes comme les autres, il est possible à présent de faire de la place pour une cinquième réponse – en lui frayant un chemin dans cette broussaille: une réponse au dilemme qui nous intéresse ici, et qui se situe *entre monisme et pluralisme*, loin du pluramonisme comme du nihilisme.

Pour la présenter, nous pouvons faire appel à un exemple inspiré des travaux de Blattberg. Disons qu'on se réveille un matin et qu'on réalise qu'on a deux tâches à accomplir ce jour-là: finaliser un article qu'on a accepté de soumettre pour publication – il est déjà tard, aucune prolongation n'est possible – et tenir une promesse en ce qui concerne le fait d'aider un ami à déménager dans son nouvel appartement. Quatre options semblent se présenter à nous. On peut se rendre chez notre ami tout de suite et passer la journée à l'aider à déménager, bien que cela ne nous laisse pas le temps de terminer l'article. Nous pouvons partir vers midi et passer la moitié du temps disponible avec notre ami et l'autre moitié sur l'article – ni l'un ni l'autre n'obtiendrait leur dû, mais ni l'un ni l'autre ne serait totalement négligé non plus. On pourrait aussi aider notre ami le soir après avoir travaillé toute la journée sur l'article – notre amitié risque aussi de se finir. On peut aussi l'ignorer, et ignorer le délai pour la soumission de l'article.

Notons qu'une dynamique à somme nulle semble ici incontournable, du moins dans les trois premières options: plus nous passons de temps sur l'article, moins nous en avons pour notre ami, et *vice versa*. Pour simplifier quelque peu, on pourrait dire que la valeur qu'on accorde au respect de nos obligations professionnelles semble être indépendante et en relation rivale avec celle de notre amitié. C'est du moins ainsi que les pluralistes des valeurs ont tendance à voir les choses. Or, si on appelle notre ami tôt le matin pour lui expliquer la situation, on pourrait peut-être apprendre que lui aussi se soucie beaucoup de notre réussite professionnelle; après tout, il est notre ami (on sait depuis Aristote que l'ami se définit, entre autres choses, par le fait qu'il veut le meilleur pour autrui, son ami en face).

Cela permet de concevoir le conflit d'une manière nouvelle et non rivale, c'est-à-dire qui peut être réconciliable, *synergique plutôt qu'à somme nulle*. Que se passe-t-il s'il s'avère que notre ami préfère qu'on termine l'article plutôt que de l'aider à déménager ? Si c'est une possibilité, c'est en raison du fait que les valeurs peuvent être réconciliées. Or – et voici le point important sur lequel nous voulons insister –, cela n'est qu'une possibilité; nous ne pouvons pas supposer que les valeurs sont d'emblée unifiées, que le conflit est illusoire, car il se peut que le compromis soit inévitable.

Que se passe-t-il si nous avons déçu notre ami à de nombreuses occasions vis-à-vis des engagements similaires ?

Si tel est le cas, il se peut fort bien qu'on décide de l'aider, et de laisser tomber l'article. L'amitié peut ici exiger qu'on aide notre ami à déménager plutôt que de remplir nos obligations professionnelles. Cela signifie que le fait de trouver un compromis *sale* entre l'une ou les deux valeurs impliquées peut continuer d'être le meilleur qu'on puisse espérer.

Néanmoins, nous devons sûrement tenter une réconciliation avant de nous souiller avec les compromis qui accompagnent toute négociation. Et nous devons certainement essayer de le faire non seulement en privé, lorsque l'ensemble en question est constitué par nos valeurs en tant qu'individu, mais aussi en public, lorsque l'ensemble n'est rien d'autre que le bien commun des citoyens : c'est exactement sur ce point que nos ateliers de dialogue et notre réflexion sur la place de la langue française convergent.

Autrement dit, dans l'optique d'être sensible à la pratique, il convient dans le contexte de notre réflexion politique d'attirer l'attention sur le besoin de réconciliation avant toute chose. Le problème n'est donc pas uniquement celui des théoriciens monistes qui placent des valeurs dans des principes abstraits, donc fragiles, afin d'éviter la pente glissante. Aussi, les pluralistes ne réalisent pas qu'en cherchant à ne pas faire plus qu'éviter de glisser sur cette pente, ils s'assurent que nos vies finissent souvent plus sales qu'elles ne devraient l'être. Cela peut être évité : du moins dans certains cas. On pourrait dire la même chose des *pluramonistes*, qui combinent ces deux faiblesses dans un appel trop rapide à ce qui ne semble être que de la créativité irrationnelle (pour faire correspondre paradoxalement le *un* et le *multiple*). Et que l'approche des nihilistes est démoralisante – au sens fort et radical du terme – ne surprendra personne, pas même les nihilistes.

En conséquence, ce qui est nécessaire à la place de ces approches et des approches connexes est une ambition synergique, qui vise des solutions de réconciliation. Il n'y a aucune garantie de succès, c'est vrai. Mais nous garantissons l'échec si nous n'essayons jamais. C'est là précisément notre contribution au dilemme vis-à-vis des dispositions relatives à l'application d'une politique (sensible au primat de la pratique) sur l'usage du français à l'Université Laval, et dans notre société aussi.

LES RECOMMANDATIONS EN VUE DE L'ÉLABORATION DE POLITIQUES LINGUISTIQUES

RECOMMANDATION 1 :

Bureau de valorisation de la langue française

Nous recommandons la mise en place d'un bureau de la valorisation, de l'appréciation et de la protection de la langue française à l'Université Laval. Ce bureau doit mettre de l'avant et harmoniser les actions de l'Université Laval en matière de langue française, et tisser des liens forts avec les autres institutions francophones. Permanent, financé et structurellement intégré dans la politique linguistique et la vision de l'Université Laval, il œuvre à la conception, à l'application et à la promotion des stratégies linguistiques qui contribuent à développer la mission éducative de l'Université Laval, en tant qu'institution d'enseignement supérieur et de recherche de langue française.

RECOMMANDATION 2 :

Organisme indépendant de veille et de consultation des membres de la communauté universitaire

Nous recommandons la mise en place d'un organisme – *observatoire* – de veille et de recherche sur l'évolution de la place de la langue française à l'Université Laval, dans les universités québécoises, et dans notre société, plus largement. Cet organisme aura également pour mission de contribuer à l'organisation d'un espace de dialogue en associant les membres de la communauté universitaire, et ainsi d'éclairer les politiques linguistiques de l'Université Laval sur la base de la production de connaissances.

RECOMMANDATION 3:

Politiques proactives valorisant et encourageant la recherche en français

Nous recommandons de mettre en place des politiques proactives qui encouragent et valorisent la recherche en français et, par extension, la contribution au développement de la culture québécoise. Ce n'est donc pas par des mesures restrictives que la valorisation de la place de la langue française à l'Université Laval devrait passer, car contreproductives, du moment qu'elles sapent la liberté académique. Ces politiques proactives doivent valoriser les publications en français, soutenir la professionnalisation des plateformes de publication francophones, financer les activités de partage des recherches en français (colloques, conférences, ateliers, etc.), et surtout valoriser les publications en français pour le processus d'octroi de la permanence – afin d'éviter qu'au moment de l'évaluation menant à la permanence, les publications (livres, chapitres, articles, etc.) en langue française valent moins que celles en anglais.

RECOMMANDATION 4:

Favoriser une stratégie linguistique inclusive et attentive aux nombreux changements

Nous recommandons de mettre en œuvre une stratégie cohérente qui utilise les différentes ressources institutionnelles existantes – dans les départements, les facultés, les organismes et initiatives de promotion du français, etc. – afin de favoriser une stratégie linguistique à l'Université Laval fortement inclusive et surtout attentive aux nombreux changements qui s'opèrent régulièrement sur les campus et dans la société.

RECOMMANDATION 5:

Financement raisonnable

Nous recommandons de mettre en œuvre, à l'Université Laval, une stratégie transparente de financement raisonnable pour les différentes formations, services, activités et initiatives de valorisation, d'appréciation et de protection de la langue française. Cette stratégie doit promouvoir l'enseignement et la recherche en français.

BIBLIOGRAPHIE

Archiloque. *Fragments*. Paris: Les Belles Lettres, 2002.

Bengio, Yoshua, Marc-Antoine Dilhac, Mario Ionuț Maroșan, et al. *Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle*. Montréal: Dépôt institutionnel de l'Université de Montréal, 2018.

Berlin, Isaiah. *Two Notions of the History of Culture: The German versus the French Tradition*. Princeton, 19 février 1973.

----- . *Concepts and Categories: Philosophical Essays*. Oxford: Oxford University Press, 1980.

----- . « Le hérisson et le renard ». Dans *Les penseurs russes*. Traduction de Daria Olivier. Paris: Albin Michel, 1984.

Biron, Pierre-Paul. « Marché noir de pilules contre le TDAH à l'Université Laval ». Dans *Le Journal de Québec*, 13 février 2020.

----- . « Marché noir de pilules contre le TDAH: l'Université Laval confirme le phénomène et invite les gens à dénoncer les contrevenants ». Dans *Le Journal de Québec*, 13 février 2020.

Blattberg, Charles. « L'hébreu en Israël: des leçons pour le français au Québec? ». Dans *Argument*, vol. 1, n° 5, automne-hiver 2002-2003.

----- . *Patriotic Elaborations: Essays in Practical Philosophy*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 2009.

----- . « Dirty Hands ». Dans *International Encyclopedia of Ethics*. Oxford: Wiley-Blackwell, 2015.

----- . « Dirty Hands: The One and the Many ». Dans *The Monist*, vol. 101, n° 2, 2018.

Brennan, Jason. *Against Democracy*. Princeton: PUP, 2016.

Celan, Paul. « Atemwende ». Dans *Gesamelte Werke*. Francfort: Suhrkamp Verlag, 1983.

Collectif de cheffes et chefs d'établissement d'enseignement universitaire québécois. « L'avenir du Québec et les universités ». Dans *Le Droit*, 4 décembre 2019.

Farago, France. *Le langage*. Paris: Armand Colin, 1999.

Gadamer, Hans-Georg. *Vérité et méthode*. Paris: Seuil, 1976.

----- . *L'actualité du beau*. Traduction de Elfie Poulin. Aix-en-Provence: Éditions Alinéa, 1992.

Herder, Johann Gottfried. *Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité*. Traduction de Max Rouché. Paris: Aubier, 1962.

Humboldt, Wilhelm. *Introduction à l'œuvre sur le kavi, et autres essais*. Traduction de Pierre Causat. Paris : Seuil, 1974.

Koenig-Soutière, Arnaud. « Sondage Léger : la place du français se dégrade, jugent les Québécois ». Dans *Le Journal de Québec*, 18 novembre 2019.

Kymlicka, Will. *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Oxford : Oxford University Press, 1995.

Labrégère, Roland. « Irène Tamba, Le hérisson et le renard : une piquante alliance ». Dans *Lectures*, Les comptes rendus, 2013.

Machiavel, Nicolas. *Le Prince*. Traduction de Jean-Vincent Périès. Paris : Le monde en 10-18, 1962 [1515].

----- . *Le Prince*. Traduction de Jean-Vincent Périès. Chicoutimi : Les classiques des sciences sociales, 2007 [1515].

Maroşan, Mario Ionuţ. *L'esprit de la philosophie de Martin Buber*. Montréal : Dépôt institutionnel de l'Université de Montréal, 2019.

Patten, Allan. « Political Theory and Language Policy ». Dans *Political Theory*, vol. 5, n° 29, 2001.

Radio-Canada. « Pauline Marois et John Parisella : en français SVP ! ». Dans *Tout le monde en parle*, 24 novembre 2019.

Saussure, Ferdinand. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot, 1978.

Simard, Claude et Claude Verreault. « Statut du français au Québec : l'exemple inquiétant des université francophones ». Dans *Québec français*, n° 172, 2014.

Somin, Ilya. *Democracy and Political Ignorance*. Stanford : SUP, 2013.

Taylor, Charles. « Language and Human Nature ». Dans *Human Agency and Language: Philosophical Papers 1*. Cambridge : Cambridge University Press, 1985.

----- . « "Lichtung" or "Lebensform": Parallels between Wittgenstein and Heidegger ». Dans *Philosophical Arguments*. Cambridge [MA] : Harvard University Press, 1995.

----- . « The Importance of Herder ». Dans *Philosophical Arguments*. Cambridge [MA] : Harvard University Press, 1995.

----- . « Overcoming Epistemology ». Dans *Philosophical Arguments*. Cambridge [MA] : Harvard University Press, 1995.

----- . *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*. Traduction de Charlotte Melançon. Montréal : Boréal, 2003.

----- . *L'animal langage : la compétence linguistique humaine*. Traduction de Nicolas Calvé. Montréal : Boréal, 2019.

Trudeau, Pierre Elliott. « Quebec and the Constitutional Problem ». Dans *Federalism and the French Canadians*. Toronto : Macmillan Press, 1968.

-----, Max Nemni et Monique Nemni. « Entretien avec Pierre Elliott Trudeau ». Dans *Cité libre*, vol. 1, n° 25, 1997.

-----, *Trudeau: l'essentiel de sa pensée politique*. Montréal: Le jour, 1998.

Weinstock, Daniel. « The Antinomy of Language Policy ». Dans *Political Theory and Language Policy*. Oxford: Oxford University Press, 2003.

Ce mémoire constitue un travail de recherche. L'ÆLIÉS n'endosse aucunement les positions personnelles des auteurs-trices sus-cités lorsque celles-ci portent sur des sujets qui s'éloignent le moins de l'objet de ce mémoire.

ANNEXE 1

Comparativement à il y a 10 ans, est-ce que vous vous faites aborder plus souvent, aussi souvent ou moins souvent en anglais ?

- Plus souvent | Aussi souvent | Moins souvent | NSP / Refus

Dans les commerces

- 29 %
- 40 %
- 23 %
- 8 %

Dans la vie de tous les jours

- 28 %
- 41 %
- 23 %
- 9 %

Au travail

- 20 %
- 34 %
- 20 %
- 27 %

Selon vous, est-ce que la situation du français au Québec est actuellement meilleure, pareille ou moins bonne qu'il y a dix ans ?

- Est meilleure: 11 %
- Est pareille: 29 %
- Est moins bonne: 56 %
- NSP / Refus: 4 %

La situation du français est moins bonne qu'il y a dix ans, jugent 65 % des francophones

Selon vous, est-ce que la situation du français au Québec sera, dans 10 ans, meilleure, pareille ou moins bonne qu'actuellement ?

- Est meilleure: 8 %
- Est pareille: 29 %
- Est moins bonne: 56 %
- NSP / Refus: 7 %

Chez les francophones, ils sont 64 % à penser que la situation du français sera moins bonne

Vous sentez-vous très préoccupé, assez préoccupé, peu ou pas du tout préoccupé par l'usage du français dans l'espace public ?

Très préoccupé(e): 26 %

Assez préoccupé(e): 36 %

- 62 %

Peu préoccupé(e): 21 %

Pas du tout préoccupé(e): 15 %

- 36 %

NSP / Refus: 2 %

La proportion de gens préoccupés par l'usage du français dans l'espace public grimpe à 70 % chez les francophones.

C'est l'affaire de chaque citoyen: 58 %

La responsabilité du gouvernement: 32 %

NSP / Refus: 10 %

Quel(s) geste(s) ou action(s) seriez-vous prêt à poser pour assurer une meilleure protection et promotion du français ?

- Exiger, dans un commerce, d'être servi en français: 53 %
- Boycotter une compagnie ou un commerce qui ne respecte pas la langue française: 37 %
- Voter pour un parti politique qui fait de la protection et de la promotion de la langue française l'une de ses priorités: 37 %
- Signer une pétition demandant une meilleure protection de la langue française: 31 %
- Dénoncer, à l'Office québécois de la langue française, une situation où la langue française n'est pas respectée: 28 %
- Dénoncer, sur les médias sociaux, une situation où la langue française n'est pas respectée: 22 %
- Participer à une manifestation réclamant une meilleure protection de la langue française: 9 %
- Aucun de ces gestes/actions: 30 %

MÉTHODOLOGIE

♦ Un sondage web a été réalisé du 8 au 11 novembre 2019 auprès de 1008 Québécois, âgés de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

♦ À l'aide des données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la langue maternelle, la région, le niveau d'éducation ainsi que la présence d'enfants dans le ménage, afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude.

♦ À titre comparatif, la marge d'erreur maximale pour un échantillon de 1008 répondants est de plus ou moins 3,1 %, et ce, 19 fois sur 20.

DISCUSSION OUVERTE À TOUS

**MONDIALISATION ET
CONCURRENCE DES LANGUES :
QUELLE PLACE POUR LE
FRANÇAIS
À L'UNIVERSITÉ LAVAL ?**

organisée par
Mario Ionut
Marosan
doctorant en
philosophie
politique

Quand on parle de mondialisation, on pense souvent à l'économie. Mais la mondialisation présente également des défis majeurs sur le plan linguistique. Cette dernière, par le perpétuel mouvement qu'elle déploie, intensifie la concurrence des langues, et la langue française n'y échappe pas. Face à cette déferlante, il apparaît donc utile de (re)penser la place du français. Car, comme la démontré le philosophe Ludwig Wittgenstein, « les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde ».



- ➔ Un délicieux goûter sera servi sur place !
- ➔ Où : Café Fou AELIÉS.
- ➔ Quand : Mardi, 26 novembre à 17h.



UNIVERSITÉ
LAVAL

DISCUSSION OUVERTE À TOUS

**MONDIALISATION ET
CONCURRENCE DES LANGUES :
QUELLE PLACE POUR LE
FRANÇAIS
À L'UNIVERSITÉ LAVAL ?**

organisée par
Mario Ionut
Marosan
doctorant en
philosophie
politique

Quand on parle de mondialisation, on pense souvent à l'économie. Mais la mondialisation présente également des défis majeurs sur le plan linguistique. Cette dernière, par le perpétuel mouvement qu'elle déploie, intensifie la concurrence des langues, et la langue française n'y échappe pas. Face à cette déferlante, il apparaît donc utile de (re)penser la place du français. Car, comme la démontré le philosophe Ludwig Wittgenstein, « les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde ».



- ➔ Un délicieux goûter sera servi sur place !
- ➔ Où : Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (4285).
- ➔ Quand : Jeudi, 28 novembre à 16h.



UNIVERSITÉ
LAVAL

DISCUSSION OUVERTE À TOUS

MONDIALISATION ET CONCURRENCE DES LANGUES : QUELLE PLACE POUR LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ LAVAL ?

organisée par
Mario Ionut
Marosan
doctorant en
philosophie
politique

Quand on parle de mondialisation, on pense souvent à l'économie. Mais la mondialisation présente également des défis majeurs sur le plan linguistique. Cette dernière, par le perpétuel mouvement qu'elle déploie, intensifie la concurrence des langues, et la langue française n'y échappe pas. Face à cette déferlante, il apparaît donc utile de (re)penser la place du français. Car, comme la démontré le philosophe Ludwig Wittgenstein, « les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde ».



- ➔ Un délicieux goûter sera servi sur place !
- ➔ Où : Pavillon Alphonse-Marie-Parent (1705).
- ➔ Quand : Vendredi, 29 novembre à 16h.

ELIÉS
Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures



UNIVERSITÉ
LAVAL